Académie royale des
sciences, des lettres et
des beaux-arts de Belgi-
que. Commission royale
d'histoire
The chronologique

6
pl.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

INTRODUCTION

AU

TOME VII DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

CHARTES ET DIPLÔMES IMPRIMÉS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE.

COMPLÉMENT DE LA Ire PARTIE DE CE TOME.

BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,

RUE DE LOUVAIN, 108.

1888.

LIBRARY
AUG 20 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

Z
2416
A4
t.7
Suppl.

INTRODUCTION.

I.

Au siècle dernier, un prélat recommandable, non moins par ses talents littéraires que par ses qualités morales, l'évêque d'Anvers, de Nélis, reprit un projet auquel plus d'un érudit avait déjà songé, celui de publier un recueil complet des chroniques manuscrites relatives à l'histoire du pays. Le traité intitulé : *Belgicarum rerum prodromus sive de historia belgica ejusque scriptoribus commentatio* (« Introduction aux Annales de la Bel- » gique ou commentaires sur l'histoire de la Belgique et ceux qui en ont » écrit »), traité qui a été imprimé, accompagné d'une traduction en français, dans le tome Ier de la *Chronique de Philippe Mouskès,* publiée par les soins du baron de Reiffenberg (Bruxelles, Hayez, 1836, in-4°), témoigne de l'ardeur qui animait M. de Nélis et de la haute idée qu'il se faisait de la tâche à laquelle il aurait voulu se vouer.

On sait comment les événements déjouèrent les projets de ce genre, formés, chez nous, dans les derniers temps de la domination autrichienne ; près d'un demi-siècle s'écoula avant qu'on pût les reprendre avec quelque chance de succès. Après 1830, le réveil des études historiques a enfin amené la réalisation presque complète du plan, assez vaguement conçu d'ailleurs, de l'abbé de Nélis.

L'étranger, placé, il est vrai, dans de meilleures conditions que nous, nous avait prévenus et avait mis au jour quelques-uns des trésors que nous

n'avions pas encore utilisés. La grande pensée qui a présidé à la publication des *Monumenta historica Germaniae,* de Pertz, rapidement mise à exécution et poursuivie depuis avec persévérance, a fait connaître, par des textes soigneusement revus et accompagnés de notes excellentes, la plupart des écrits originaux se rapportant à l'histoire de l'Europe occidentale, depuis le cinquième jusqu'au treizième siècle de notre ère. Tandis que cette œuvre colossale consacrait la gloire de l'école historique de l'Allemagne moderne, la France, reprenant la route parcourue avec tant de succès par ses grands érudits des deux derniers siècles, et tout en continuant des œuvres entreprises depuis longtemps, se vouait de préférence à l'étude des textes écrits dans sa langue. A côté de l'œuvre, moins parfaite, de Buchon, la collection intitulée *le Panthéon littéraire,* se placent les belles publications de la Société de l'histoire de France et des éditions, à la fois savantes et luxueuses, des principaux historiens ayant vécu au moyen âge.

La création de la Commission royale d'histoire de Belgique a enfin procuré à notre pays les moyens de connaître et d'étudier, d'une manière complète, ces chroniqueurs que les savants des siècles passés avaient fréquemment cités ou analysés, et dont il était important de contrôler les expressions et de préciser la valeur. Les Brabançons, tels que Van Heelu, Jan De Clerk, à qui l'on a restitué son véritable nom patronymique, celui de Boendale, De Dynter, le poète de la guerre de Grimberghe, Impens, etc., ont été enfin bien connus, de même que les chroniques flamandes, et, en particulier, la célèbre *Chronique de Saint-Bavon*, dont on avait si singulièrement exagéré l'ancienneté et l'importance[1]. Froissart a été republié, avec les principaux remaniements de son œuvre principale, par M. le baron Kervyn ; Chastelain a été retrouvé presque en entier La longue composition due à Jean d'Outre-Meuse a pu enfin être jugée, comme

[1] J'ai montré, dans le travail intitulé : *Le château impérial de Gand et la Fosse Othonienne* (Bruxelles, 1886, in-8°. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* 3e série, t. XI), que Van Thielrode, l'auteur de cette chronique, avait accumulé les erreurs sur l'histoire de la ville de Gand, sur celle de l'abbaye de Saint-Bavon en particulier, et même sur la biographie du fondateur de ce monastère.

l'avaient été les *Histoires du Hainaut,* de Jacques de Guyse, un gentilhomme français, le comte de Fortia d'Urban, ayant bien voulu consacrer son temps et une partie de sa fortune à la publication d'une édition en latin et en français de ce dernièr travail.

Les sociétés savantes et les particuliers ne sont pas, au surplus, restés indifférents aux efforts de la Commission et du Gouvernement qui l'a instituée. C'est à de simples citoyens que l'on doit la mise au jour de plusieurs écrits importants, tels que la *Cronicque contenant l'estat ancien et moderne du pays et conté de Namur par Paul de Croonendael,* éditée, en deux magnifiques volumes in-folio, par les soins de M. le comte de Limminghe (Bruxelles, Olivier, 1879). Une excellente édition des *Chroniques de l'abbaye de Saint-Trond,* en deux volumes in-octavo (Liège, Grandmont-Donders, 1872), fait honneur à la Société des bibliophiles liégeois et à M. le chevalier de Borman, spécialement chargé de cette publication. Il serait injuste de ne pas mentionner, comme ayant largement contribué à ce mouvement si favorable à la propagation de nos connaissances sur le passé, la continuation des *Acta sanctorum,* due à des membres de la Compagnie de Jésus.

On peut contrôler tous ces écrits, dont les uns n'étaient qu'imparfaitement étudiés et les autres absolument inconnus, au moyen du nombre infini d'actes que l'on a successivément publiés, actes d'autant plus précieux qu'ils fournissent des éléments dont l'exactitude est souvent indiscutable. Actuellement, on connaît presque tous les diplômes émanés, soit de nos princes et de leurs principaux seigneurs, soit de nos dignitaires ecclésiastiques de tout rang, les uns parce qu'ils ont été édités en entier, les autres parce qu'il en a été donné des analyses plus ou moins détaillées. La masse de nos connaissances est si considérable qu'il faut de longues années pour l'examiner avec soin et se rendre compte des fruits que l'on peut en tirer.

Aujourd'hui que l'esprit d'examen et d'analyse s'est développé plus que jamais, que la critique, dirigée dans des voies nouvelles par d'illustres

maîtres, a fait entrevoir maint rapprochement curieux, l'histoire des temps anciens se reconstitue peu à peu sur de meilleures assises, et non seulement l'histoire guerrière et diplomatique, la seule pour laquelle on se passionnait, mais l'histoire des mœurs et des usages, des lettres et des arts. Au milieu de cette abondance de documents, si l'on jette un coup d'œil en arrière, on peut se demander ce que savaient de leur histoire les générations précédentes et si elles se rendaient un compte bien exact des vicissitudes par lesquelles avaient passé leurs devancières. Nos informations sont variées, abondantes, souvent aussi certaines que précises, qu'étaient les leurs, à l'époque où les manuscrits étaient rares ou cachés, l'imprimerie inconnue, la publicité restreinte dans les limites les plus étroites, les moyens d'aller à la recherche de la vérité peu nombreux et hérissés de difficultés? Il nous a paru curieux de jeter un coup d'œil sur nos anciens narrateurs, de montrer ce qu'ils racontaient comme étant la vérité, d'apprécier l'idée qu'ils se faisaient des différentes époques de nos annales. En mesurant la dose de falsification par laquelle notre histoire a passé, on appréciera mieux le mérite de ceux qui, par des travaux pénibles, en ont rétabli peu à peu l'exactitude ; on réduira à leur juste valeur des légendes, des traditions, etc., auxquelles on n'a accordé que trop de foi, sans méconnaître cependant, ce qui est une tout autre question, le mérite littéraire qu'on peut leur attribuer.

II.

Que sait-on de nos origines? Presque rien, mais un esprit inventif fait tout accepter; il ne recule devant aucune supposition et, grâce à lui, on peut s'imaginer que l'on remonte, sans hésitation, jusque dans les temps les plus reculés.

Rendons cette justice à l'esprit humain. Il s'est depuis longtemps mis à l'œuvre. Les traditions fabuleuses commencent si tôt que l'on se demande, en définitive, si elles ne reposent pas sur un fait dénaturé, mais vrai au

fond. Les Arvernes, chez les Gaulois, et les Francs, à en juger du moins par les assertions de leurs premiers historiens, prétendaient descendre des Troyens échappés à la dévastation de leur ville par les Grecs La persistance de cette opinion, dont l'écho se trouve d'abord dans la *Pharsale,* de Lucain (l. I, v. 147), et que l'on rencontre de nouveau dans les *Gesta Francorum,* donne à réfléchir. Elle témoigne, semble-t-il, que les Gaulois et les Germains n'avaient point oublié leur patrie primitive, ces bords du Danube et de la Mer Noire où les Aryens séjournèrent avant de pénétrer dans les contrées occidentales de l'Europe.

D'après de vieux récits, mentionnés par Tacite, Ulysse avait parcouru la Germanie, fondé *Asciburgium* près du Rhin, et laissé, sur les confins de la Rhétie, des monuments chargés d'inscriptions grecques [1]. Ces assertions et les vers de Lucain furent en quelque sorte le noyau autour duquel s'accumulèrent une foule de légendes qui se répandirent et se multiplièrent plus tard. Hériger, chroniqueur liégeois du Xe siècle, les connaissait déjà, et, à ce qu'il rapporte (c. 7), Tongres était jadis appelée Octavie, d'après l'empereur Auguste, ou, comme on l'appelait aussi, Octave. Ces légendes ont contribué à remplir les écrits d'auteurs, dont on invoque souvent le témoignage, mais dont le texte est perdu et dont l'existence même est à peine établie. Hugues de Toul, Lucius de Tongres [2], Clairembaud, Alméric, Nicolas Ruclerus, n'ont rien laissé de leurs œuvres, et il ne subsiste qu'un fragment de celles du moine Hélinand. C'est à ces sources douteuses que disent avoir puisé deux auteurs, dont les ouvrages ont longtemps joui d'une réputation exceptionnelle : Jacques de Guyse, récollet montois, mort en 1399, auteur d'une longue histoire du Hainaut, en latin,

[1] *De moribus Germanorum,* c. 3.

[2] Jean Le Comte, seigneur de Jandrain, possédait, dit-on, dans sa bibliothèque, à Bruxelles, un exemplaire de Lucius (Sanderus, *Bibliotheca manuscripta,* p. 131). Ce n'était probablement, comme l'a supposé de Reiffenberg (*Philippe Mouskès,* t. Ier, p. CCCXLI), qu'un recueil de passages de Jacques de Guyse, empruntés par cet écrivain, d'après ce qu'il dit lui-même, à Lucius. L'ouvrage d'Hélinand était intitulé : *Historiarum libri XVIII a bello Trojano usque ad Chlodovæi tempora.*

et son contemporain, Jean Des Près dit d'Outre-Meuse, qui a rédigé en français une non moins diffuse chronique de Liége, intitulée le *Mireur des Histors*.

Ces deux hommes pourraient être cités comme des types de la crédulité la plus naïve, à moins qu'ils n'aient voulu se moquer de leurs lecteurs.

Jacques de Guyse, après avoir constaté l'existence d'une prétendue ville de *Belgis*, se demande gravement si elle était devenue Beauvais, Trèves ou Bavai; en qualité d'Hennuyer, il rencontre mainte preuve plus ou moins saugrenue établissant que Belgis était Bavai, l'ancienne capitale des Nerviens. Puis, à travers mille détours, mille contradictions, il fait l'histoire des rois de Belgis, dont les noms hétéroclites révèlent la singulière tournure d'esprit de l'écrivain qui les a imaginés. Le premier s'appelle Bavon, puis viennent Bavon *Belgineus* ou le Belge, Bavon Léonin, Bavon Le Loup, qui interdit à ses sujets la communauté des femmes; Bavon le Brun, Brunehold, qui fait paver les sept routes partant de Bavai; Brunon, les deux Aganippe, Hehisbrandt, *Ursus* ou l'Ours, *Ursa* ou l'Ourse, les deux Friscembald, Wariger, Léonin, les deux Léopard et Léopardin. Les cinq derniers gouvernent en paix la Belgique jusqu'au moment ou Léopardin est vaincu par les Huns.

Le premier Bavon était roi de Phrygie et, après avoir contribué à défendre Troie contre les Grecs, quitta cette ville. Ce fut lui qui fonda Bavai, ville superbe, dont les murs était percés de sept portes en l'honneur des sept planètes et garnis de mille tours. Ce fut lui aussi qui donna à Belgis des lois et qui y constitua une monarchie dont les chefs étaient héréditaires et remplissaient aussi les saintes fonctions de chefs des druides. Lorsque le chef Hun Camber eut vaincu Léopardin, son fils Melbrand monta sur le trône et adopta pour capitale Belgis-la-Gauloise, c'est-à-dire Beauvais.

Bavai continua à subsister, mais à un rang secondaire. Jacques de Guyse ne cesse pas d'en parler. Il nous raconte infiniment mieux que César, témoin oculaire, comment celui-ci conquit le Hainaut; comment, après avoir

vaincu une armée de 120,000 Belges, dont 15,000 seulement survécurent à leur défaite, il assiégea Belgis ou Bavai. Cette ville succomba après un long siège, quoique sa garnison fût de 740,000 hommes. César alla ensuite investir Famars et, comme cette forteresse lui opposait une résistance obstinée, il se fit bâtir, au milieu des marais de la Haine, un château appelé *Chier-Eden*. Pour Jacques de Guyse, c'est Bavai qui reçut d'Auguste le nom d'Octavie. A la fin de l'existence de l'empire romain, les Visigoths avaient obtenu la concession du pays appelé la Forêt charbonnière, lorsque Attila vint fonder, sur les bords de la Dendre, la ville d'Ath, et assiégea Bavai, qu'il ne put prendre qu'après huit mois de siège.

A l'occasion, de Guyse ne dédaigne pas de s'occuper d'autres villes. Pour lui, Trèves fut fondée 1,250 ans avant Jésus-Christ, l'an 7 d'Abraham, par Trebeca, fils de Ninus. Tournai dut son origine à Tullus Hostilius, roi de Rome, qui s'était décidé à entreprendre un voyage dans nos contrées afin de déterminer les Belges à guerroyer contre les Grecs. Mais si cette opinion ne vous plaît pas, notre annaliste en a une autre en réserve. Se basant sur l'histoire populaire de la ville, il dit qu'elle dut plutôt sa naissance à Tarquin l'Ancien, dont le successeur, Servius, la fit détruire parce que la Petite Rome n'envoyait pas de tribut à la Grande. Tournai, ou, pour parler le langage de Jacques de Guyse, Hostilie ou Servie, fut ensuite relevée de ses ruines par les fugitifs de Belgis, événement mémorable qui était raconté en vers français dans un poème dû à un nommé Buscalus, mais tellement rempli de faits incroyables ou fabuleux que de Guyse lui-même refusait d'y croire [1].

Il serait peu patriotique de ma part d'oublier Bruxelles. Les Sénones ou peuples de Sens la fondèrent pendant une invasion qu'ils firent en Rhétie (le Brabant actuel), pour leur servir de refuge. Ce furent eux aussi qui imposèrent leur nom à la Senne. Quant à Gand, elle doit l'existence à l'un des lieutenants de César, nommé Caïus Fabius, ou à l'empereur Caïus Cali-

[1] De Guyse s'est trompé en considérant Buscalus comme un chroniqueur; c'était simplement un héros de roman. Voir DE REIFFENBERG, *loc. cit.*, p. CCXLIV.

gula. L'historien du Hainaut dit peu de chose de Tongres. Il sait pourtant qu'elle fut saccagée l'an 9 après Jésus-Christ, dans une grande guerre entre les Romains et les Trévirieus soulevés, après une bataille où périrent d'un côté 160,000 Gaulois et d'un autre côté onze légions; bataille dont les Romains sortirent vainqueurs.

Qui peut avoir inventé tous ces contes, faible partie de ceux qui sont accumulés dans les premiers livres de Jacques de Guyse ? Ce n'est pas lui, car c'est à peine s'il se comprend lui-même. Il a évidemment copié toute une littérature populaire qui a péri et sur laquelle il s'appuie quelquefois : une *Histoire de Tournai ou de Trèves,* par un chanoine Henri ; un petit volume intitulé : *Restauration de Tournai,* par Galba, etc., productions sorties sans doute du cerveau des anciens trouvères. L'emploi des noms de lieu français, comme Chier-Eden, prouve aussi que ses auteurs favoris écrivaient en roman ou vieux français.

En tête du premier livre du *Mireur des histors* du Liégeois Jean des Preis dit d'Outre-Meuse, on lit un passage qui mérite de nous arrêter un instant parce qu'il contient en quelque sorte l'inventaire des sources historiques auxquelles un écrivain de la fin du XIVe siècle pouvait recourir. C'est à l'aide de tous ces trésors, dont plusieurs ne sont pas parvenus jusqu'à nous, que le chroniqueur liégeois a tissé sa trame, trame parfois inextricable et où le fil de mauvaise qualité est mêlé avec la soie la plus pure. Quelque insuffisante qu'ait été la dose de critique dont d'Outre-Meuse était doué, son entrée en matière mérite de nous retenir un instant.

Il nous apprend d'abord qu'il avait traduit son récit du latin en français, afin que plus de gens pussent le comprendre. Il existait donc un premier texte qui ne nous est pas connu, et qui était extrait surtout des chroniques, prétendues plutôt que réelles, de l'évêque de Liége, Hugues de Pierpont, de celle d'Enguerrand, abbé de Saint-Denis, et de celle de Séguin de Meaux en Brie.

En outre, d'Outre-Meuse déclare avoir consulté les chroniques et les écrits de Josèphe, pour ce qui concerne les Juifs ; Tite-Live, Orose, dont il

intitule les œuvres *les Chroniques Orasiens,* les chroniques du pape Damase, Paul le Diacre ou Warnefrid, Bonitus ou Bonizio, évêque de Sutri; Idace, que l'on croit reconnaître sous le nom de *Rasses;* un poète Gilbert, qui fut religieux au monastère de Saint-Amand; Richard, moine de Cluny; Gervais de Tilbury, *Estodius,* dont Martin *Polonus* dit s'être servi; Godefroid de Viterbe, Vincent de Beauvais, Suétone, dont les vies des Césars sont déguisées sous le nom de *Croniques;* Martin *Polonus,* Pline le naturaliste, à qui d'Outre-Meuse attribue aussi des chroniques parlant de la fondation de Tongres et des rois de cette ville jusqu'à saint Materne et dont il connaît et cite le passage relatif à la source se trouvant, non pas à Tongres, comme d'Outre-Meuse le prétend, mais dans la cité de Tongres, ce qui n'est pas précisément la même chose et permet de supposer que cette fontaine est en réalité celle de Spa; le dominicain Bernard Guido, le bénédictin anglais Richard, Prosper d'Aquitaine, Eusèbe de Césarée, Arnoul de Lubeck, qui paraît se montrer sous la dénomination d'Arnoul Francar de Saxongne; l'inconnu Sigur de Hongrie, un autre inconnu, Baudouin de Danemark; Bède le vénérable et ses chroniques d'Angleterre, Odon ou Adon de Vienne, Hélinand, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire, le pape; saint Ambroise, le pape Sergius II, tous qualifiés de chroniqueurs; Guillaume de Puy-Laurens, le grand docteur Isidore de Séville, Roger de Salerne, un Méthodius d'Auvergne, Sigillataire ou plutôt Sigebert de Gembloux, Turpin, archevêque de Reims; Guillaume de Nangis, de nouveau des inconnus appelés Pierre la Foy, surnommé Yronice; les dominicains Fortin et Henri, Pompée l'Espagnol ou Trogue Pompée, dont on ne connaît plus que l'abrégé écrit par Justin; le poète arabe Hafiz et enfin les chroniqueurs liégeois Hériger, Anselme, Gilles d'Orval, Jean de Warnant et Hoesem.

Certes, il y a là un vaste étalage d'érudition, et l'homme qui, au XIVe siècle, avait tant de compositions historiques à sa disposition, pouvait écrire un beau livre. Mais, de même que pour élever un édifice il ne suffit pas d'accumuler des matériaux, de même, pour tirer parti de ses con-

naissances, il faut savoir en faire un triage et les combiner. Il ne suffit pas de compiler pour devenir un historien, il ne suffit pas de copier sans discernement ce que l'on trouve, il faut une méthode et une critique qui, l'une et l'autre, manquent à d'Outre-Meuse. Aussi, la plus grande partie de son œuvre, même dans les parties concernant le XIIIe siècle, ne constituent-elles qu'un amas indigeste de faits romanesques, entremêlés de détails exacts, mais d'ordinaire tellement travestis qu'ils deviennent méconnaissables.

Pour l'histoire sainte ou religieuse, d'Outre-Meuse avait une autorité qu'il pouvait se contenter de suivre, c'était la Bible et, plus tard, le Nouveau testament. Il ne faut pas croire qu'il s'y tienne; non, sa narration est surchargée de données de tout genre; on y voit, par exemple, la succession des chefs des peuples d'Europe après Noé, chefs parmi lesquels figure Janus. Celui-ci mourut, avec son cousin, également appelé Janus, l'an du monde 2641, à l'âge de 241 et de 208 ans, après avoir bâti un palais à Rome, à l'endroit appelé depuis l'église Saint-Jean du Janicule. C'est vraiment plaisir de lire ces chroniques; on y apprend une série de choses que l'on croyait complètement ignorées, comme l'âge qu'avait Nemrod lorsqu'il projeta de bâtir la tour de Babel, le nombre des maîtres-ouvriers qui travaillèrent à cette tour, et comment un fils de Japhet renvoya d'Europe tous les serpents, qui allèrent se loger dans la tour de Babel, appelée depuis la Tour de confusion.

Cette histoire, dont nous nous plaignons de ne pas connaître les commencements, n'a pas de secrets pour d'Outre-Meuse. Notre pays était encore désert lorsqu'y arriva *Treveris* ou *Tyberis*, un fils de Ninus, roi d'Assyrie, et de sa première femme Trebetas. Chassé par sa belle-mère Sémiramis, qui voulait laisser ses états à son propre enfant. Treveris parcourut l'Afrique en vainqueur pendant seize ans, puis alla en Europe, où personne n'habitait, si ce n'est en Italie et plus à l'est. Là il trouva une vallée arrosée par la Moselle, « qui étoit bien servie d'eau, de bois et de » montagnes tout autour. Il fut si surpris d'amour, qu'il eut grande dévo- » tion de se fixer là, » et, en effet, il bâtit en cet endroit une ville, qu'il

nomma, d'après son nom, Trèves, lorsqu'Abraham avait 57 ans. Si l'on demande comment ces détails sont parvenus jusqu'à nous, le chroniqueur liégeois nous apprendra que Héron, fils et successeur de Treveris, les avait fait inscrire sur une table de marbre. Plus loin, il décrit les monuments de Trèves et, en particulier, la Porte de Mars ou Porte noire, et les fait également remonter à l'époque d'Abraham [1].

Les annales de nos autres provinces ne sont pas moins éclaircies et, en présence de tant d'érudition, on se prend à concevoir le plus profond mépris pour les écrivains qui ont péniblement étudié les auteurs de l'antiquité afin d'éclaircir nos origines. Pourquoi ne pas recourir à d'Outre-Meuse? On y voit comment un fils d'Ector, fils de Gille, eut trois frères, dont l'un s'appelait Nay et construisit une tour, en un endroit où un autre prince fonda la ville qui prit le nom de Tournai, « qui depuis lors ne fut ni ôté, » ni changé [2]. »

Pour Arras, dans laquelle on cherche la *Nemetocenna* de César, on voit qu'il y eut un jour, sur l'emplacement qu'elle occupe, une bataille entre Franco, le duc de Galle ou Gaule, et Flamens, le comte de Flandre; celui-ci avait fait cacher dans un bosquet 10,000 de ses gens, qui, au plus fort de la mêlée, accoururent en criant : Aux rats, aux rats, et décidèrent la victoire. Cela se passait du temps d'Hérode, l'an 582 de la fondation de Rome. Les habitants de la ville, fondée là par Flamens en souvenir de sa victoire, furent honteux de porter un pareil nom et le changèrent en celui d'*Atrabatum,* qui a subsisté en latin, mais qui n'a pu prévaloir en roman ou français [3].

Amiens et Bruges doivent leur origine à deux frères : Amiens fut bâtie par Amynus, prince de Tournai, qui n'osait pas retourner dans sa ville natale, ni à Lille, parce qu'il n'avait pas réussi à obtenir pour femme la fille d'Archoles, l'un des consuls de Rome; Bruges, par son frère Brugen,

[1] Page 15.
[2] Page 57.
[3] Page 333.

devenu duc de Gaule en l'an 300 de Rome [1]. Quant à la Hollande et à la Zélande, elles sont un peu moins anciennes; elles doivent leur origine, qui date de l'an 284, à Honlech et à Zelech, fils du troisième amachour ou émir de Danemark, appelé Galaffre [2]. Je passe de longs détails sur Flandris, le fondateur de la noble ville de Gand [3].

Il est inutile de dire que notre romancier consacre de nombreuses pages à l'histoire de Tongres, dont la fondation est attribuée à Tongris, l'un des plus vaillants rois d'un peuple affublé du nom de Sycambiens, par corruption de celui des Sicambres, et qui dominait en Gaule. Après avoir perdu une bataille, ce guerrier, accompagné de Turnus, va en Allemagne et pénètre dans les bois qui couvraient alors la Hesbaie. Là ils trouvent un bel emplacement, que la mer battait de ses vagues et où elle amenait chaque jour une grande quantité de poissons. « Voici, dit Turnus, un endroit » favorable pour y habiter; le pays est bon et par ma foi il serait conve- » nable d'y fonder une ville. — J'en ferai construire une, répondit Tongris, » et elle sera commencée avant 15 jours, s'il plaît à Jupiter. » Voilà la vraie origine de Tongres, et si on veut savoir de la manière la plus précise la date à laquelle elle remonte, d'Outre-Meuse a eu soin de déterminer que ce fut l'an 5117 du monde, 2865 ans après le déluge, 1954 ans après la naissance d'Abraham, 1855 ans après celle d'Isaac, 1775 ans après celle de Jacob, 1685 ans après celle de Joseph, 1098 ans après la destruction de Troie, 993 ans après le couronnement de David, la dernière année de la 172e olympiade, 633 ans après la fondation de Rome, et 507 ans après la transmigration des Juifs de Babylone. A ceux qu'une chronologie si savante ne satisferait pas, on dira de plus que cette fondation eut lieu un 13 février, mois qui était alors le dernier de l'année; que le nombre des ouvriers était de 600, que l'entreprise dura six ans, et que la quatrième

[1] Page 114.

[2] Page 112.

[3] Page 128.

année Tongris fut couronné roi par Turnus, son ayon ou ayeul, qui retourna ensuite dans son pays de Gaule [1].

Tongres avait alors 30 milles de circonférence, sans compter les faubourgs; il s'en fallait de 12 milles qu'elle fût aussi grande que Rome. Dans ses chroniques Pline dit qu'elle était plus belle, plus gracieuse, mieux bâtie et plus gentille que Rome. C'est d'Outre-Meuse qui dit cela et Pline n'a jamais rien avancé de pareil. Ce philosophe ajoute, continue le hâbleur, que la fontaine située à l'intérieur des murs était ornée d'or et d'argent et entourée de pierres précieuses, qu'elle opérait des miracles et guérissait de toutes les maladies.

Les murs de la ville avaient 50 coudées de haut et 20 d'épaisseur. Il y avait 20 portes, 60 grosses tours, de 200 pieds de diamètre; 12 châteaux redoutables au-dessus des principales portes, comprenant chacun un demi-bonnier; quatre palais royaux, trois temples, l'un de Jupiter, l'autre de Mars et le troisième de Vénus, et un marché d'une étendue de six bonniers. La mer arrivait jusqu'au marché, entre des murs de 60 pieds de haut, avec dix poternes pour arriver au rivage et des anneaux servant à retenir les vaisseaux. Tongres compta bientôt 60,000 bourgeois et était regardée comme la plus noble des villes, de même que Rome en était la plus grande et Carthage la plus ancienne [2].

Pour en finir avec Tongres, sachez que la mer cessa d'y arriver en l'an 413 de Rome, les Flamands ayant élevé des digues très fortes entre cette ville et leur pays [3]. Elle n'en resta pas moins une capitale, où Octave-Auguste vint et à laquelle il donna le nom d'Octavienne [4]. Son dernier souverain portait le nom de Pire ou Pierre; il mourut l'an 113 de notre ère, après avoir divisé ses états entre son fils et ses trois filles. C'est alors que saint Materne vint chez nous prêcher l'Évangile; il baptisa à Tongres en même temps

[1] Page 187.

[2] Page 189.

[3] Tome II, page 121.

[4] Tome I, page 273.

60,000 hommes et femmes et autant de jeunes gens et enfin, le 18 avril 110, mettant la dernière main à ses travaux évangéliques, il convertit tout le peuple tongrois, s'élevant en totalité à 408,045 personnes [1].

Ces contes ridicules et inacceptables ne perdirent crédit que difficilement. Le frère Jean Van Brusthem, qui compila une histoire de Liége et en fit hommage à l'évêque de Liége Corneille de Berghes en 1542, n'hésite pas à en reproduire d'à peu près semblables dans son travail. Pour les résumer en peu de mots, je reproduirai ici la liste de ses prétendus rois de Tongres, avec la date de leur avènement :

Torgotus, troyen fugitif, fondateur de Tongres, 897 ans avant Jésus-Christ.

Tongrius, son fils, 853.

Teuthon, fils posthume de Tongrius, 803.

Agrippa, fils de Teuthon, 752.

Ambron, fils d'Agrippa, 705.

Thuringus, fils d'Ambron, 664.

Cimber, fils de Thuringus, 622.

Camber, fils de Cimber, 579.

Servius, fils de Camber, 522.

Blandin, fils de Servius, 497.

Suard, fils de Blandin, 469.

Walacharin, fils de Suard, 417.

Léon 1er, fils de Walacharin, 392.

Léon II, fils de Léon 1er, 345.

Léon III, fils de Léon II, 306.

Waringer, fils de Léon III, 260.

Tainard, fils de Waringer, 212.

Magius, fils de Tainard, 161.

Menapius, fils de Magius, 116.

Léon IV, fils de Ménapius, 103.

[1] Tome I, pages 510 et 514.

Godefroid, frère de Léon IV, 96.

Charles Ynachus, fils de Godefroid, 73.

Octave, fils du précédent et de Germaine, sœur de César, 51.

Jules, fils d'Octave, étant mort à la fleur de l'âge, la principauté de Tongres passa par succession légitime à Charles, duc de Brabant, fils de Salvius Brabon, premier duc de Brabant, et de Suana, fille de Charles Ynachus.

Si je reproduis ces inepties, ce n'est pas seulement pour en montrer toute l'invraisemblance, c'est afin de montrer au lecteur qu'elles n'ont nullement leur source dans des traditions populaires, comme on se plait à le répéter; qu'elles ne sont sous aucun rapport des échos lointains, mais affaiblis et dénaturés, de récits primitifs. Non tout cela sort du cerveau de prétendus savants, qui ont forgé la liste des rois de Tongres et les détails dont elle est accompagnée en puisant un peu partout, en confondant les lieux et les époques. Il n'y a là aucune trace de souvenirs locaux, de récits provenant du peuple même. Un érudit halluciné a pu seul imaginer que le roi Cimber s'appelait ainsi de la grande porte de la ville de Troie, appelée *Cimbraea;* qu'il a élevé à Tongres, vers l'occident, une magnifique porte, connue sous la même dénomination, et qu'il donna son nom au peuple cruel des Cimbres.

De même que les divagations de d'Outre-Meuse celles de Jacques de Guyse ont reçu une créance presque générale. Copiées au XVIe siècle par Lemaire des Belges, par Van Vaernewyck, elles sont arrivées jusqu'à notre époque, entourées d'une auréole poétique, qui contribuait à les faire accepter. Le marquis de Fortia, l'éditeur de Jacques de Guyse, en faisait grand cas, et, plus récemment, un écrivain de réputation [1] a pu sérieusement leur consacrer les lignes suivantes :

« Voici donc un problème curieux. Jacques de Guyse et ses devanciers... » ont-ils devancé les profonds philosophes de nos jours? Ont-ils vu que

[1] Saint-Marc Girardin, dans le *Journal des Débats*, du 28 septembre 1851.

» l'histoire de l'humanité pouvait se rapporter à certaines formules géné-
» rales? Possédant à la fois le génie philosophique et le génie dramatique,
» ont-ils, après avoir créé un système philosophique plein de hardiesse et
» de force, su animer ce système et en faire un roman historique plein
» d'intérêt et de curiosité? Je ne demande pas mieux que de croire au génie
» de Jacques de Guyse, mais je ne crois pas cependant qu'il ait deviné à la
» fois et l'histoire philosophique telle que les Allemands l'ont faite et le roman
» historique tel que nous l'a donné Walter Scott. Que faut-il donc croire?
» Ne faut-il pas nécessairement penser que Jacques de Guyse et ses devan-
» ciers ont écrit d'après des traditions plutôt que d'après leur imagination?
» Ces chroniqueurs du moyen âge, si ridicules, si fabuleux, si méprisés,
» avaient donc conservé, comme par miracle, un souvenir des événements
» qui ont précédé l'invasion de César?..... Cette conclusion est nécessaire.
» En effet, ou Jacques de Guyse et ses devanciers sont de profonds philo-
» sophes et d'admirables romanciers, ce que je ne crois pas, ou bien, ce
» sont de simples et naïfs interprètes de récits qui se sont gardés dans la
» mémoire des peuples. »

Il n'est pas nécessaire de réfuter ce passage, dont l'exagération est manifeste; les récits de Jacques de Guyse sont au contraire si peu intéressants, qu'il est impossible d'en soutenir la lecture.

Tout ce que peut inventer l'esprit d'un solitaire chez qui la lecture a entassé confusément des idées de tout genre se retrouve dans ces pages où rien de vraiment vivant ne rattache le lecteur à l'histoire primitive des pays. Les noms donnés aux dieux, aux peuples et aux rois font sourire, un prince abolit la communauté des femmes et supprime (à l'époque du bronze!) l'usage de l'or et de l'argent, un autre, qui avait vingt-quatre femmes, pousse la générosité jusqu'à se contenter de deux d'entre elles; il est vrai qu'elles ne lui donnent que 62 fils. Un autre renonce aux sacrifices humains et leur substitue des holocaustes de loups, de lions et d'autres bêtes sauvages, car en ce temps-là il y avait des lions en Belgique! Donner quelque valeur à de semblables contes, c'est, de parti pris, égarer complè-

tement son intelligence et faire dévoyer celle des autres d'une manière étrange... Si Raynouard a un instant partagé cette opinion, s'il a écrit quelque part : « Ces récits, tout fabuleux qu'ils sont, présentent des détails » nombreux, relatifs aux institutions religieuses et aux institutions poli- » tiques, au gouvernement ou à l'administration, aux lois civiles et crimi- » nelles, aux mœurs et aux usages; sous ces divers rapports, l'ouvrage » mérite un examen spécial et il ne peut être sans intérêt pour les personnes » qui s'occupent des écrivains du moyen âge », il faut le plaindre ou plutôt il suffit de lui répondre : — où est le détail rapporté par le chroniqueur dont l'exactitude a été confirmée par un écrivain de l'antiquité, par une découverte archéologique ou par les travaux récents de philologie?

III.

Nous avons parcouru l'existence de la Gaule-Belgique pendant plusieurs siècles sans y trouver la moindre étincelle d'une lueur historique de bon aloi. On pourrait, d'après nos chroniqueurs, et en particulier d'après Brusthem, continuer nos annales à l'époque romaine sans être jamais d'accord avec les écrivains de l'antiquité, pas plus avec Ammien Marcellin et Zosime qu'avec César et Tacite. C'est toujours le même système. Les noms des peuples anciens sont oubliés, sauf que parfois ils servent à baptiser des personnalités imaginaires : on ne dit rien des Toxandres, mais on imagine un Toxander, fils de Marsiandus, dixième prince de Brabant, trente-troisième prince de Tongres, troisième marquis du Saint-Empire, qui règne avec éclat (*magnificè*) de 378 à 408 après notre ère ; élevé à la cour de l'empereur Gratien et devenu maître de la milice, il est traîtreusement jeté en prison ; mais, grâce à saint Martin, évêque de Tours, il sort miraculeusement de prison et reçoit alors le baptême. Premier chrétien de sa race, il donne son nom à la Toxandrie [1]. Il est fâcheux pour ce récit que

[1] Brusthem, dans Mouskès, *loc. cit.*, p. 569.

300 ans avant cette époque, Pline l'ancien connaissait et mentionnait déjà le peuple des Toxandres.

La généalogie de ces prétendus ducs de Brabant est un pêle-mêle d'assertions de tout genre, où la bizarrerie se mêle à l'audace. Rien n'y est négligé pour asseoir sur des bases indestructibles la légitimité des droits des possesseurs des Pays-Bas sur nos contrées. Ils se rattachent directement, par la lignée masculine, au premier roi de Tongres, car Salvius Brabon, par qui commence la liste des fabuleux ducs de Brabant, était le vingtième descendant de Brabon l'ancien, frère de Troyr, premier roi de Tongres. Né en Arcadie, il vécut du temps de Julius Celsius et de son fils, Jules César; en poursuivant le cygne (ici on se rapproche de la légende du chevalier au Cygne), il connut Suana, veuve de Charles Ynachus, et, grâce à César, devint l'époux de Suana la jeune, sœur et héritière d'Octave, le dernier prince de Tongres. Celle-ci lui apporta en dot le duché de Brabant. Octavien-Auguste avait solennellement confirmé à Octave la suzeraineté de toutes les terres situées entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut, avec le droit d'y battre des monnaies d'or et d'argent, droit réservé aux Romains seuls, et, de plus, le droit exclusif de porter sur son bouclier l'insigne impérial, un aigle à une tête dans un champ doré.

Du temps de Charles Brabon, à l'époque de la naissance du Christ (*sic*), Tongres est brûlée par les Tréviriens, tandis que deux grands personnages, persécutés par Néron, viennent en Belgique. Granus laisse son nom à *Aquis-Granum* ou Aix-la-Chapelle et Antonius ou Antoine fonde Utrecht. Octave Brabon, fils du précédent, avec l'aide des Romains, défend Tongres contre les Gaulois soulevés, et, allié avec Trajan, chasse les Saxons de Valenciennes. Godard Brabon, fils d'Octave, régnait lorsque l'empereur Antonin le Pieux arriva a Huy et, admirant la situation de cette ville, y construisit une citadelle qu'il appela *Bien faite* (*Benefacta*). Godefroid Brabon, fils d'Octave, irrité de ce que l'empereur Commode avait fait tuer quelques princes gaulois et entre autres un de ses neveux, ordonna la mort de tous ceux qui ne voulurent pas se déclarer contre Commode et assiégea

les Romains dans Tournai. C'est Artsard, son petit-fils, qui avertit l'empereur Maximien de l'oppression exercée par Carausius, refoula celui-ci dans la Bretagne (ou Angleterre) et gouverna en paix la province qui lui obéissait auparavant et qui s'étendait de l'Escaut à l'Océan. C'est lui encore qui délivra de ses ennemis le césar Constance, assiégé dans Langres. Son fils Marsiandus vainquit les usurpateurs Maxence et Licinius et obtint, par concession impériale, la Picardie et l'Artois. Son petit-fils Ansigise, fils de Toxander, repoussa Groscus, duc des Vandales, qui avait pris Mayence et Metz. De lui naquit Charles le Beau, qui eut la douleur de voir Tongres saccagée et brûlée par Attila en l'an 453, le 13 juillet. Son fils Landon fonda Landen, et laissa ses états à son fils Austrasius, à qui Clovis confia le gouvernement de toute la Belgique ; il s'acquitta de sa charge avec tant de prudence que le pays garda son nom. Ce fut lui qui, dans une bataille livrée contre les Allemands, cria à Clovis de promettre à Dieu de se convertir au christianisme, afin d'obtenir la victoire. Il eut pour successeurs, d'abord Charles Nason ou le Nez, qui conquit la Thuringe; Charles de Hesbaie, dont la sœur Veraice eut d'Aimon, son mari, les quatre fils Aimon, et enfin Carloman, père de Pépin de Landen.

A l'aide de cet entassement de contre-vérités, péniblement élaborées, mais débitées avec le plus grand sérieux, on évitait d'admettre, dans l'histoire nationale, une période pendant laquelle le pays était soumis aux Romains. C'était peut-être patriotique et politique, mais à coup sûr peu authentique et peu intéressant. Il en est résulté que l'on a faussé complètement le caractère de la domination romaine, nié l'influence extrême exercée par les conquérants sur les mœurs, la langue, les institutions des vaincus, qu'ils n'ont pas tardé, d'ailleurs, à admettre à participer à l'exercice de leurs droits politiques et civils et auxquels ils ont inoculé le goût de leurs mœurs et de leurs plaisirs.

Les uns par enthousiasme pour la Germanie, les autres par suite d'une antipathie exagérée pour tout ce qui n'est pas chrétien, ont représenté l'état de la Belgique ancienne sous des couleurs qui ne répondent pas à la réalité.

Ceux-ci ont écrit :

« Sous la domination romaine il n'existait en Belgique qu'un très petit » nombre de villes ou plutôt d'étapes militaires, établies sur les grandes » voies de communication. Telles furent Boulogne, Térouanne, Cassel, » Wervick, Tournai, Bavai, Arras, Tongres. On comprend que les pays » sillonnés par les routes militaires aient participé plus ou moins à la » culture des Romains et à leurs superstitions ; mais au delà les indigènes » avaient conservé leur rudesse primitive. Aussi le Brabant et le territoire » de la province d'Anvers, les deux Flandres, le Limbourg, traversés plutôt » que conquis par les légions de Rome, n'étaient habités que par des » barbares, dans le sens rigoureux du mot, des espèces de sauvages, que » les historiens s'accordent à décrire sous des traits hideux. Ces tribus de » race germanique ou celtique partageaient leur journée entre la chasse, » le brigandage et la guerre ; ignorant les lois de la famille, adonnés aux » querelles, aux jeux de hasard, à la cervoise enivrante d'orge ou de froment, » immolant des animaux et même des hommes à leurs affreuses divinités. » Les sacrifices humains étaient connus de toutes les nations germa- » niques. »

Ces horreurs ne furent anéanties que par le christianisme : « Il fallait, » ajoute le même auteur, il fallait les attacher en quelque sorte au sol et les » habituer à la vie de famille en leur inspirant le goût du foyer et le goût » de l'agriculture régulière ; il fallait enfin cultiver leur intelligence en les » initiant à quelque degré aux lettres, aux sciences et aux arts. »

L'exagération est manifeste, sans cependant que l'on puisse contester la bienfaisante influence exercée par la prédication et la propagation des maximes de l'Évangile. Mais ni les mœurs des Germains n'étaient aussi barbares qu'on veut le prétendre, ni l'influence de la civilisation romaine ne fut aussi faible, même dans le nord de la Belgique. Il suffit de parcourir les lois salique et ripuaire pour se persuader que les Francs, même avant leur conversion, étaient un peuple agriculteur et non un peuple uniquement chasseur. Il ne pouvait être question, en Belgique, de se livrer à la

guerre et au brigandage, ni encore moins de sacrifier aux dieux des victimes humaines. L'autorité romaine, à laquelle obéissait tout le pays en deçà du Rhin, ne l'aurait pas toléré. D'après une opinion assez répandue en Belgique et opiniâtrément défendue, plus par amour-propre national qu'au moyen d'arguments sérieux, une partie de la Ménapie n'aurait jamais reconnu l'autorité de Rome. Outre que la position de la Flandre, située entre la Gaule, l'Angleterre et la Batavie, la rend inacceptable, on doit tenir compte de la découverte à Domburg, en Zélande, d'un grand nombre d'autels et autres antiquités. Établis solidement à Boulogne, à Domburg, dans la Batavie, les Romains commandaient évidemment les points les plus reculés de la Flandre.

Au surplus, deux genres de preuves confirment les récits des historiens romains : je veux parler des inscriptions et des antiquités. Le grand nombre de ces dernières, qui ont été trouvées dans notre pays, même dans la Campine et le Limbourg, attestent combien notre sol fut partout habité, cultivé, modifié par ses nouveaux possesseurs; les inscriptions, et surtout les congés militaires accordés à des vétérans et dont quelques-uns sont analysés dans notre *Table,* nous montrent les soldats ayant fait partie des cohortes autorisés à s'unir à des citoyennes romaines et, de la sorte, associés aux privilèges réservés aux conquérants [1].

Les Francs eux-mêmes, lorsqu'ils s'emparèrent de la Belgique, avaient

[1] On pouvait jusqu'à un certain point admettre la thèse que je combats ici, avant les nombreuses découvertes d'antiquités et les curieuses études faites dans ces derniers temps. Si en Campine, vaste territoire entrecoupé de marais et de bruyères, on n'a retrouvé qu'un moindre nombre d'établissements romains, il n'en est pas de même de toutes les contrées environnantes. La Flandre, même le pays de Waes, le Brabant et en particulier Asseche, Elewyt, Laeken, etc., la province de Limbourg ont fourni en abondance des antiquités de la même époque et l'on a pu reconnaître, dans des traces laissées par des habitations, que la vie y était luxueuse. Les villes citées dans le passage reproduit plus haut n'étaient pas de simples stations : c'étaient de belles et florissantes cités, les unes riches par leurs manufactures, comme Arras; les autres remarquables par leurs monuments, comme Boulogne par sa *Tour d'ordre* ou phare, Bavai par son aqueduc, toutes reliées les unes aux autres par d'admirables routes, dont les ramifications se multipliaient à l'infini.

déjà fait de nombreux emprunts à la civilisation romaine; l'examen des objets que contenait le tombeau de leur roi Childéric Ier, découvert dans les fondements de l'église Saint-Brice, de Tournai, lève tout doute à cet égard.

Il n'est pas hors de propos de remarquer que l'histoire de la propagation et de l'extension du christianisme en Belgique ne nous est pas parvenue sans avoir subi des altérations manifestes. Ici encore il est important de ne marcher qu'avec circonspection, en contrôlant les récits des chroniqueurs et des légendaires. Hariger, qui a écrit au Xe siècle les vies des évêques de Tongres et de Liége, regardait déjà le premier d'entre eux, saint Materne, comme un disciple direct de saint Pierre, et donnait à Tongres le nom d'Octavie, mais ce fut Gilles d'Orval qui, trois cents ans plus tard, multiplia à l'excès, à propos de Tongres, les exagérations ridicules et les étymologies fantasques. C'est dans son œuvre que l'on voit cette ville figurer parmi les quatre cités principales de l'empire, avec Rome, Carthage et Numance (*sic*). Elle devait son nom aux mots latins *tunderis* ou *tu underis,* parce qu'elle était baignée par les flots de l'Océan, à moins que l'on ne préférât dériver ce nom du mot *unguere,* fertiliser, parce que le sol y était rendu fécond par les vagues de l'Océan!

De même que Brusthem a coloré de toute manière sa généalogie des premiers ducs de Brabant, il a inventé ou accepté pour les premiers évêques de Tongres des détails qui provoquent le sourire. Marcel, mort en l'an 220, le 26 septembre, convertit Lutius, roi des Bretons; Séverin, mort le 31 octobre 253, était fils de Messerien, prince des Louvanistes; Martin, mort le 30 juin 276, était fils de Martin, comte de Namur, etc.[1]! C'est faire preuve de beaucoup d'imagination.

Actuellement on s'accorde à voir en saint Materne, d'accord avec des textes authentiques, un prélat ayant régi à la fois, vers l'an 300, les territoires de Trèves, de Cologne et de Tongres, le premier qui soit signalé comme ayant été revêtu dans nos contrées de la dignité épiscopale. S'il eut

[1] *Chronique de Philippe Mouskès,* loc. cit., p. 586.

des prédécesseurs, rien jusqu'à présent n'établit leur existence; mais, il faut le remarquer, le Materne historique ne figure pas, au IVe siècle, dans les listes falsifiées, ce qui achève de discréditer ces dernières. La vie de saint Servais lui-même ne nous est pas parvenue intacte. Cet évêque de Tongres joua un rôle important du temps des empereurs Valentinien, mais déjà Grégoire de Tours se trompe en attribuant à la crainte des Huns son départ de sa résidence épiscopale et sa retraite à Maestricht, où il mourut le 13 mai 384. Les Huns étaient encore, à cette époque, cantonnés dans l'Europe orientale, où ils ne vainquirent le roi des Goths, au delà du Borysthène ou Dniéper, qu'en 376. Concevoir des craintes à leur sujet alors qu'ils menaçaient à peine le Danube inférieur et pas de tout l'Elbe ou le Rhin, c'était afficher une terreur puérile, exagerée. Aussi des hagiographes ont-ils supposé un second saint Servais qui aurait vécu du temps d'Attila. Au surplus quitter la ville fortifiée de Tongres, pour se rendre, par crainte d'un siège, dans la ville moins importante de Maestricht, c'est déjà une idée difficile à accepter. Mais, ce qui est encore plus extraordinaire, c'est, pour fuir un ennemi, d'aller à sa rencontre; car les Huns guerroyaient dans l'Orient, et Maestricht est plus à l'est que Tongres.

A en juger par ces circonstances, le mot *Hun*, employé par Grégoire de Tours doit signifier un ennemi quelconque, idolâtre bien entendu; peut-être le prélat redoutait-il l'arrivée des Francs Saliens, alors payens et qui habitaient à peu de distance, dans la Campine. Ceci nous amène à parler d'un grand travail, où l'on a essayé d'expliquer cette désignation. Je veux parler de la monographie consacrée à sainte Ursule et aux onze mille vierges par le père De Buck, où ce savant bollandiste a prétendu que les nombreuses mentions de Huns que l'on rencontre en Belgique se rapportent à l'invasion d'Attila dans les Gaules. Après sa défaite à Châlons, ce monarque se serait dirigé vers notre pays et aurait enfin passé le Rhin à Cologne, où le massacre d'un grand nombre de captifs chrétiens aurait donné naissance à la légende des onze mille vierges. Malgré la vaste érudition déployée par le père De Buck, son hypothèse soulève une première objection, objection

capitale. Attila, vaincu dans la Champagne et se voyant obligé de retourner dans ses états, aurait-il allongé la distance qui l'en séparait dans des proportions démesurées; aurait-il augmenté les difficultés de sa retraite en prenant, au lieu de la direction de l'est, celle du nord? Rien de plus improbable. Les légendes où l'on parle des Huns concernent des événements qui se passèrent plus tard, et surtout au VIIe siècle; il est à supposer que leurs auteurs ont subi l'influence des invasions désastreuses faites dans la première moitié du Xe siècle par les Hongrois, appelés aussi Huns, en deçà du Rhin. La terreur qu'ils inspirèrent, à une époque où le pays souffrait encore des conséquences des ravages des Normands, leur fit attribuer tous les actes de violence commis en différents endroits, tels que le meurtre de sainte Rainilde à Saintes, celui d'un prince qui reçut la sépulture à Laeken, etc., etc. Un tumulus près de Merchten s'appelle encore *de Hynsberg* ou *Hunsberg* et, dans le pays de Drenthe, on donne le nom de *Hunnebedden*, les *Lits des Huns*, à de vieilles sépultures, remontant probablement aux temps préhistoriques. Ni les Huns, ni les Hongrois n'étant venus de ce côté de la Meuse, sauf ceux-ci une seule fois, dans une course rapide vers Thuin et Cambrai, les expressions des légendes doivent être une suite de la crainte générale que l'on avait d'eux.

Les légendes hagiographiques fournissent de curieux détails de mœurs, mais il en est peu qui soient antérieures à l'époque de l'invasion des Normands ou qui n'aient pas été remaniées après le IXe siècle. De plus, par une fatale circonstance, on a perdu la plupart des chartriers qui auraient pu nous fournir de nombreux actes, et notamment ceux des chapitres de Nivelles et d'Andenne et de l'abbaye de Lobbes. On peut juger par la comparaison de ces chartriers avec ceux des abbayes de Saint-Bertin, de Saint-Pierre de Gand et de Stavelot, du grand nombre de renseignements de toute espèce que l'on y aurait rencontrés, surtout pour la topographie de la Belgique centrale. Il faut d'autant plus regretter cette disparition que plusieurs actes d'une importance capitale ont été falsifiés. Les érudits ont contesté, avec plus ou moins de fondement, des textes très importants des

VIe et VIIe siècles; d'autres diplômes trahissent à première vue l'imposture, comme cette cédule, prétendument remise par une main céleste à Pépin de Herstal lorsqu'il fonda, dans son palais d'Ambra, le monastère d'Andain, dit depuis de Saint-Hubert. On y déclare que la localité avait été choisie par Dieu lui-même pour être convertie en une habitation monastique et qu'une punition éclatante frapperait ceux qui lui causeraient quelque préjudice [1]. La rareté et l'altération des diplômes et des légendes, ainsi que le petit nombre des historiens, à une époque où la culture des lettres s'éteignait peu à peu dans l'empire franc après s'être déjà affaiblie du temps des empereurs romains, constituent autant de causes qui rendent pénibles les travaux concernant ces temps reculés.

IV.

L'arrivée des Francs en Germanie et en Gaule n'a pas été entourée de moins de fables que les migrations des anciens Gaulois et des anciens Belges. Rappelons-le en quelques mots, les écrivains nationaux et, en premier lieu Grégoire de Tours, semblent ne rien connaître de l'origine véritable de ce peuple, qui a joué un rôle si considérable. Qu'étaient en réalité les anciens Francs? Des Germains de différentes tribus : Saliens, Attuaires, Chamaves, Cattes, etc., qui se coalisèrent sous un nom nouveau, pour lutter, soit contre les Romains, soit contre d'autres tributs, d'autres ligues ou confédérations de la même nation, la nation teutonique ou germanique.

Pour Grégoire de Tours les Francs apparaissent tout formés. Cet auteur

[1] Voici comment s'exprime cette pièce, dont la fabrication paraît datée du XIe siècle : *Hic est verò schedule coeli tenor : Hic locus a Deo electus ad salutem animarum multarum, terra sancta est valdè magnificanda, servorumque Dei patrimonium, quod augebitur et a potestatibus protegetur, variè tamen tribulabitur. Qui vero hunc locum vexaverit, sic in radice marcescat, ut in ramis non florescat; aut altrices ultionis eterne penas sustineat.* Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1125.

avait à sa disposition des sources aujourd'hui anéanties; il se borne à y faire de courts emprunts et perd l'occasion de nous apprendre l'origine de Clodion. Par contre des fables analogues à celles dont j'ai parlé se montrent. Pour les *Gesta Francorum*, le peuple de Clovis provient de douze mille Troyens échappés au sac de Troie sous la conduite de Priam et d'Anténor. Et à ce propos, souvenons-nous que l'antiquité avait déjà fait voyager très loin celui-ci, dont la mort n'est pas racontée par Homère. C'est Virgile qui nous le représente comme ayant navigué dans l'Adriatique et fondé, sur les bords de l'Adige, dans le pays des Liburniens, la ville de Padoue :

Antenor potuit
Illyricos penetrare sinus, atque intima tutus
Regna Liburnorum [1].

De l'Adige au Rhin il n'y a pas loin et les chroniqueurs ne faisaient, en définitive, que grossir de vieilles erreurs déjà acceptées.

C'est Anténor, selon Aimoïn, qui conduit les Troyens en Pannonie et y fonde la ville de *Sicambria*. La tribu germaine des Sicambres ne pouvait descendre, en effet, que d'anciens habitants de ce ruisseau que les vers d'Homère ont illustré, le Scamandre, que l'on appelait aussi le Sicambre [2]. Les fugitifs de Troie, après avoir obéi à Priam, puis à Friga, se divisèrent en deux fractions : l'une se fixa dans le pays qui, d'après elle, pris le nom de Macédoine; l'autre prit pour roi Francion, qui fut le premier des rois Francs, procédé facile pour établir une parenté entre les soldats de Clovis et ceux d'Alexandre. Les sujets de Francion s'établirent entre le Rhin et le Danube et, ajoute-t-on tant on avait perdu le souvenir de la véritable chronologie, abjurèrent la domination romaine. En effet, par un bouleversement d'idées dont il est difficile de se rendre compte, le siège de Troie est parfois rapproché, d'une manière étrange, du temps des premiers rois mérovingiens, et l'on n'hésite pas à faire de Marcomir et de Sunno ou

[1] *Énéide*, L. I, v. 243 et suivants.

[2] *Collectio historica chronographica*, dans Canisius, *Lectiones antiquae*, t. II (édit. de Basnage).

Sunnon, qui en réalité vécurent au IVe siècle de notre ère, des fils d'illustres Troyens. Ces chefs qui, selon Conrad, abbé d'Ursperg, et l'abbé Suger, vinrent de la Sicambrie sur les bords du Rhin, étaient fils : l'un de Priam, et l'autre d'Anténor. Philippe Mouskès et Jean d'Outre-Meuse appartiennent à cette école. D'après eux Priam règne de 343 à 376 après Jésus-Christ, puis vint son fils Marchones, c'est-à-dire Marcomir, puis Pharamond, fils de Marchones, etc.

Tout cela ne mérite aucune attention, si ce n'est d'être signalé comme une invention tardive et étrange.

Pour juger de la différence qui se manifeste entre les récits historiques, il est utile de comparer Grégoire de Tours et les *Gesta francorum*. Autant le premier est rempli de détails curieux et presque toujours exacts, autant les seconds sont riches en fables pour les temps anciens et en détails arides et sans intérêt pour l'époque la plus récente. L'auteur des *Gesta* raconte mal et s'efforce de suppléer à ce qui lui manque de talent en recueillant des faits puérils et mensongers, tandis que son modèle a tracé des faits et des mœurs de ses contemporains un tableau que l'on ne saurait assez étudier.

Schayes, dans un mémoire couronné par l'Académie des sciences de Bruxelles : *Sur les documents du moyen âge relatifs à la Belgique avant et pendant la domination romaine*[1], a donné une analyse péniblement écrite, mais exacte, de la plupart des œuvres singulières dont j'ai parlé jusqu'ici. Il en montre bien l'emphase et le vide.

L'histoire des premiers rois mérovingiens est retracée dans un poème plein d'originalité, mais qui n'a conservé des événements réels que quelques noms, tels que ceux d'Ettel ou Attila, Sigfrid ou Sigebert, roi d'Austrasie, Brunchilde ou Brunehaut. La tradition, en traversant les masses populaires de génération en génération, a conservé le souvenir de ces rois barbares et de ces reines peut-être plus barbares encore, dont Grégoire de Tours nous a raconté les cruautés. Un barde inconnu a traduit et transformé le récit de

[1] *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, t. XII.

l'évêque-chroniqueur, enrichi son texte de détails nouveaux et d'inventions poétiques. Quand les littératures modernes naissent, quand nos langues sont presque formées, une épopée apparaît grâce au génie d'un minnesinger. Les *Niebelungen,* tel est le nom du poème, semblent un dernier écho des chants héroïques de la vieille Germanie. Les anciens preux s'y montrent avec leur vaillance, leur énergie, et aussi avec leur astuce et leur férocité, et le sang tache pour ainsi dire toutes les pages du livre. Mais combien les passions ardentes y sont atténuées par de nobles sentiments, que de délicatesse dans la peinture des amours, que de loyauté chez Sigfried, que d'affection dévouée chez Chrimhield.

Ce ne sont pas seulement les faits qui sont altérés, les sentiments sont dépeints sous les couleurs qui plaisaient aux âmes rêveuses du moyen âge. On sent, à travers ce tableau de tant de combats et de rivalités, qu'entre l'époque qui a fourni le sujet du poème et la composition de ce dernier, une révolution complète s'est opérée dans les esprits. La chevalerie est née avec ses mœurs imprégnées à la fois de galanterie, de dévouement et de mysticisme. On est loin de l'époque mérovingienne, où régnaient des mœurs à la fois farouches et corrompues, où la mauvaise foi et le mépris pour la femme étaient affichés sans honte. Les *Niebelungen* ne sont pas étrangères à notre histoire, car le pays du roi Sigfried c'est la Néerlande ; il a pour capitale, et ceci semble un souvenir de l'histoire de l'empire des Césars, Xanten près de Clèves, la *Colonia Ulpia Trajana* des Romains. Ces *Castra vetera* que l'empereur Auguste avait établi pour tenir en respect la Basse-Germanie, n'avaient plus de raisons d'être, la colonie de Trajan avait disparu, sa prospérité étant échue pour quelque temps à Birthen, qui était un grand centre commercial au IXe siècle. Quant à la localité nouvelle dite Xanten, elle hérita quelque peu de la suprématie et de la renommée du même emplacement ; nous voyons, en effet, qu'au XIIIe siècle c'était à ses échevins que devaient recourir, en cas de doute, ceux d'une ville bien plus importante alors, celle de Duisburg, située au delà du Rhin [1]. Une

[1] Charte de 1248 dans Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins,* t. II, p. 172.

réputation aussi persistante permet d'expliquer et de comprendre le choix de l'auteur des *Niebelungen*. Quant à l'époque où le poème fut rédigé, elle se place vers le XIIe siècle et, pour la fixer, il suffit de se rappeler que la petite ville de Worms, aujourd'hui si déchue et si obscure, y joue un rôle important, Worms, qui fut l'un des séjours favoris des empereurs de la Maison de Franconie et des Hohenstauffen, Worms qui fut aussi l'un des foyers les plus actifs des idées communales en Allemagne à la fin du XIe et pendant les XIIe et XIIIe siècles.

On a dit et répété que les Francs avaient des chants guerriers et des récits poétiques, qui se transmettaient de bouche en bouche, de génération en génération. Ces chants, dont on a conservé de très rares mentions, de très courts fragments, ont été négligés par les anciens chroniqueurs, qui auraient mieux fait de nous les conserver que de copier des récits n'ayant pas l'ombre de vérité. Tel est le chant qui rappelait les combats du roi Clotaire contre les Saxons et qui est cité dans la légende de saint Faron ; celui qui raconte le combat du roi Louis contre les Normands, la chanson de Roland à Roncevaux, que Taillefer chantait à Hastings, etc., sont des compositions du même genre. Charlemagne en avait fait recueillir une collection considérable, mais l'esprit timoré de son successeur les voua à la destruction.

La biographie des Carlovingiens, et surtout de Charlemagne, est sortie toute mutilée des mains des trouvères. Ils l'ont rendue pour ainsi dire méconnaissable, et c'est de bonne heure que le romanesque l'a envahie. Le premier coupable est le moine de Saint-Gall, ce bavard à l'œuvre duquel on a attaché une importance qu'elle ne mérite pas, car c'est précisément par les détails qu'elle pèche. Ce religieux nous fait connaître peu de faits, mais il a la prétention de dépeindre des épisodes en détail, et ces détails sont pleins d'exagération. En voici un exemple qui a été souvent mis sous les yeux du lecteur pour retracer la terreur qu'inspirait le terrible Charles. Il s'agit de l'apparition de l'armée franque devant Pavie, défendue par Didier, roi des Lombards :

Didier et un comte franc, nommé Oger, réfugié près du roi, voient successivement se déployer dans la plaine les différentes fractions de l'armée franque, toutes plus formidables les unes que les autres ; enfin apparaît Charles lui-même, bardé de fer, entouré de soldats équipés de même. Cet aspect inspire une terreur générale : « La fermeté des murs et des » jeunes gens s'ébranla de frayeur à la vue du fer, et le fer paralysa la » sagesse des vieillards. Ce que moi, pauvre écrivain bégayant et édenté, » j'ai tenté de peindre dans une traînante description, Oger l'aperçut d'un » coup d'œil rapide et dit à Didier : Voici celui que vous cherchez avec » tant de peine, et, en prononçant ces mots, il tomba presque sans vie [1]. »

Comme pathétique, c'est un morceau achevé ; rien qu'à le lire on gagne le frisson. Puis, la réflexion aidant, on se prend à sourire. Quoi, Didier a ressenti de pareilles transes à la seule vue de Charlemagne, ce vaillant roi qui, pendant sept mois, s'obstina à défendre sa capitale contre son redoutable ennemi. Il n'avait donc pas une si grande peur puisqu'il lutta jusqu'à la dernière extrémité. Non, il n'ignorait pas ce qu'était une armée franque, car vingt ans auparavant, en 753, il avait aidé son prédécesseur Ataulphe à guerroyer contre Pépin le Bref. Pour les Lombards, et en particulier pour les habitants de Pavie, les Francs n'étaient donc pas des inconnus, et les exagérations du moine de Saint-Gall, au lieu d'être prises à la lettre, ne constituent que des rodomontades. La peur d'Oger, qui avait lui-même combattu parmi les soldats de Charlemagne, est d'un ridicule achevé.

Ailleurs le même écrivain montre Charlemagne sous un autre aspect. C'est l'empereur qui tremble à son tour. Il contemple avec tristesse des vaisseaux de pirates qui louvoyaient, non loin de la côte. « Charles, dit-il, » saisi d'une juste crainte, se levant de table, se mit à la fenêtre, regardant » l'orient, et y demeura longtemps le visage inondé de pleurs. Personne » n'osait l'interroger. Alors le belliqueux prince expliqua lui-même aux » grands de sa cour la cause de ses larmes : Savez-vous, fidèles com-

[1] Capefigue, *Histoire de Charlemagne*, t. I, p. 150 (édit. de Bruxelles, 1842).

» pagnons, leur dit-il, pourquoi je pleure ? Certes, je ne crains rien de ces
» hommes pour moi-même ; mais je m'afflige que, moi vivant, ils aient
» presque abordé dans mon royaume, et je suis déchiré d'une vive tristesse
» quand je prévois les maux sous lesquels ils écraseront mes neveux et
» leurs peuples. »

Ici le narrateur trahit les préoccupations de son temps. Quand il écrivait son livre et songeait à l'offrir au fantôme de monarque que l'histoire a baptisé du nom de Charles le Gros, la monarchie franque souffrait cruellement des ravages des Normands. Les terreurs dont il était assailli dans sa cellule, c'est gratuitement qu'il les attribue à un conquérant vainqueur dans vingt batailles et dont l'ardeur infatigable et le génie prévoyant savaient prescrire des mesures contre les pirates, mais non redouter leurs attaques. Comment Charles a-t-il pu s'y prendre pour voir les Normands arriver de l'est, car c'est des Normands que le moine de Saint-Gall parle, d'après l'opinion généralement acceptée ? On ne s'en douterait guère en lisant ses contes ; pour leur reconnaître une parcelle de véracité il faudrait se représenter Charlemagne assis à une fenêtre du palais de Narbonne et les Normands cinglant à l'aventure dans le golfe de Lyon, où ils n'apparurent pas avant la fin du IXe siècle.

Je le répète, c'est le détail surtout qui est faux, ce sont les sentiments qui sont dénaturés et empruntés. Essayer de donner à une narration de la couleur locale à l'aide de pareilles indications, c'est prendre des couleurs frelatées pour exécuter un tableau.

L'un de nos contemporains, un écrivain dont les œuvres ont joui pendant quelque temps d'une certaine popularité, Capefigue, a composé une *Histoire de Charlemagne,* où les traditions poétiques du moyen âge absorbent et noient, sous prétexte de les compléter, les détails donnés sur ce prince par Eginhard et d'autres du même temps. Effort pénible qui n'a servi qu'à égarer les lecteurs de son livre. A quoi, en effet, peut servir, pour la connaissance des mœurs et des institutions du VIIIe siècle, les assertions de trouvères ou de romanciers vivant à une époque beaucoup plus rap-

prochée, dans une société toute différente, sous l'empire d'idées absolument nouvelles.

Loin de constituer un écho fidèle des chants qui se répétaient chez les Francs à l'époque des Carlovingiens, les poèmes du moyen âge où sont célébrés les épisodes de l'histoire de ce temps affectent un tout autre caractère. Et cela est tout naturel. Ils ont été composés à une époque où l'on n'avait plus qu'une vague connaissance des actions de Charles-Martel et de ses descendants ; on ne pouvait plus apprécier la nature des obstacles qu'ils avaient dû vaincre, ni celle des institutions par lesquelles ils avaient fortifié et consolidé leur domination. Aussi tout ce que les trouvères en racontent est dénaturé.

On sait que Charles-Martel, pour s'assurer l'appui de ceux qui l'entouraient, dut leur distribuer une partie des biens des églises et des monastères et s'attira ainsi l'inimitié des ecclésiastiques, qui le représentèrent dans leurs écrits comme un damné. Dans le *Roman di Garin le Loherain,* pour repousser les Vandales, qui avaient détruit Reims et assiégeaient Paris, il se jette aux genoux du pape, dans un concile réuni à Lyon, afin d'obtenir de l'aide. Ses nobles, et surtout Hervis le Loherain, lui conseillent d'arracher de l'or aux clercs en employant la violence, mais l'abbé de Cluny proteste au nom des monastères et n'accorde des subsides qu'à regret [1]. Charles-Martel bataille ensuite contre les Vandales et les Sarrasins et périt glorieusement, frappé de deux épieux. Voilà comment on habillait, au XIIIe siècle, les événements du VIIIe. Ailleurs, Charles combat Gérard de Roussillon, qui, en réalité, vécut au IXe siècle. Ce Gérard a les fortunes les plus singulières ; ici on raconte comment il fut charbonnier pendant sept ans, là on lui donne pour femme une fille de l'empereur de Constantinople ; quelquefois on en fait un commandant des côtes de Flandre.

Pépin le Bref n'est pas traité avec plus d'égards que son père. Les romans lui attribuent deux femmes : Blanchefour, qu'il répudie parce qu'il

[1] L'abbaye de Cluny ne fut fondée qu'en l'an 910.

n'en a pas d'enfants, et Berthe, fille de Flore, premier roi chrétien de Hongrie, à laquelle une fraude coupable substitue une méchante créature et qui passe plusieurs années dans la solitude, à peu près comme l'héroïne de l'historiette de Geneviève de Brabant. La légende de Berthe aux grands pieds a fourni au trouvère Adenez, l'un des protégés du duc de Brabant Henri III, le sujet d'un interminable poème, et celle de la *Lignée Gascogne* ceux de plusieurs grandes compositions, où il est surtout question de Garin le Lorrain et de sa famille.

Il serait inutile d'entrer dans des longueurs infinies pour exposer à quel point le règne de Charlemagne a été défiguré. Chaque année de la vie de ce prince fut, pour ainsi dire, marquée par des batailles. Il étendit ses états de l'Èbre à l'Elbe et de la mer du Nord à l'extrémité méridionale de l'Italie. Cela ne suffit pas. On lui prêta deux expéditions colossales vers l'est et le sud ; le roman de *Giron li Courtois et de Meladius* prétend même qu'il conquit l'Angleterre [1]. D'une part, dit-on, il s'est rendu maître de Byzance ou Constantinople, puis de Jérusalem ; d'autre part, il a parcouru en vainqueur l'Espagne et s'est avancé jusqu'au détroit de Gibraltar.

Ses capitaines, ses conseillers grandirent également dans des proportions inaccoutumées. Une auréole de gloire et de poésie se forme autour de chaque nom mentionné dans les chroniques d'Eginhard. C'est ce qui arriva au comte Oger, qui devint Oger le Danois ; à Roland, à Renaud, qui servit de prototype à Renaud de Montauban. Ces personnages historiques ne suffisant pas, on en crée de nouveaux, tels que Gérard de Nevers, Vivien, Guillaume d'Orange dit au court nez, Huon de Bordeaux, l'archevêque de Reims Turpin, les quatre fils Aimon. Ces paladins guerroyent contre des ennemis impossibles ; les Turcs, dont l'apparition dans l'Asie intérieure ne remonte qu'au XIe siècle, combattent Guillaume d'Orange à une soi-disant bataille d'Elyscamps. Charles n'avait pas une cour assez pompeuse ; on l'entoure de douze pairs, comme s'il avait vécu au XIIe ou au XIIIe siècle ; caractère, mœurs, usages, tout en effet appartient à cette dernière époque.

L'empereur ne reste pas ce qu'il était encore pour le moine de Saint-Gall et ses contemporains : un objet de terreur et d'admiration. On le hait ou on le bafoue. Les poèmes et les romans portent très souvent l'empreinte des répugnances qu'inspiraient aux hommes de Gascogne et d'Aquitaine la race de Hugues-Capet, aux barons féodaux les puissants monarques de Paris. Tantôt les fictions des trouvères abondent en paroles de haine contre l'illustre souverain, tantôt elles couvrent de mépris le vainqueur des Lombards, des Saxons et des Sarrasins.

Dans *Ogier le Danois* et *Doolin de Mayence* les vassaux de Charles lui résistent en le couvrant d'injures; ailleurs on le représente comme absorbé par le siège de Montauban ou une guerre contre les quatre fils Aimon, et son éternel adversaire Maugis le fourre dans un sac. Volontiers on le fait passer pour un mari trompé et un souverain imbécile. Un épisode, emprunté à *Guiteclin de Sassoigne,* œuvre de Jean Bodel, d'Arras, trouvère du XIIIe siècle, mérite d'être cité comme reproduisant ce qui a pu se passer, non du temps de Charlemagne, mais à l'époque où vécut Bodel. L'empereur a besoin d'argent; il en demande à ses barons *hurepés* d'Anjou, de Bretagne et de Neustrie. Les Anglais, les Allemands, les Bavarois payèrent le tribut, les *hurepés* le refusent. Que deviendraient leurs franchises si on les soumettait à cette obligation! Que font-ils donc? Ils renferment quatre deniers dans le pennon de chaque lance et se présentent ainsi à la cour de Charles. « Viens prendre toi-même le treuage si tu l'oses, » lui disent-ils. L'empereur vient au-devant d'eux, pieds nus, sans couronne; il renonce à ses exigences, il ne leur réclamera jamais le tribut [1] !

Les poèmes dont je viens de parler ne constituent donc qu'un écho faible et dénaturé de l'époque carlovingienne. Pour avoir de celle-ci une idée juste, il faut les écarter de sa pensée. Écrits tardivement, ils n'ont pas conservé un souvenir exact de l'homme qui éleva si haut la monarchie franque, qui continua avec tant d'ardeur l'œuvre entreprise et poursuivie

[1] Capefigue, *loc. cit.*, p. 178.

par son bisaïeul, son aïeul et son père. Cependant, on doit le remarquer, les narrations infidèles ont été les sources auxquelles on a le plus volontiers puisé. Le faux Tilpin ou Turpin [1], l'inventeur d'une prétendue conquête de l'Espagne, jouit longtemps d'une réputation bien plus étendue que le consciencieux Eginhard. Philippe Mouskès, si exact en ce qui regarde les événements de son temps, le copie ainsi que de nombreux auteurs de la même force, et Albéric de Trois-Fontaines, dont la chronique a une grande valeur, accepte la réalité du pèlerinage de Charles à Jérusalem. Mais pourquoi critiquer le passé ? Ne s'est-il pas trouvé de notre temps des hommes qui ont trouvé insuffisante la dose de gloire attribuée par l'histoire à Charlemagne et qui, dans les peintures murales de l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, ont fait figurer une bataille livrée près de Cordoue parmi les événements remarquables de son règne ?

V.

La période postérieure au règne de Charlemagne n'eût pas le don d'émouvoir les trouvères. Ils ne célèbrent ni les efforts héroïques des populations pour repousser les Normands et les Hongrois, ni les suites d'expéditions heureuses par lesquelles, en France les descendants de Robert le Fort, en Allemagne, en Lotharingie et en Italie ceux de Henri l'Oiseleur, s'assurèrent la possession des trônes occupés avant eux par les Carlovingiens. Pour beaucoup d'événements, même les plus héroïques, l'heure de l'oubli était venue ; sur d'autres, plus importants peut-être, on se taisait volontiers, en songeant aux entreprises coupables, aux complots honteux, aux crimes politiques de toute espèce auxquels n'avait pu résister l'édifice colossal élevé par ces quatre grands princes : Pépin de Herstal, Charles-Martel, Pépin le Bref et Charlemagne.

Le IXe et le Xe siècle se passèrent dans des guerres continuelles,

[1] La chronique de Turpin est dédiée à Léoprand, doyen d'Aix-la-Chapelle, personnage aussi fabuleux que les contes dont sa chronique est remplie.

et il en résulta la constitution d'une féodalité puissante, répandue dans divers états, dont quelques-uns prirent une solide consistance. Le souvenir de l'empire des Césars, que Charlemagne avait songé à faire renaître, s'affaiblit en se déplaçant, en se transportant dans la Germanie, si longtemps hostile aux idées romaines. Dans les autres contrées les rois s'efforcèrent d'introduire un esprit national, hostile à toute suprématie venue du dehors, et quelques princes secondaires furent assez heureux pour donner à leurs domaines une vitalité suffisante pour leur attirer une considération particulière. De ce nombre fut le Brabant, dont les grandes libertés devinrent célèbres; de ce nombre aussi fut la Flandre, mais grâce à une autre cause, grâce à un développement énorme du commerce et de l'industrie et ensuite de l'esprit de liberté.

La formation des états et des nationalités provoqua celle des langues modernes ou plutôt y aida. Des littératures naquirent alors et leurs premières productions consistèrent en chants, en poèmes, en romans, qui puisèrent leurs sujets dans l'histoire, d'ordinaire en la dénaturant. Comme on l'a vu par ce qui précède, tous les temps revêtirent, dans les mains des auteurs, une nouvelle couleur. On ne manqua pas d'adopter le même système pour célébrer les dynasties ou les familles nobles, et l'on vit apparaître un essaim de fables destinées à augmenter l'éclat poétique des lignées alors illustres.

Ainsi naquirent la légende des Forestiers de Flandre, celle du Chevalier au Cygne, celle des comtes de Huy, etc.

J'ai parlé ailleurs [1] de la première et j'ai fait ressortir alors comment le mythe des forestiers avait pris de plus en plus de vastes proportions, comment, l'imagination aidant, on avait constamment reculé l'époque de leur apparition et multiplié leurs actions; comment, au XVe siècle, on prétendait être bien plus instruit de leurs faits et gestes qu'au XIIe. A cette dernière époque on se bornait à dire :

« En l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur 792, Charles le Grand

[1] *La légende des forestiers de Flandre,* dans les *Bulletins de l'Académie,* 2e série, t. XXXVI (1873).

» régnant en France, Lideric, comte d'Harlebeek, voyant la Flandre » déserte, inculte et couverte de bois, l'occupa. Il procréa le comte Enguer- » rand, Enguerrand procréa *Audacer ;* quant à *Audacer,* il procréa Bau- » douin *Ferreus* ou de fer [1]. » Une simple observation suffit pour détruire ce conte. La Flandre et le Mempisc (la Flandre du côté de Courtrai) étaient si bien peuplés que Louis, le fils de Charlemagne, signale dans ses Capitulaires les conjurations qui s'y trament parmi les serfs [2]. De plus, comme je l'ai déjà observé, nombre de localités flamandes se trouvent citées dans des cartulaires, avant l'an 800.

Dans un deuxième récit, qui apparaît au XVe siècle [3], on donne à Lideric des prédécesseurs. En 621, y est-il dit, du temps de l'empereur Héraclius et du temps de Clotaire, fils de Clovis (*sic*), vivait un prince nommé Salvart, seigneur de Dijon en Bourgogne. Ce Salvart, passant par le château appelé Lisle-le-Buc, est tué par un géant nommé Finard ; il laisse un fils nommé Lideric, dont l'histoire est d'un romanesque exagéré et dont le fils, Antoine, est martyrisé par les Vandales. La Flandre, dévastée par ce peuple et par les Huns, reste déserte jusqu'à l'époque d'un second Lideric qui, à son tour, y arrive ; la première chose qu'il aperçoit, dans ce pays sauvage, ce sont les armoiries de ses ancêtres suspendues dans l'église d'Harlebeek. A franchement parler, il faut être doué d'une foi robuste pour attacher quelque valeur à de pareils bavardages.

Mais ce n'est pas tout : une chronique de l'abbaye de Saint-Bavon [4] est encore mieux instruite des antiquités de la Flandre. D'après elle le premier des forestiers est Flandbert, fils de Blésende, sœur du roi Clodion. Ici la liste est complète. La Flandre a ses forestiers depuis le commencement du Ve siècle. Il n'y a dans son histoire comtale ni lacune, ni interruption.

[1] *Liber floridus* de l'abbaye de Saint-Bertin (et non Saint-Bavon), écrit en 1121. Voir De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ,* t. I, p. 1.

[2] Capitulaire de l'an 821. Pertz, *Legum t. I,* p. 230.

[3] Voir De Smet, *loc. cit.,* t. I, pp. 19 à 33.

[4] Publiée par De Smet, *loc. cit.,* p. 456.

Quelquefois on fait du second Lideric un chef donné par Charlemagne aux Saxons transplantés en Flandre et on lui attribue la dignité de préfet de la mer. On invente sans scrupule ; on ajoute l'erreur à l'erreur [1].

La légende du Chevalier au Cygne a, de même, grandi dans des proportions incroyables. On en a cherché l'origine dans les temps les plus reculés, chez les peuples les plus ignorés ; on n'aurait pas dû aller si loin, comme l'a très bien fait remarquer de Reiffenberg. Le cygne (*zwaen* en flamand) est un oiseau du Nord ; il a, dans ses allures, quelque chose du navire ; il a suffi d'une faible dose d'imagination pour enfanter l'histoire d'un guerrier apparaissant sur un batelet traîné par cet oiseau.

Y a-t-il dans les annales du moyen âge un nom entouré de plus de gloire et de respect que celui de Godefroid de Bouillon ? Son dévouement à l'empereur Henri IV est attesté par les chroniqueurs du temps ; ses qualités morales sont exaltées par les historiens de la première croisade. Son origine, ses exploits, sa destinée dernière sont connus dans tous leurs détails. Mais il ne suffisait pas qu'il fût le fils d'un comte de Boulogne et d'une princesse d'Ardenne, on imagina pour lui une filiation mystérieuse. Dans un château célèbre des environs de Cologne, appelé *Juvamen,* quelques princes, dit-on, se trouvaient un jour réunis ; tout à coup ils virent arriver sur le Rhin un batelet qu'un cygne tirait au moyen d'une chaîne d'argent. Il en sortit un bel inconnu qui prit femme dans le pays et en eut des enfants. Un jour le cygne étant revenu, il alla le rejoindre et ne reparut plus, mais il avait laissé une postérité, qui se perpétua.

Cette légende, dite du Chevalier au Cygne (*cycni fabula*), se répandit avec une célérité merveilleuse. Le premier qui en parle est Guillaume de Tyr, l'historien des premières croisades ; mais, ajoutons-le pour son honneur, il n'y croyait pas [2], pas plus que notre Van Maerlant ; beaucoup d'autres, par contre, s'y laissèrent prendre, entre autres Lambert d'Ardres,

[1] Voir ma dissertation : *Sur les premiers temps de l'histoire de la Flandre,* dans les *Bulletins de l'Académie,* 3e série, t. IX (1885).

[2] *Praeterimus denique studiosè, licet id verum fuisse plurimorum astruat narratio, cygni fabulam,*

l'auteur de la *Chronique des comtes de Guines et d'Ardres* [1], un fragment de chronique attribué à un religieux de l'abbaye de Brogne et remontant, dit-on, à l'an 1211; Philippe Mouskès de Tournai, qui place à Ninègue le lieu de l'apparition du chevalier chez une duchesse, dont la fille devint la mère de Godefroid [2], et une foule de poètes qui s'empressèrent d'embellir le récit primitif de toute manière, comme le fit, entre autres, Wolfram d'Eschenbach, dans son *Parcival* [3].

Une origine analogue fut donnée aux ducs de Brabant. Boendale en parle, mais sans y attacher d'importance [4]. Plus tard, dans le poème intitulé *Lohengrin* [5], Elsa est fille du duc de Brabant et de Limbourg, tandis que son ennemie, qui lui conseille d'arracher son secret au célèbre chevalier, est duchesse de Clèves. Suivant divers récits, rapportés par Olivier de la Marche et d'autres écrivains, l'amante du chevalier, Béatrix, fille de Thierri, duc de Clèves, est la souche des ducs de Clèves, des comtes de Looz et de Teisterbant et des landgraves de Hesse. Les personnages de *Suana* (ou Cygne), femme du prétendu duc de Brabant Salvius Brabon et d'Antigone, le géant d'Anvers, se ramifient à ces inventions multiples. Au XVIIe siècle encore, Malbrancq ne se contente pas d'accepter la légende comme un article de foi, il la complète et étaie sur cette base tout un arbre généalogique de prétendus comtes de Waldpurg [6].

De Reiffenberg, à qui j'emprunte ces détails, a édité, dans le t. IV des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et*

undè vulgo dicitur sementivam eis fuisse originem, eò quod a vero videatur deficere talis assertio. Guillaume de Tyr, L. IX, c. 6.

[1] *Cygnus phantasticus sed verus et divinus,* dit-il, en parlant du cygne auquel les comtes de Boulogne devraient leur origine.

[2] T. II, vers 16024.

[3] Vers l'an 1205.

[4] Willems, *Brabantsche Yeesten,* t. I, p. 1.

[5] Grimm, *Deutsche Sagen,* t. II, p. 306.

[6] Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus,* t. I, p. 277.

de Luxembourg, en la faisant précéder d'un très savant et très sagace commentaire, le poème intitulé : *Le Chevalier au Cygne,* mais il l'a attribué à tort à Renaud et à Graindor de Douai. Ailleurs on a voulu lui donner pour auteur un moine de l'abbaye de Saint-Trond [1]; j'avoue que les raisons alléguées en faveur de cette opinion ne m'ont pas séduit. En tous cas, l'œuvre est très tardive et ne date que de l'an 1300 environ.

Dans un écrit dédié à Urbain IV, qui avait appartenu à l'église de Liège et occupa le siège pontifical de 1261 à 1265, un moine nommé Drogon, écolâtre de Reims, a dénaturé les actions du chef de la première croisade. D'après lui, lorsque le duc de Bouillon prit la croix et prépara son voyage d'outre-mer, il pressura sans pitié ses sujets et extorqua d'eux des sommes incalculables. Chargé du fruit de ses exactions, il se mit en route, mais il fut complètement défait par les Sarrasins et perdit tout ce qu'il avait amassé. En revenant en grande confusion dans ses États, il passa par Rome pour y voir son frère, qui, en ce temps-là, était pape. Il lui raconta sa défaite et lui exposa la honte dont il était couvert. Son frère lui conseilla de continuer son voyage et, lorsqu'il serait de retour, de vendre autant de patrimoine qu'il en faudrait pour restituer aux siens ce qu'il leur avait enlevé par la violence et la rapine. Il pourrait alors se remettre en route et essayer d'effacer son opprobre en bataillant avec vaillance pour la défense de la Terre sainte. Godefroid suivit les conseils de son frère et ce fut de la sorte qu'en se dirigeant vers Jérusalem, il prit Antioche et une foule d'autres cités, de villes et de villages [2].

Il y a là un mélange singulier des événements réels et de circonstances de la vie d'autres personnages. Ainsi ce pape qui est le frère d'un duc de Bouillon fait songer à Étienne IX, l'un des membres de cette famille ducale de Lotharingie, si puissante au XIe siècle; les exactions de Godefroid rappellent celles de l'évêque de Liège Obert, qui se procura de toute manière

[1] Adolphe Borgnet, Introduction au tome V de la même collection.

[2] *Summa sive liber aureus de omni facultate,* cité par Varin, *Archives législatives de la ville de Reims,* t. I, pp. 453-454, et *Monuments,* t. V, p. XXI.

de l'argent afin de payer l'achat du duché de Bouillon. N'est-il pas curieux de voir, après un siècle et demi, un événement aussi éclatant que la première croisade surchargé de détails complètement dénaturés, et cela par un ecclésiastique honoré de la dignité d'écolâtre, c'est-à-dire de la charge de surveillant de l'instruction, dans un pays (l'archevêché de Reims), dont une partie du duché de Bouillon était tenue en fief, dans un livre adressé à un pape qui avait vécu à Liège. De deux choses l'une : ou Drogon était peu versé dans l'histoire du pays, ce qui semble difficile à admettre, ou il se souciait médiocrement de l'altérer, pourvu que son récit pût renfermer une leçon de morale.

Notre d'Outre-Meuse, que j'ai déjà pris si souvent en flagrant délit d'inexactitude historique, ne s'est pas ménagé à propos de la ville de Huy. Non content d'avoir introduit des des Prés à toutes les pages de l'histoire de Liége, il a créé ou accepté (s'il ne les a créés) des comtes de Huy qui, cela ne pouvait manquer, appartenaient également à sa famille. Il faut croire que son procédé n'a rien de blâmable, car, jusqu'à présent, je ne l'ai pas vu flétrir. Je ne puis cependant éviter de produire ici une remarque : aucun document n'établit, avec certitude, l'affiliation du chroniqueur à la famille noble des des Prés; il s'appelait simplement Jean d'Outre-Meuse [1].

Sa narration dérive d'un fait vrai, l'existence du comté de Huy, qui s'étendait sur une partie de la Hesbaie [2] et dont le dernier titulaire fut Ausfrid, mort sans enfants, après avoir renoncé à ses droits en faveur de la cathédrale de Saint-Lambert, de Liège. Ce comté, suivant un manuscrit de

[1] Voir à cet égard les détails donnés par notre confrère Stanislas Bormans, dans sa belle Introduction au *Myreur des histors* et à la *Geste de Liége*, pp. VI et suivantes. Il est vrai qu'au début de son livre d'Outre-Meuse se qualifie de « Jean des Preis dit d'Outremeuse, » et qu'ailleurs il prétend être le petit-fils du docteur Nicolas Lardenois, fils d'un Radus, blessé dans une bataille livrée en 1264, mais cette bataille étant imaginaire, pourquoi la généalogie ne le serait-elle pas aussi? Dans cette bataille d'Outre-Meuse nous montre son prétendu bisaïeul tuant le duc de Brabant Henri (mort dans son lit en 1261) et combattant le jeune duc Jean, qui alors n'était pas duc et était à peine âgé de huit ans! Voilà jusqu'où allait le savoir ou la véracité du chroniqueur.

[2] Piot, *Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions*, pp. 117 et 118.

l'abbaye d'Orval, cité par Chapeauville [1], aurait été institué par Charlemagne. Mais ce peu de détails ne convenait pas à la faconde du romancier-poète. D'après lui, l'empereur, en quittant Liége, se rendit à Huy; cette ville lui plut tant qu'il l'érigea en comté en faveur de son cousin, Baudouin, fils d'Hardreit de Valois. Ceci se passait en 815 (Charles était mort au commencement de 814). Le nouveau prince fit construire la belle tour appelée depuis *Tour Basin* et invita les nobles du pays à un tournoi, dans lequel il parut portant dans ses armoiries d'or à trois lions d'azur. La fête s'était donnée le 14 mai 822; elle ne tarda pas à être suivie de la mort de Basin. L'empereur Charles étant arrivé à Huy deux ans après, les habitants lui firent de grandes plaintes de leur comte. Mandé à Paris, il fut accusé d'avoir tramé contre la vie d'Oger le Danois et de Radou des Prés, et ne tarda pas à être « écorché, salé, pendu et ars [2]. » Oger se rendit alors maître du château de Huy et le donna à son cousin Jean li Gentis, fils de Radou des Prés [3].

Du temps de celui-ci, en 839, Huy résista aux Sarrasins. Après 21 ans, Jean li Gentis eut pour successeurs ses descendants, de père en fils, qui régnèrent : Radus 25 ans, Oger 15 ans, Gaufroi 16 ans, Jean II 24 ans et Oger II 35 ans; puis vinrent Guillaume, frère d'Oger II; Gisèle, sa sœur; un fils de celle-ci mort jeune, un nommé Richier, Hyon ou Hugues, son fils; Guy, frère de Hyon; Simon, fils de Guy, et Ansfrid. Les actes attribués à ces comtes sont aussi supposés que leurs noms (le nom d'Ansfrid excepté). Jean II étant mort, en 923, dans un combat livré aux Normands par l'évêque Francon (combat dont la date réelle est l'année 882), son fils Oger disputa l'évêché de Liége à Oger de Valois, que son frère Guillaume tua. Celui-ci, qui était chanoine, quitta son habit ecclésiastique pour aller à Rome implorer le pardon de cet homicide et, à sa demande, le pape intervint en sa faveur auprès de l'empereur Louis (*sic*). Les deux familles se

[1] *Gesta pontificum Leodiensium*, t. I, p. 154.

[2] Ars, c'est-à-dire : brûlé.

[3] Jean d'Outre-Meuse, t. III, pp. 23, 68 et 77.

réconcilièrent et Guillaume épousa Gisèle, fille du comte Albric ou Albert de Hainaut, à condition que s'il n'avait pas d'enfants, sa femme serait son héritière [1].

Guillaume étant mort d'une fièvre chaude, le 18 février 960, après avoir été comte pendant deux ans, Gisèle lui succéda. Son frère Albert, comte de Hainaut, l'ayant sommée de lui livrer son comté, elle se plaignit au roi d'Allemagne, qui lui donna pour mari Mengold, fils du roi d'Angleterre. Albert fut défait près de Thuin, mais Mengold, pris d'un accès de dévotion, partit pour expier ses péchés, et sa femme, imitant son exemple, se retira dans le monastère d'Andenne, en 963. Ils n'avaient qu'un fils, âgé d'un an et demi, dont le tuteur, appelé Richier ou Richard, fils de la sœur de Mengold, se débarrassa en le faisant noyer, au mois de février 966. Ce tyran, ayant ordonné de décapiter René, comte de Muhal ou Moha, fut à son tour tué à Wanze, près de Huy, et son fils Hyon périt de la même manière, en 970, de la main de Bouchard de Condé, par vengeance de la mort du comte de Moha [2].

Guy, frère de Hyon, régnait depuis sept ans, lorsque, le 8 février, l'ex-comte Mengold revint à Huy. Il se trouvait dans l'oratoire des Saint-Symphonien et Timothée au moment où deux écuyers, qui se proposaient de venger sur le comte Guy la mort de leur cousin Ingelfred, y entrèrent; ils le frappèrent mortellement, quoiqu'il eût fait connaître son nom. D'Outre-Meuse affecte ici d'être consciencieux; il avance, sans plaisanter, que l'on n'est pas d'accord sur la date du meurtre du saint, placé par les uns en 896, par d'autres en 904, 909, 915 et 970. Il n'en reprend pas moins le fil de son incroyable narration. Simon, le fils de Guy, combat à Fontaine-l'Évêque le jeune comte de Hainaut, Henri, et le tue (le 3 juin 993), mais lui-même périt au siège (supposé) de Gand, en 994. De son union avec la fille de Bernard, comte de Louvain, qui lui apporta en dot le Brabant wallon, était né Anfred ou Ansfrid. Celui-ci épousa Hilsemonde, fille du

[1] Jean d'Outre-Meuse, t. III, p. 282, et t. IV, pp. 69, 86, 114.

[2] *Ibidem*, pp. 119, 121, 127.

marquis de Franchimont; après en avoir eu une fille, nommée Benoîte, tous deux firent vœu de chasteté et donnèrent le comté de Huy à l'église de Liége [1].

Cette cession fut l'occasion d'une guerre terrible. Le 4 mai 998, Lambert, comte de Louvain, réclama le comté de Huy et vint assiéger cette ville avec le concours des comtes de Flandre, de Hainaut, de Blois et de Namur. Une première bataille, que Jean d'Outre-Meuse avait racontée, dit-il, dans le premier livre des *Gestes des évêques de Tongres et de Liége*, coûta la vie à 20,000 Brabançons et à 1,100 Hutois seulement; elle fut immortalisée par les exploits d'un de ceux-ci, appelé Colin Maillart (nom cher encore aux jeunes gens des deux sexes, mais pour un motif tout autre que le goût des combats), ouvrier haut de dix pieds, et qui se jeta dans la mêlée, armé d'un marteau de fer. Un second combat, où Notger commandait les Liégeois, força le comte Lambert à se retirer et permit au vainqueur de livrer aux flammes tout le Brabant. Les hostilités se terminèrent grâce à la médiation de Lothaire, roi de France, et l'histoire des fabuleux comtes de Huy finit par cette grosse bévue chronologique [2]; en l'an 998, le roi Lothaire était mort depuis onze ans et n'aurait pu, d'ailleurs, décider du sort du comté de Huy, où l'empereur d'Allemagne, Othon III, exerçait alors l'autorité suprême.

Dans la liste des comtes de Huy, dont je viens de rapporter l'histoire, un seul nom méritait l'attention, c'est celui d'Ansfrid. On pourrait croire, à en juger par ce qu'en dit d'Outre-Meuse, que ce personnage n'avait joué dans notre pays aucun rôle avant de renoncer à son comté. Les auteurs ayant vécu de son temps le font mieux apprécier. Sans lui créer une généalogie, ils le disent de haute naissance. Élevé par les soins de son oncle Robert, archevêque de Trèves (de 931 à 956), il fut confié par lui à un autre de ses oncles, nommé également Ansfrid et qui possédait quinze

[1] *Ibidem*, pp. 138 et 159.

[2] *Ibidem*, p. 167. — Dans son *Histoire de Huy*, le jésuite Mélart a reproduit, en l'embellissant encore, toute cette fabuleuse histoire des comtes.

comtés, et à Brunon, archevêque de Cologne (de 953 à 965). Destiné à parcourir la carrière militaire, il suivit l'empereur Othon Ier dans son expédition contre Rome et telle était la confiance du souverain en sa valeur que sa tente se dressait tout près de celle du souverain. Lorsque celui-ci fit son entrée dans la capitale du monde chrétien, Ansfrid exerça les fonctions de *spataferius* ou porte-épée et c'était lui qui, pour accentuer la défiance conçue par Othon Ier contre un peuple remuant, tenait l'épée nue au-dessus de sa tête [1].

Parmi les comtés qui lui furent confiés il y en avait en Brabant. Il les administra avec justice, mais en se montrant très sévère pour les brigands dont abondait ce pays et entravait de toute manière leurs efforts par de fréquentes expéditions. Il combattit sans relâche leur chef, « homme » désespéré, dont il n'est pas nécessaire de dire le nom, souillé du sang » des citoyens et enrichi par le brigandage, et qui souvent ne put lui » échapper que par la fuite, en se cachant dans les forêts ou dans des » marais remplis de broussailles [2]. » Dans ces lignes on fait allusion, me semble-t-il, à Lambert, comte de Louvain, dont toute la vie fut une lutte contre l'autorité des empereurs d'Allemagne.

Ansfrid triompha souvent des rebelles, mais on ne dit rien de plus de ses luttes, qui contribuèrent sans doute à maintenir dans nos contrées la soumission aux empereurs Othon II et Othon III. De retour dans nos contrées, il fonda dans ses domaines l'abbaye de *Torne* ou Thorn et y plaça sa fille en qualité de supérieure. D'après Thietmar, qui était contemporain, Ansfrid aurait donné ce monastère à Saint-Lambert, c'est-à-dire à l'église

[1] Thietmar, L. IV, c. 22 et suiv.

[2] *Predonibus quibus regio Bratuspantium maxime alebatur infestissimus erat et crebris occursionibus eorum conata impediebat, principem quoque eorum, desperatum hominem, cujus nomen ne dici quidem opus est, sanguine civium et preda adultum, frequenti fuga se vix eripientem, vehementer premebat, cum ille aut saltibus aut paludibus densissimis arboretis consitis, presens periculum evadere cupiens, sese occultaret.* Alpert, *De diversitate temporum*, L. I, c. 11, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. IV.

de Liége, mais Thorn devint et resta une principauté indépendante, dont l'abbesse était princesse du Saint-Empire.

A ce que l'on raconta depuis, Hilsmunde ou Hilsonde, femme d'Ansfrid, avait l'habitude de sortir secrètement de son château, la nuit, et son mari, atteint de jalousie (il devait avoir à cette époque 50 à 60 ans environ), l'ayant épiée, la vit rester en prières à la porte de la chapelle, entourée d'une lumière céleste, comme si la lune l'eût éclairée. De là vint, plus tard, leur résolution de quitter tous deux le monde [1]. Ces détails sont inexacts. Ansfrid ne conçut la pensée de prendre l'habit religieux que lorsque sa femme (Thietmar l'appelle Hereswit) tomba malade en se rendant de Gilsen à Thorn et mourut dans la maison d'un de ses maires ou intendants (*major*) [2].

Avant d'abandonner la vie séculière Ansfrid avait renoncé au comté de Huy. Ce fut d'ailleurs l'évêque de Liége, Notger, à qui ce domaine échut par suite de sa donation, qui conseilla à l'empereur Othon III de le désigner pour remplacer son confrère d'Utrecht, mort depuis peu (995) [3]. Il occupa son siége épiscopal jusqu'à son décès, arrivé le 3 mai 1008. Il avait désigné l'abbaye de Thorn pour le lieu de sa sépulture, mais les habitants du pays d'Utrecht enlevèrent de force son cercueil et le transportèrent dans cette ville, où on le déposa dans la cathédrale de Saint-Martin [4]. Toute, ou du moins une grande partie de sa fortune patrimoniale passa entre les mains

[1] Miræus, *Origines cœnobiorum Belgicorum*, c. 31.

[2] Les détails rapportés par Thietmar, qui était contemporain, sont contradictoires avec les expressions de la charte de fondation de l'abbaye de Thorn, de l'année 992. Dans cet acte, Hilsonde dit avoir fondé un monastère pour y vivre en religieuse avec sa fille Benoîte; mais, quoiqu'elle se qualifie de « comtesse de la terre de Stryen » (*comitissa terre de Stryen*), terme absolument inusité à cette époque, elle adjure ses héritiers (*heredes*, le mot *meos*, qui suivait probablement, est remplacé par des points dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 146), les seigneurs de Stryen (*Stryenses dominos*), de protéger sa fille et la nouvelle communauté. On est en droit de concevoir des doutes sur l'authenticité de l'acte ou son exactitude.

[3] Thietmar, *loc. cit.*

[4] Thietmar, *loc. cit.*

de corporations religieuses. Après avoir fondé et enrichi Thorn, il avait légué cinq manoirs à sa cathédrale [1]; il donna le domaine de *Thrile* (ou Driele), dans le Teisterbant, et de grands biens dans la Twente au monastère de Horst près d'Amerfort, fondé en 1006 [2].

De tous ces détails, à l'aide desquels on peut reconstituer, dans ses principales lignes, l'existence d'un personnage influent du Xe siècle, d'Outre-Meuse a recueilli simplement quelques faits concernant l'épiscopat ou les libéralités d'Ansfrid.

Le procédé dont d'Outre-Meuse s'est servi pour bavarder aux dépens de l'exactitude des annales liégeoises a également été employé en ce qui concerne le Hainaut, soit dans le but de flatter les souverains de cette province, soit pour tout autre motif peu honorable. Au XVIIe siècle encore, François Vinchant, dans ses *Annales de la province et comté de Hainaut,* répète, sans se permettre le moindre mot de désapprobation, les contes forgés, soit par Jacques de Guyse, soit par Wassebourg et de Rosières, l'un et l'autre insignes falsifications. Il ne se contente pas de commencer la liste des comtes par le fabuleux Aubéron; il consacre à cette personnalité mythique plusieurs pages, dans lesquelles les moindres actions du personnage sont détaillées. Ce n'est pas seulement un fils de Clodion le Chevelu; il est l'héritier légitime de la monarchie franque, dont, à la mort de son père, il est dépouillé par son tuteur, Mérovée. C'est pourquoi il fait alliance avec Attila, roi des Huns. Mais si celui-ci ne réussit pas à conquérir la Gaule, Aubéron, renforcé par une puissante armée d'Ostrogoths, de Saxons et d'Allemands, et joint aussi aux enfants de Flambert, jadis gouverneur de la Flandre, défait les Français près le mont du Hautbois, aujourd'hui appelé la ville de Mons [3].

[1] Thietmar, *loc. cit.* Parmi ces domaines se trouvait celui de Westerloo, qui fut cédé depuis à la famille de Mérode.

[2] Voir Miræus, *loc. cit.*, et Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. II, p. 809.

[3] Vinchant, t. II, pp. 5 et suiv.

Aubéron eut pour successeurs quatre princes, tous nommés Walbert, dont le quatrième fut le père de sainte Waudru, puis d'autres personnages allant jusqu'à René au long cou. Histoire réelle, histoire hagiologique, histoire inventée, tout cela se mêle de manière à rendre aussi confuses que possible les idées du lecteur. Un seul fait pouvait rester gravé dans son esprit, c'est que les descendants d'Aubéron étaient les seuls possesseurs légitimes du Hainaut et que les dynasties royales ou impériales ne pouvaient justifier de droits sur ce pays qu'en alléguant les alliances matrimoniales contractées avec eux.

VI.

En résumé, on peut donc le dire : les origines de toutes les lignées princières, celles de Flandre et d'Ardenne, du Brabant et du Hainaut, l'histoire de comtés tels que celui de Huy, ont été absolument falsifiées. Sans le moindre doute, les forestiers de Flandre, Salvius Brabon et les siens, le chevalier au Cygne, Aubéron et ses successeurs, les prédécesseurs d'Ansfrid, tous doivent être relégués dans le domaine de la fable. Et cependant plus d'un écrivain a accepté et répété des détails dont la simple lecture établit l'étrangeté. Parfois on essaie de les justifier en alléguant la couleur poétique qui y est répandue, l'éclat imprimé par eux à des époques sur lesquelles les données sont rares, les légendes pouvant rappeler des faits qui auraient été sciemment passés sous silence. Grâce à ces objections, on méconnait complètement le but de la tâche imposée à l'historien : celui-ci a pour première mission de ne rien dire qu'il ne croie vrai ; il peut se tromper, il peut mal apprécier les faits, mais il ne peut rien avancer sans croire lui-même à l'exactitude de ce qu'il raconte. Or, ce n'est pas de la sorte qu'ont procédé les annalistes dont nous signalons les étrangetés. Non seulement leurs récits ne cadrent pas avec ceux des vrais historiens, historiens que souvent ils citent ou prétendent connaître, mais ils ajoutent constamment de nouveaux détails de plus en plus circonstanciés et étranges,

aux données singulières empruntées par eux à d'autres. Plus une fable est récente, plus elle est détaillée; on peut admettre cet axiome.

Il semble donc que l'on a, pendant des siècles, perdu d'une façon absolue le sens moral en ce qui concerne la mission de l'histoire. On ne l'enseignait nulle part, on ne faisait pas ressortir son utilité. De là un mal qui date de loin et répandit en tous sens ses ravages. Pour célébrer les annales d'une ville ou d'une famille, les grands faits d'un monarque ou d'un héros, il fallait surtout leur donner de l'attrait, les entourer de fictions; pour réussir chacun s'évertuait à imaginer des aventures extraordinaires ou romanesques, à représenter, sous de nouvelles couleurs appropriées à la circonstance, un conte lu par hasard dans un auteur ancien et surtout dans ceux qui ont aimé les fables.

Égayer, voilà le but assigné aux premiers écrivains des littératures naissantes, aux conteurs. Laissant aux clercs le soin d'enseigner, ils se bornaient à amuser le peuple. « Dans un temps où les jeux tranquilles étaient » rares, dit Dinaux [1], les cartes ignorées, les livres chers, les plaisirs de la » table réduits aux besoins du corps, le théâtre inconnu, les conteurs » devinrent des personnages importants, et, comme tout le monde ne savait » pas par cœur des poèmes, des lais et des fabliaux, et qu'un plus petit » nombre encore pouvait les lire et les chanter, il se produisit des jongleurs » et des ménestrels ayant pour état de réciter les œuvres des trouvères » dans les châteaux. »

Ici il est essentiel de remarquer que le trouvère ou véritable poète n'est qu'un conteur d'un ordre plus élevé. Il y eut d'abord des conteurs, des auteurs de chansons, que dans le principe ils récitaient eux-mêmes; il se manifesta ensuite, parmi eux, des hommes d'un mérite supérieur, des trouvères, qui composèrent des œuvres d'un goût plus délicat ou d'un genre plus élevé. Mais le point de départ de la littérature fut la chanson et, en particulier, la chanson de banquet, comme l'apprend ce passage d'un auteur

[1] *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, pp. 26 et 27.

de l'an 1020 environ [1] si curieux pour l'histoire des gildes communales de nos contrées. En parlant des marchands de Tiel, dans la Veluwe, il y est dit : « Dès la pointe du jour, ils s'enivrent, ils comblent d'honneurs celui » qui les excite au rire et à la boisson par le récit de faits déshonnêtes » (*turpes sermones*). C'est pourquoi ils se cotisent et emploient l'argent » qu'ils recueillent ainsi à distribuer des prix entre eux et à donner des » repas solennels aux principales fêtes de l'année. »

A la fin du XIe siècle, les mentions de chanteurs sont fréquentes. En 1071, lorsqu'on transporta solennellement à Liége les reliques de saint Remacle, à l'occasion d'un différend entre les moines de Stavelot et ceux de Malmédy, il se trouva là un chanteur ou jongleur (*cantor quidem secularis*), qui prétendit avoir eu une vision du saint et composa un cantique sur cet événement [2]. Au commencement du XIIe siècle, en 1103, deux jongleurs, le Brabançon Itier et Pierre Norman, de Saint-Pol, répandent le bruit que la Vierge leur avait remis une « sainte chandelle » pour la guérison des Artésiens tourmentés par la peste, ajoutant qu'à la suite de cette apparition ils sont devenus amis d'ennemis mortels qu'ils étaient [3]. Vers le même temps, des chansons romanes sur la conversion de saint Thibaud, fils du comte de Champagne, agirent si puissamment sur l'esprit d'Aybert, prêtre à Crépin en Hainaut, qu'il résolut de se retirer dans la solitude et alla fonder un ermitage dans le lieu solitaire, devenu depuis le village de Chapelle-Saint-Aybert [4].

Mais l'esprit religieux n'animait les auteurs que par exception et ils figuraient plus souvent dans des banquets que dans des processions, dans des

[1] Alpert, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, *Scriptores*, t. IV, p. 718. J'ai fait ressortir l'importance de ce passage d'Alpert dans le travail intitulé : *Les Gildes communales au XIe siècle.* (Bulletins de l'Académie, 2e série, t. XXXVII, 1874.)

[2] Chapeauville, *loc. cit.*, t. II, p. 561.

[3] Dinaux, *Les trouvères artésiens*, p. 10.

[4] Le même, *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, p. 13. — Voir les *Acta Sanctorum*, *Aprilis* t. *VII*, p. 674, et de Reiffenberg, *Philippe Mouskès*, t. I, p. cix.

tournois qu'aux offices de l'église. Là, grisés par les applaudissements des convives et des danseurs, animés par les propos de soldats aventureux ou mercenaires, ils célébraient l'amour profane plutôt que l'amour divin et éveillaient de préférence chez leurs auditeurs le goût des plaisirs et des combats. Faut-il s'étonner si jongleurs et trouvères se virent parfois en butte à la persécution, si Philippe-Auguste les chassa de sa cour [1], si le pape Urbain III lança sur eux l'anathème, si l'évêque de Tournai, Étienne, protesta hautement qu'il n'était pas de ceux qui enrichissaient du patrimoine du Christ les jongleurs et les histrions [2], si les chroniques de Saint-Denis et quelques chartes, notamment la charte de la ville de Soignies, de l'an 1200, les stigmatisent du nom de lécheurs (*leccatores*), c'est-à-dire parasites? Mais, comme toutes les persécutions, celle-là ne fut pas générale. Flétris en France, maudits par l'Église, les trouvères restèrent en grande faveur dans nos contrées et l'empereur Frédéric Barberousse se plaisait à récompenser généreusement les jongleurs et les jongleresses, comme il le fit en 1189, à la fête de Spire, à laquelle se rendit le jeune Baudouin, fils du comte de Hainaut [3].

Ce XIIe siècle, dont j'ai signalé ailleurs la fécondité exceptionnelle [4], vit aussi s'épanouir, d'une manière prodigieuse, la littérature nouvelle du latin francisé ou roman, littérature qui exerça alors une influence énorme sur celles des pays voisins. De cette époque datent la plupart des poèmes qui passionnèrent les esprits pendant le moyen âge. Miroirs fidèles des mœurs du temps, rien n'est plus fructueux, à ce point de vue, que leur étude : ils sont imprégnés de l'esprit féodal et de l'esprit chevaleresque; on n'y parle que de défis, de joutes et d'amours.

Je ne puis admettre une idée qui a été acceptée par des écrivains très distingués et dont les travaux jouissent d'une grande autorité dans le monde

[1] En 1181. Dinaux, *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis.*

[2] Lettre 215, à Berthaire.

[3] Gislebert, *Chronicon Hannoniæ*, p. 199.

[4] Voir mes *Libertés communales*, t. II, p. 638.

savant. Je ne puis voir, comme eux, dans les poèmes du moyen âge, une réapparition, sous une forme plus développée et plus châtiée, des poésies qui avaient existé d'abord à l'époque des Carlovingiens. Pour ces écrivains, il y aurait eu une première production de chants nationaux, plus riche que jamais sous Charlemagne, et dont quelques-uns, ceux écrits en français, survécurent dans l'épopée postérieure [1]. Cette thèse me semble peu admissible, d'autant plus que la langue préférée de Charlemagne était l'idiome germanique. Les poésies dont lui et sa famille étaient l'objet de son temps et qui se répétaient dans ses palais et dans ses armées, étaient plutôt rédigées dans cette langue, et il est peu probable que la population de la Neustrie, presque entièrement gallo-romaine, se les soit appropriées en les traduisant, et les ait transmises de génération en génération.

Pour moi, les conceptions poétiques où sont célébrées les actions des Carlovingiens et de leurs vassaux constituent des œuvres écrites dans un esprit absolument nouveau. Il ne s'y rencontre rien qui rappelle les séjours préférés de Charlemagne ou de ses ancêtres sur les bords de la Meuse et du Rhin, les sanctuaires fondés par eux et faisant l'objet de leur prédilection, leurs campagnes contre les Frisons, les Saxons, les Bavarois, les Avares, etc., les grandes assemblées tenues sous leur présidence; tout l'intérêt s'y rattache à certains noms et à certaines familles. L'esprit de la poésie nouvelle est, on l'a reconnu du reste, essentiellement féodal. Il est en outre essentiellement neustrien et aquitain, c'est-à-dire qu'il célèbre de préférence des aventures dont la scène se passe dans la France actuelle; il s'y manifeste même une prédilection marquée pour les villes de l'Aquitaine, comme Bordeaux, ou celles du Languedoc et de la Provence, comme Arles et Narbonne. C'est que la poésie de la langue d'oc (ou du français méridional) a été plus précoce que la langue d'oil (ou du français septentrional); le troubadour a précédé le trouvère, qui, lui-même, a devancé le *minnesinger*. Il ne faut pas

[1] Cette opinion a été développée récemment par M. Gaston Paris, dans le volume intitulé : *Manuel d'ancien français. La littérature française au moyen âge* (Paris, Hachette et Cᵉ, 1888, in-12).

oublier la prédominance littéraire que la France a longtemps conservée : non seulement elle a fait éclore une quantité prodigieuse d'œuvres, mais elle a exercé une influence énorme sur l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre, et même sur le Nord. On peut citer, comme un exemple de l'engouement général pour ses créations poétiques, le *Karlamagnus saga,* légende irlandaise de Charlemagne, qui paraît dériver d'un poème flamand, car on y cite souvent des localités belges [1].

Comment, au surplus, cette littérature chevaleresque n'aurait-elle pas pris des développements considérables? Elle plaisait surtout à la noblesse, qui y retrouvait la description de ses luttes, de ses jeux, de ses complots ; elle charmait le peuple, qui accepta avec enthousiasme les êtres fabuleux créés par les poètes, comme le cheval Bayard, les quatre fils Aimon; elle était protégée par les princes, qui se firent un honneur, surtout en Belgique, de combler les trouvères de faveurs.

Aleyde de Louvain, la seconde femme du roi d'Angleterre Henri Ier, se plut à encourager Herman de Valenciennes, au commencement du XIIe siècle; peu de temps après, Sybille d'Anjou, seconde femme de Thierri d'Alsace, aimait à présider des cours d'amour. Ce fut pour l'une des nièces de Philippe d'Alsace, Ide, comtesse de Boulogne, qu'un auteur, nommé Silvestre, composa le poème intitulé le *Pater noster* [2], et pour une petite-nièce du même prince, Jeanne de Constantinople, que Menessier acheva le roman de Perceval, dont il lui offrit la dédicace de 1208 à 1210 [3]. La mère de Jeanne, Marie de Champagne, avait continué au célèbre Chrétien de Troyes la faveur dont il avait joui à la cour de Philippe d'Alsace, et elle choisit elle-même le sujet du second des romans auquel est attaché le nom de Lancelot et que l'on appelle le *Lancelot de la charrette.* Chrétien offrit à la

[1] *Bibliothèque de l'École des chartes,* 5e série, t. V, p. 89.

[2] Dinaux, *Les trouvères artésiens,* p. 32.

[3] Idem, *Les trouvères de la Flandre et du Tournaisis,* p. 16. — De Reiffenberg, *Philippe Mouskès,* t. I, p. cxcix. Un nommé Manasserius figure parmi les témoins de la charte de l'an 1190 relative au creusement du port de Calais.

comtesse la dédicace de son livre, mais laissa inachevé ce dernier, que Chrétien de Ligny termina [1].

Les princes ne montraient pas pour les lettres moins de sollicitude que leurs compagnes. Lambert d'Ardres nous a conservé le souvenir de ce Baudouin, devenu comte de Guines en 1169 à la mort de son père Arnoul, dont le goût pour les livres était extraordinaire pour son temps. Quoi qu'il ne fût pas lettré, il réunit une bibliothèque nombreuse, dont il confia le soin à Hésard d'Aldehem et, de plus, il s'entoura d'écrivains dont il encourageait les travaux et auxquels il confiait l'éducation de son fils [2]. Baudouin de Constantinople, outre qu'il se montra l'ami et le mécène des trouvères, osa écrire dans un idiome étranger : se trouvant, en 1202, à la cour du marquis de Montferrat, il composa une tenson en langue provençale, en réponse aux attaques de Foulques de Romans et invita ce troubadour à ne pas prendre un ton et des manières au-dessus de son rang [3]. L'infortuné Guillaume de Dampierre, son frère Guy et les ducs de Brabant, Henri III, Jean Ier et Jean III, méritent, dans l'histoire littéraire, une place spéciale, soit par leurs œuvres personnelles, soit par leurs liaisons intimes avec les trouvères de leur temps [4].

Si l'on s'en rapportait à des témoignages auxquels on a jusqu'à présent ajouté foi, il semblerait que, vers l'an 1200, quelques-uns de nos princes auraient senti la nécessité d'éclaircir l'histoire du pays et que l'on aurait voulu, à Mons comme à Liége, être mieux et plus complètement instruit sur le passé. De même qu'on traduisit alors du latin plusieurs épopées et romans, on aurait songé à former des recueils historiques mis, par la

[1] Dinaux, *Les trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, p. 65.

[2] Lambert d'Ardres, dans Duchesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines et de Gand*, pp. 71-72, 97-102, et preuves, p. 114.

[3] Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, t. V, p. 152.

[4] Consultez, à ce propos, ce que j'ai dit de Guillaume de Dampierre et de Henri III dans un travail lu à l'Académie en 1875 et intitulé : *Henri III, duc de Brabant* (Bulletins, 2e série, t. XXXVIII).

traduction, à la portée des personnes connaissant simplement la langue vulgaire, c'est-à-dire le roman en français de l'époque. Avant de partir pour la Terre-Sainte, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, fit, si l'on en croit Jacques de Guyse [1], à la suggestion de « certains grands clercs de ses états », réunir et composer des histoires sous une forme abrégée, à partir de la création du monde jusqu'à son temps et qui furent appelées les *Histoires de Baudouin*. D'Outre-Meuse, de son côté, en dit autant de l'évêque Hugues de Pierpont, contemporain de Baudouin de Constantinople. Mais ce qu'il avance à ce sujet est si extraordinaire que l'on ne saurait éviter d'en parler en quelques mots.

A une époque très reculée, dit-il, il fut prescrit aux écolâtres des principales églises (et notamment de Liége) de mettre par écrit ce qui arrivait en Europe à proximité du lieu de leur séjour. Première assertion qu'aucun autre écrivain ne confirme. — Plus tard, Hugues de Pierpont se servit des manuscrits laissés par ces écolâtres pour composer ce qu'il intitula les *Chroniques des vavassours;* en y ajoutant des détails puisés dans une chronique spéciale à Liége, écrite par le doyen de Sainte-Croix, Radou ou Raoul de Lewis ou Léau, mais qui, à peine achevée, disparut, ainsi qu'une copie due à un nommé Guy Eudon et destinée au chapitre de Saint-Lambert. Cette deuxième assertion semble tout aussi erronée que la première. La liste des doyens de Saint-Denis ne connaît pas de Raoul de Léau [2]. — Non seulement d'Outre-Meuse a consulté la chronique de l'évêque, mais il en a possédé une copie collationnée par trois notaires sur l'original qui se trouvait à Ast (Asti, en Piémont), dont l'évêque, nommé Henri, l'avait reçu d'un roi d'Espagne appelé tantôt Gonzalve, et tantôt Radus, qui lui-même l'avait obtenu de l'évêque Hugues de Pierpont. Or il se fait qu'aucun roi d'Espagne

[1] *Le tiers volume des croniques et annalles de Haynnau*, c. 80, feuillet 70.

[2] Voir Stanislas Bormans, *Notice des cartulaires de la collégiale Saint-Denis, à Liége* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3e série, t. XIV, p. 30) à publié une liste de ces doyens. Mais il a existé un Mathias *de Lewis*, auteur d'une chronique qui a été récemment publiée. De là cette confusion opérée par d'Outre-Meuse.

ne s'est appelé comme le dit d'Outre-Meuse, et qu'il n'y avait pas d'évêché à Asti ; ce n'est pas tout : la copie de d'Outre-Meuse il la devait à un de ses amis, Perceval Roiez, d'Asti, fils de messire Corin d'Asti, grâce à l'intervention d'un Piémontais appelé Martin Bouche, chanoine de Liége et abbé séculier de Malines ; ces Piémontais, portant tous des noms français, complètent le tableau. — Mais le plus beau reste à venir. Outre Hugues de Pierpont, notre romancier cite parmi ses autorités, en première ligne, Séguin, abbé de Meaux en Brie, et Enguerrand, abbé de Saint-Denis. Celui-ci avait reçu de chacun des deux autres un récit des actions d'Oger le Danois, récit raconté par Oger lui-même, et si vrai, si exact, « qu'il n'y avait un trait de plus ou de moins dans l'une ou dans l'autre des deux versions », ce qui les émerveilla tous les trois. — Une dernière observation. Il m'étonne bien davantage de voir que des esprits sérieux attachent de l'importance à de pareilles bourdes : à une narration faite, vers 1220, par Oger le Danois, né au milieu du VIIIe siècle (narration datant donc d'une époque où Oger aurait atteint l'âge de 470 ans environ), à deux personnages, dont l'un n'a jamais existé (car on ne connait pas de Séguin, de Meaux [1]) et accepté avec enthousiasme par un troisième, qui n'a pas vécu davantage, aucun Enguerrand ne figurant sur la liste des abbés de Saint-Denis [2].

Tous les détails dont je viens de présenter une analyse rapide, empruntés d'ailleurs à l'introduction écrite par M. Stanislas Bormans [3], sont bien faits pour donner la mesure de la croyance due aux paroles de d'Outre-Meuse. Cet orateur de 470 ans, ces abbés inconnus de Saint-Denis et de Meaux, ce doyen de Saint-Denis, également inconnu, ce manuscrit donné en Espagne et retrouvé en Piémont et dont aucune autre mention n'est faite, dont aucune autre trace n'a été retrouvée, tout cela peut nous consoler de la

[1] Aucun Séguin ne figure parmi les dignitaires de l'ancien clergé, séculier et régulier, du diocèse de Meaux. Voir à ce sujet la *Gallia Christiana nova*, t. VIII.

[2] Il n'y a pas eu, à Saint-Denis, d'abbé s'appelant Enguerrand. Consultez à ce sujet, le même ouvrage, t. VII, pp. 332 et suiv.

[3] Pages xcv et suivantes.

perte de la *Chronique des vavassours*. Dans mon opinion, elle n'a pas plus existé que la compilation de Baudouin de Constantinople. La véracité ou le jugement de d'Outre-Meuse et de Jacques de Guyse ne nous inspirent que de la méfiance; tous deux ont été ou trop crédules ou trop hâbleurs, et lorsque d'Outre-Meuse déclare avoir voulu écrire une histoire *vraie* et concise [1], on peut lui répondre hardiment qu'il a accumulé les erreurs et les longueurs, dût-on mériter le mépris dont il couvre à l'avance ceux dont l'esprit obtus s'obstinerait à ne pas admirer son récit.

J'ai parlé plus haut du prétendu recueil formé par les ordres de Baudouin de Constantinople, et j'ai refusé de croire à son existence. Je dois encore m'expliquer à ce sujet : l'assertion de Jacques de Guyse me paraît être née d'une confusion opérée par ce chroniqueur entre le Baudouin que je viens de citer et Baudouin d'Avesnes. Le premier, qui ne régna que de 1195 à 1205 [2], n'eut guère le temps de s'occuper de chroniques; les premières années de son règne se passèrent en querelles continuelles avec la France, les dernières en longs préparatifs pour la croisade et en travaux pénibles pour conquérir un trône qui devait coûter la vie au souverain de la Flandre et du Hainaut. Pourquoi d'ailleurs celui-ci aurait-il fait composer des histoires? N'avait-il pas, à ses côtés, un chancelier, Gislebert de Mons, qui, depuis longtemps, conservait par écrit les souvenirs des actions de ses prédécesseurs et des siennes? Le travail de Gislebert subsiste; Baudouin pouvait y trouver, avec satisfaction, le tableau un peu partial, du règne des Baudouins du Hainaut. Au surplus, pour retrouver les soi-disant *Histoires de Baudouin,* il faudrait mettre la main sur un manuscrit finissant vers l'an 1200 en présentant à cette époque une sorte de lacune ou de transformation. Or, c'est ce que l'on n'a pas remarqué jusqu'à présent.

Baudouin d'Avesnes, le second fils de Marguerite de Constantinople et de Bouchard d'Avesnes, a plus de titres que son aïeul pour figurer dans notre Panthéon littéraire, soit comme auteur de chroniques, soit pour

[1] *Introduction* citée, p. XXXI.

[2] En 1202, Baudouin quitta nos contrées pour se rendre à Venise.

en avoir fait composer au moyen des manuscrits rassemblés par lui. Le *Livre du lignage de Coucy et de Dreux,* formé en 1302 par les soins de messire Enguerrand, seigneur de Coucy, était extrait, suivant ce « livre » même et comme le rapporte le savant Duchesne, d'un recueil de chroniques appartenant à Baudouin d'Avesnes. Ici on aborde une côte plus accessible et les doutes semblent de nature à se dissiper. Le livre écrit en 1302 est évidemment une continuation de celui qui a été publié par le baron Le Roy, au XVIIe siècle[1], et qui ne contient guère que des filiations généalogiques partant de Charles de France, duc de Lotharingie, pendant les dernières années du Xe siècle. C'est bien l'œuvre de Baudouin ou d'un homme écrivant sous son inspiration : on s'y arrête au dernier quart du XIIIe siècle, on y traite avec prédilection des familles du Hainaut et l'on y puise, d'une manière ostensible, dans la chronique de Giselbert de Mons, dont on paraît continuer les indications généalogiques. C'est bien là, quoi qu'en ai dit Gachet, le *Balduinus* dont Jacques de Guyse invoque quelquefois le témoignage; c'est bien là le personnage qui a inspiré au même écrivain son invention des *Histoires de Baudouin.* Quant au maître Baudouin d'Avesnes, dont le nom figure en tête de quelques manuscrits, il est permis de ne pas s'en préoccuper. Le second fils de Bouchard d'Avesnes n'était pas un clerc, mais un prince, un chevalier, un gentilhomme, et l'histoire ne nous a pas révélé jusqu'à présent l'existence d'un de ses homonymes. Il y a là une erreur de copiste et rien de plus.

Outre le texte latin de Baudouin d'Avesnes, il y avait un texte français du même travail, mais ce dernier le retrouverons-nous dans les nombreux manuscrits conservés dans les différentes bibliothèques de l'Europe et qui

[1] Sous le titre : *Chronicon Balduini Avennensis, toparchae Bellimontis, historia genealogica comitum Hannoniae aliorumque principum.* Bruxelles, 1693, T'Serstevens, in-f°. Il s'en trouve des fragments dans le *Spicilegium* de d'Achéry (t. VII, p. 584, édition in-4°, et t. III, p. 286, édition in-f°), et dans le *Recueil des historiens de France* (t. XX, pp. xci et 574). Du temps de Baudouin, comme au surplus dès le temps de Sigebert de Gembloux, on n'avait pas une idée exacte de l'époque où le titre de duc avait commencé à être adopté en Belgique. Sigebert en gratifie Madalgaire ou Vincent, fondateur du chapitre de Soignies, et Baudouin l'applique à Walbert, le père de sainte Waudru.

lui sont rattachés? Il est permis d'en douter. Le texte latin a évidemment subi une amputation, on doit le reconnaître. Le commencement, qui n'existe qu'en roman ou français, a disparu ou n'a plus été retrouvé; mais, d'autre part, les manuscrits écrits en français ne se terminent pas comme le texte latin. Ils comprennent des détails historiques, assez mal coordonnés, sur les XIIIe et XIVe siècles; on n'y trouve aucun plan d'ensemble. Ce sont des compilations indigestes qui datent probablement de différentes époques et où l'on a mis à profit Villehardouin, Henri de Valenciennes, Vincent de Beauvais, etc. Le récit de l'aventure de Bertrand de Rays (le faux Baudouin de Constantinople) y est placé entre la narration de la prise de Damiette par le roi Louis IX ou saint Louis et la défaite de ce monarque par les Sarrasins. Ce n'est pas une histoire de l'époque; c'est une série d'extraits juxtaposés. Il serait utile d'en collationner le texte pour en constater la provenance; il serait, je crois, peu profitable d'en donner une édition complète, qui, très probablement, n'ajouterait rien ou presque rien à nos connaissances historiques [1].

Il existe, notamment à la Bibliothèque royale de Bruxelles, un manuscrit qui est formellement, mais à tort, attribué à Baudouin d'Avesnes. L'intitulé est ainsi conçu : *Che sont cronikes extraites et abrégiés des livres monseigneur Bauduin de Avesnes, fil jadis le contesse Margheritte de Flandres et de Hainau, qui fu moult saiges hons et en assembla de pluiseurs livres* [2]. D'après ces expressions, nous n'avons pas là une œuvre de Bau-

[1] De Reiffenberg et Émile Gachet se sont beaucoup occupés de Baudouin d'Avesnes dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, le premier dans la 1re série (t. II, p. 50, et t. VII, p. 256), le dernier dans la seconde (t. II, pp. 6 à 41, et t. IX, pp. 265 à 319). M. Gachard en a également parlé (*La Bibliothèque nationale à Paris*, t. I, p. 56), mais sans ajouter grand'chose aux observations des deux amis qu'il a maintenant suivi dans la tombe. A mon tour j'ai présenté à l'Académie royale de Belgique (*Le Hainaut pendant la guerre du comte Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes*, dans les *Bulletins*, 4e série, t. II) les réflexions que je reproduis ici sous une autre forme; une nouvelle lecture de tout ce qui a été écrit à ce sujet n'a pas modifié mon opinion.

[2] De Reiffenberg en a donné une analyse dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. VI, pp. 275 et suivantes. — M. le baron Kervyn de Lettenhove a publié la Chronique de

douin, mais un abrégé d'un travail fait par lui ou pour lui; il a d'ailleurs été continué, puisqu'il ne s'arrête qu'en 1399. Y retrouve-t-on les idées du noble seigneur dont le nom y est resté attaché? Non, et dans le peu de mots que l'auteur consacre aux parents de Baudouin, il se rencontre des expressions qui détruisent absolument l'opinion commune. Que l'on en juge.

Lorsque la terre de Flandre échut à la comtesse Marguerite, est-il dit dans le manuscrit [1], ses amis furent irrités de ce qu'elle avait eu deux fils de Bouchard d'Avesnes. Ils firent tant qu'elle fut donnée en mariage à sire Guillaume de Dampierre, qui était « vilain homme » et cousin du roi de France. Guillaume et Marguerite firent hommage au roi..... Certes, voilà un fils bien ignorant des actions et en particulier du second mariage de sa mère. Lui qui a tant plaidé contre elle et les enfants de Guillaume pour faire reconnaître sa légitimité, ne connaît pas la véritable date de l'union de Marguerite et de son beau-père, date qui doit être placée vers 1221 [2]. On l'a déjà remarqué, le chroniqueur (français) parle très brièvement des événements de son temps, même des plus marquants : on peut en conclure qu'il s'est borné à compiler. Dès lors son travail cesse d'être une source importante et ses extraits, souvent empruntés à des poésies et à des romans, n'ont plus qu'un intérêt littéraire. La conformité de certains passages avec l'œuvre de Philippe Mouskès atteste simplement qu'il a eu connaissance de cette dernière et y a puisé.

Dans le texte français de Baudouin d'Avesnes, il recourt souvent aux œuvres poétiques. En parlant de l'origine des comtes de Boulogne et des

Baudouin d'Avesnes, dans le t. II, pp. 555 à 696, de son *Istore et croniques de Flandres, d'après les textes de divers manuscrits*, mais ne commence qu'au temps de Charles de France (comme dans l'œuvre en latin éditée par Le Roy) et ne dépasse pas la fin du XIIIe siècle. Le dernier chapitre traite de Pierre de la Brosse, le favori du roi de France Philippe III. Voir aussi l'Introduction que M. le baron Kervyn a placée en tête de la même publication (pp. v à xxi).

[1] De Reiffenberg, *loc. cit.*, p. 284.

[2] M. Leclerc, dans l'*Histoire littéraire de France* (t. XXI, pp. 81 et suivantes), a déjà signalé ces erreurs grossières.

débats de l'un d'entre eux, nommé Hernequin, avec l'un des Baudouins de Flandre, on mentionne les Sarrasins (*sic*), qui tuent à Hernequin plus de 10,000 hommes et ensuite lui font essuyer une défaite terrible près de la Somme. Le chroniqueur ne s'inquiète pas davantage de ces étrangers et ne dit ni d'où ils venaient, ni ce qu'ils devinrent [1]. Son exemple constitue une preuve de plus de l'engouement général pour les compositions fabuleuses. C'étaient elles que lisaient avec délices les grands et les nobles, c'étaient elles qu'ils encourageaient, qu'ils subsidiaient, qu'ils faisaient traduire. Lorsque, sur l'ordre de Baudouin d'Ardres, Walter de l'Écluse racontait le passé à son élève, au fils de ce seigneur, il l'entretenait des faits historiques et fabuleux des Anglais, et d'autres lui contaient les histoires des empereurs romains, de Charlemagne, de Roland, d'Olivier et des guerres d'Outremer. Ces guerres d'Outremer c'étaient les expéditions lointaines attribuées à Charlemagne, car la chronique de Turpin faisait alors fureur. Yolende de Saint-Pol, sœur de Baudouin de Constantinople, la fit traduire du latin en français [2]. Dans ce travail, qui fut, dit-on, exécuté en l'an 1207 et par un maître Jehan, on exprime l'opinion qu'il faut, de préférence, traduire la prose latine en prose plutôt qu'en vers [3]. Et cependant cette chronique de Turpin constituait un audacieux défi jeté à la vérité. En entrant en matière, l'écrivain, parlant comme s'il était archevêque de Reims et l'ami du grand empereur d'Occident, déclarait à Luprand, doyen d'Aix-la-Chapelle, qu'à sa demande il allait lui raconter comment le très célèbre monarque avait conquis la terre hispanique et gallicienne. Ce qu'il décrivait il l'avait vu de ses yeux, ayant parcouru la Gaule et l'Espagne avec Charles pendant quatorze années. Suivent d'autres incidents romanesques et controuvés, dans lesquels interviennent le roi des Africains Aigoland, le duc de Lorraine Garin, le traître Ganelon, le fameux Roland, le géant Faragut, etc. Le combat de Roncevaux n'est plus

[1] M. Kervyn de Lettenhove, *loc. cit.*, p. 669.

[2] *Histoire littéraire de France*, t. XIII, p. 386.

[3] *Ibidem*, t. XVII, p. 370.

une simple affaire d'arrière-garde, c'est une terrible bataille, et le soleil ne manque pas de rester alors obscurci pendant trois jours [1].

En présence du succès obtenu par des contes pareils, faut-il s'étonner si les écrivains s'abandonnèrent souvent à leur imagination. Pourtant, disons-le, cette époque n'a pas manqué d'historiens véritables. Sans citer Sigebert de Gembloux, son continuateur Anselme, Lambert de Waterlos, le chancelier hennuyer Gislebert, etc., chez qui la narration affecte souvent la forme sèche et aride de la simple chronique, on peut mentionner Galbert et Gualter de Bruges, à qui on doit des récits exacts et animés des événements qui accompagnèrent et suivirent l'assassinat du comte de Flandre Charles de Danemark, en 1127. Au XIIIe siècle, en 1278, naît Jean de Horsem ou Hoxem, dont l'on peut discuter la manière d'apprécier les événements qui se passèrent de son temps dans le pays de Liége, mais auquel on ne saurait refuser un certain mérite d'écrivain et la connaissance des mobiles qui faisaient agir les différents partis entre lesquels se partageaient les sympathies de ses concitoyens. Un moine flamand a raconté aussi, avec chaleur, les épisodes de la lutte de ses compatriotes contre le roi Philippe le Bel.

En dehors de la littérature latine, les idiomes populaires commencèrent, au XIIIe siècle, à produire des œuvres historiques d'une valeur réelle. Si Philippe Mouskès, de Tournai, accepte pour les temps antérieurs des relations fabuleuses, il se montre plus soucieux de la vérité pour les événements de son temps et lorsque ses vers s'arrêtent, en l'année 1243, son silence constitue pour nous une circonstance regrettable. L'histoire de la Belgique s'accentue alors de nouveau, mais aucune voix ne s'élève pour raconter les épisodes dont le pays devient le théâtre et nous en sommes réduit à édifier péniblement une relation qui s'appuie sur des documents officiels, des traités, des chartes, plus que sur des récits. Un certain temps s'écoule avant que de nouveaux historiens n'apparaissent. Mais vers l'an 1300, c'est toute une école qui surgit. A côté des Brabançons qui

[1] De Reiffenberg, *Philippe Mouskès*, t. I, p. 489, n'a pas manqué de republier cette curieuse histoire.

recourent encore à la poésie et écrivent en flamand : Van Heelu, Van Velthem, Boendale, et de prosateurs comme les deux Van Dixmude, apparaissent de vrais historiens : Jean Le Bel, Froissart, Hemricourt, qui tous emploient la langue française.

Grâce à ces écrivains, on peut établir sur de bonnes bases une partie de nos annales au moyen âge, et si un écrivain, comme Jean d'Outre-Meuse, se permet d'accepter comme véritable une invasion effectuée par les Sarrasins au XIIIe siècle [1], c'est un exemple d'aberration qui reste unique. Sans doute les faits sont souvent tronqués ou mal présentés, mais la manie de les entremêler de fables disparaît de plus en plus. En Flandre, après l'an 1100, on ne peut plus guère citer que les légendes sur les exploits de Thierri d'Alsace en Orient et l'adoption par ce prince de nouvelles armoiries et celle sur les circonstances de l'arrivée en Flandre de la seconde femme de Philippe d'Alsace, Mathilde de Portugal, plus connue sous le nom de la reine Mathilde. En Brabant, la fausse généalogie qui rattachait les ducs à la race de Salvius Brabon s'accrédite; mais, à partir de l'an 1106, l'influence de ces princes s'affirme trop puissamment et trop hautement pour que l'on entoure leur existence de détails controuvés. On ne l'a fait que pour Godefroid le Barbu, en l'honneur duquel on imagina une série d'événements et notamment une croisade en Orient, dont la réalité est démentie par la présence constante de Godefroid dans nos contrées [2] et pour son petit-fils, Godefroid III, qui, ayant succédé très jeune à son père, devint le héros d'un poème flamand intitulé *de Grimbergsche oorlog, la Guerre de Grimberghe,* écrit au XIVe siècle [3].

Il semble, au contraire, que de grandes aspirations à la fidélité historique se produisaient dans certains milieux où il est étrange de les voir

[1] Voir mon Introduction au tome IV de la *Table des diplômes,* p. XLI.

[2] Voir dans l'*Histoire des environs de Bruxelles,* t. III, p. 410, une analyse de ces récits qui sont attribués par A-Thymo (partie III, livres 5 et 6) à un prétendu René, moine de l'abbaye de Prum.

[3] *De Grimbergsche oorlog, ridderdicht uit de XIVe eeuw,* publication de la Société des bibliophiles flamands. Gand, 1882, 2 vol. in-8°.

se manifester. Citons, comme un exemple curieux, la continuation des *Brabantsche Yeesten,* écrite vers l'an 1400, et où l'on transforme en vers des listes de personnages prenant part à des transactions politiques et même des textes entiers de diplômes. Au VIe livre, vers 6849 et suivants, le poète énumère gravement les délégués que l'évêque de Liége, le duc Wenceslas et la duchesse Jeanne, les villes de Liége et de Huy et celles de Louvain, de Bruxelles et de Tirlemont chargèrent de négocier un accord à Braine-l'Alleu, en 1374, entre Wenceslas et Jeanne, d'une part, et les villes brabançonnes, d'autre part. Plus loin on trouve une décision arbitrale du duc Aubert de Bavière entre le Brabant et la Gueldre (vers 8289 à 8378), une interprétation par le même de cette sentence (vers 8379 à 8416), une liste des seigneurs qui séjournèrent à Ravenstein, un accord entre la duchesse Jeanne et le duc de Gueldre (vers 9683 à 9712), une convention conclue, en 1398, entre la même duchesse et ses villes, d'une part, et, d'autre part, les villes du pays de Liége (vers 10191 à 10390), et deux autres émanant de Guillaume de Juliers, duc de Gueldre et de Juliers (vers 10557 à 10656 et 10657 à 10776).

Il est vrai que le texte du poème ne se compose plus que d'une versification sans caractère, où les mêmes phrases se reproduisent à chaque instant, où les chevilles abondent. Les *sijts wijs* (sachez-le), *verstaet das* (comprenez cela), *si u bekant* (qu'il vous soit connu), *si u verclaert* (qu'il vous soit déclaré) et autres expressions du même genre reviennent à chaque instant. L'écrivain ne songe plus à passionner, à dépeindre ; il borne son ambition à retracer exactement les faits, à reproduire aussi fidèlement que possible des stipulations diplomatiques. Jadis on inventait, maintenant on s'applique à être un narrateur fidèle. A notre point de vue l'œuvre a plus de valeur, mais elle n'en conserve pour ainsi dire aucune au point de vue littéraire.

Quant au poème sur la guerre de Grimberghe, c'est une longue composition où il n'est question que de combats, où aucun élan de vie et de passion ne se manifeste. On ne saurait contester que l'auteur a consulté

les généalogies locales pour y puiser les noms de ses personnages, mais il n'ajoute jamais un mot sur leur origine ou leur passé, sur les traditions et l'importance de leur lignée. Ses énumérations sont simples et monotones, entremêlées de réflexions et de détails de combats vides d'intérêt. Il est exact, c'est-à-dire que la plupart des noms cités appartiennent au Brabant et plus particulièrement au pays de Grimberghe ; mais très souvent il dévoile lui-même l'époque pendant laquelle il a vécu, en faisant intervenir dans une querelle brabançonne, au XIIe siècle, des familles du Luxembourg, comme les Vianden, ou de la France, comme les Châtillon. Si les noms de la plupart des chevaliers qui combattaient aux côtés de Berthout se retrouvent dans le *Cartulaire de l'abbaye de Grimberghe* ou dans les plus anciens livres féodaux de la seigneurie de ce nom [1], quelques-uns trahissent une date beaucoup plus moderne que celle de la guerre dont il est question dans le poème [2].

L'époque où se produisirent, où se répétèrent les contes détaillés par d'Outre-Meuse, ces histoires romanesques correspondant d'une manière singulière avec les traditions du même genre recueillies par Jacques de Guyse, vit donc triompher dans les chants historiques du Brabant un réalisme prosaïque qui fit complètement abandonner cette branche de la littérature dans nos provinces flamandes.

[1] On cite dans le poème : Walter Van den Damme, Guillaume Van Ecoven, Adam et Henri Hoesken, Guillaume Van den Hove, Pierre Van Imple, Siger et Simon Van den Male, Arnoul et Henri Van Oïenbrugge, Gosuin et Henri Van Scoudenbroek, etc., tandis que les chartes du cartulaire et du chartrier de Grimberghe mentionnent Siger Van den Damme (1279, 1281), Guillaume *de* Echoven (1197) et son frère Baudouin (1201), Adam Hosekin (1207), Henri *de Curia* ou Van den Hove (1211) et Guillaume *de Curia* (1207, 1218, 1220), Siger *de Empla* ou Impel (1197), Siger Van den Male (1279, 1281), Henri *de* Oïenbrugge (1207, 1237) et son frère Arnoul (1207), Adam *de* Scoudebroue (1201, 1218), Gérard *de* Scaldeborch (1197), Jean *de* Scaldebruch et ses fils Gérard et Jean (1188), etc.

[2] Ici un seul exemple suffira : Les chartes mentionnent les premiers châtelains de Grimberghe et, entre autres, Adam le Châtelain, dont le frère, Siger, prit à cens de l'abbaye, en 1188, moyennant 12 *nummi* ou deniers de Bruxelles par an, un moulin situé au lieu dit *Carus vadus*. Le poème donne le titre de châtelain à un chevalier nommé Guillaume Van der Tommen. Or ce dernier nom, *de Tumba*, ne se rencontre qu'au XIVe siècle (voir l'*Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 252).

VII.

Au XVe siècle, lorsque la cour des ducs de Bourgogne devint l'un des centres principaux de la politique européenne, lorsque les envoyés, les hommes d'État et les personnages importants de nos provinces se trouvèrent en contact avec des étrangers appartenant aux autres pays, il ne fut plus possible d'introduire dans les récits historiques des épisodes d'une fausseté évidente. Mais les détails fabuleux ne disparurent pas d'une manière complète. On les retrouve en abondance dans une foule d'écrits d'une importance secondaire, où l'on ne s'attendrait pas à les trouver. Parfois l'on se demande quel motif a pu engager l'auteur de falsifications avérées à tronquer les faits, à modifier les indications primitives, à égarer de parti pris. Comment répondre à une pareille question ? Qui nous fera comprendre les mobiles auxquels les esprits obéissaient alors ? Mais le fait existe dans toute sa brutalité ; le nier est impossible.

Ne l'a-t-on pas vérifié dans les documents mis au jour dans le but d'éclaircir l'histoire de nos anciens peintres ? A Bruges, à Gand, à Anvers, à Tournai on a produit des listes d'artistes, qui, pour la plupart, ont été jugées d'une inexactitude absolue. Je ne citerai ici pour exemple que la liste des anciens membres du métier des peintres et des sculpteurs de Gand, dont la découverte par De Vigne fit croire un instant que l'on était tombé sur une véritable mine de renseignements utiles pour l'histoire de l'art dans cette ville de Gand, illustrée au XVe siècle par le séjour des frères Hubert et Jean Van Eyck [1]. Déception cruelle qui, après avoir fourvoyé maint écrivain, ne tarda pas à se révéler. J'ai établi, d'une manière que l'on peut qualifier d'irréfutable, le danger auquel conduisait l'emploi de cette liste, où des éléments exacts ont été employés d'une façon erronée, soit d'une manière inconsciente, soit de parti pris, où presque en aucun endroit

[1] Voir les *Annales de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand*, t. II, pp. 284-333, et De Busscher, *Recherches sur les peintres gantois aux XIVe et XVe siècles* (Gand, 1859, un vol. in-8°).

les indications ne coïncident avec les données positives et, sans contredit, authentiques, fournies presque toujours par des registres où les intercalations sont impossibles. « La liste, ai-je dit ailleurs, est donc un guide infi-
» dèle. Elle accumule tant d'erreurs et d'omissions que l'on ne peut jamais
» la consulter avec confiance. Fabriquée à l'aide de documents acceptables,
» mais bouleversés et tronqués, elle a été dressée avec l'inattention la plus
» coupable [1]. »

Il en est de même de celle de Tournai, où, depuis 1500, dans les registres d'inscription des membres du métier des peintres, ne figure plus un artiste de quelque notoriété, mais où l'on a incorporé, pour les temps antérieurs, des personnages portant ou les prénoms ou les désignations patronymiques d'une foule de célébrités, comme maître Rogier de la Pasture, qui entre comme apprenti chez l'obscur Robert Campin le 5 mars 1426-1427 et devient maître le 1er août 1432 ; maître André d'Amiens, reçu maître le 13 septembre 1428 ; Jean Cossart, reçu peintre le 3 février 1428-1429 ; Jean de Messines, reçu maître le 12 août 1430; Colin Cossart, reçu apprenti enlumineur le 14 mai 1439 ; Jean Senelart, reçu maître en 1453 ; Simon Marmion, reçu maître le 27 avril 1468 ; maître Jacques Lombart, reçu maître le 17 février 1470 ; Corneille Vander Goes, de Gand, reçu maître le 14 septembre 1485 ; Jean de Royaulme dit Scarmier, de Bruxelles, fils de Franc de Royaulme, reçu maître le 15 février 1484-1485; Jacques Engelbert, de Harlem, ancien apprenti-peintre de maître Jacques Willemse, de cette ville (chez qui il avait été admis le 25-26 juillet 1490), entré chez Pierre Truffin le 1er juillet 1493, etc. [2].

Cette splendide nomenclature aurait dû jeter du jour sur l'histoire de

[1] *Recherches sur l'histoire de la peinture flamande dans la seconde moitié du XVe siècle*, pp. 42 à 50. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. III.

[2] Le volume dans lequel cette liste se trouve est un manuscrit sur papier, appartenant aux Archives communales de Tournai ; il n'a pas de titre et commence par une charte du roi de France Charles VIII, datée de Bruges, et du mois de juin 1484. On y remarque la même écriture, dans les listes, jusqu'en 1484 environ; plus tard les écritures varient et les interpolations commencent. Ce n'est donc pas un document contemporain des plus anciennes indications qui y sont données.

notre école de peinture. Elle n'a servi qu'à y introduire une confusion très regrettable. On a accepté le nom de Roger de la Pasture pour maître Roger Van der Weyden, dont on ne parlait au XVe et au XVIe siècle que comme de l'élève favori de Jean Van Eyck. André d'Amiens, Jean et Colin Cossart, Jean de Messines, Corneille Van der Goes font songer à Nicolas d'Amiens, cité comme peintre du roi de France en 1482 [1], au célèbre Jean Cossaert, dit de Maubeuge ou Mabuse, à Antonello de Messines, à Hugues Van der Goes. Jean Senelart, natif d'Anvers, reçu comme peintre à Tournai le 11 août 1453 et qui prit pour apprenti, dans cette ville, le 24 avril 1462 Henri Genois, le 6 juillet 1466 Amandin de Liauwe et, le 1er juillet 1474, Dominique Le Bonhomme, doit avoir passé sa vie à aller de Tournai à Anvers et *vice versâ*, car reçu bourgeois dans cette dernière ville le 7 juillet 1424, en 1453 il y était membre de la gilde de Saint-Luc; il y fut doyen de ce corps en 1458, en 1465, en 1480, y reçut pour apprentis : en 1477 Coppin Prostman et en 1480 Pierre Colyns, et y testa en 1482-1483 [2]. Il devait avoir de singuliers principes en politique, car, doyen à Anvers, il devait prêter serment de fidélité au duc de Bourgogne; membre du métier à Tournai, il devait jurer fidélité au roi de France, l'ennemi tantôt secret, tantôt avoué du duc. L'admission de Marmion à Tournai, en 1468, ne se concilie pas avec ce que l'on sait de la vie de cet artiste qui travaillait déjà à Amiens en 1453, passa la plus grande partie de son existence (de 1465 à sa mort, en 1489) dans la ville de Valenciennes [3] et fut aussi employé par Guillaume Fillastre, abbé de Saint-Bertin. Celle de Jacques Lombart, qui était de Mons, ne s'accorde pas non plus avec la mention de cet artiste parmi ceux qui travaillèrent à Bruges en 1468 pour Charles le Téméraire. On reconnaîtra difficilement dans Jean du Royaulme dit Scarmier, Jean Van Coninxloo dit Schernier, qui passa toute sa vie à Bruxelles où, notamment, il fut proviseur de la gilde de Saint-Éloi en 1484-1485 et de 1489 à

[1] Voir Alexandre Pinchart, *Notes sur l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle*, t. II, pp. 245 et 527.

[2] Voir les *Liggeren de la gilde de Saint-Luc d'Anvers*, t. I.

[3] Pinchart, *loc. cit.*, p. 247.

1492. Le Jacques Engelbert qui le suit rappelle le peintre Corneille Engelbrechtsen, de Leyde, dont l'existence se prolongea de 1468 à 1553 et qui fut l'une des notabilités de l'art dans les Pays-Bas septentrionaux.

Si cette infiltration insolite de noms étrangers était exacte, pourrait-on s'expliquer comment l'école de Tournai est restée ignorée ? Aucune de ses œuvres ne s'est révélée ; on n'en a rencontré aucune mention, pas même la plus modeste. Ici encore il y a eu altération de documents. Et, en effet, dans un très intéressant écrit de M. Pinchart, on peut constater qu'aucun des artistes cités plus haut ne figure parmi les peintres ayant été reçus bourgeois de Tournai, cités dans les registres des prévôts et des jurés ou mentionnés comme ayant effectué quelque travail [1]. On y rencontre bien un Jean Senelart, mais il était natif de Bruges et fut reçu bourgeois de Tournai le 16 février 1511-1512.

Si nous passons à des documents d'un autre genre, aux légendes religieuses, on rencontrera les mêmes écarts ; on trouvera toute une littérature occupée, pendant des siècles, à modifier, à embellir les légendes primitives. Déjà, au IXe siècle, on les multipliait extrêmement, à l'occasion surtout des translations de reliques, si fréquentes alors et dans le siècle suivant. Beaucoup sont fausses ou du moins remplies d'inexactitudes, dit l'abbé Goujet [2], parce que souvent on les écrivait sans connaître l'histoire des saints dont on transférait les reliques ; on ne laissait pas de composer, pour ces personnages, des actes qui se lisaient le jour de leur fête. On ne se faisait pas scrupule de ces pieux mensonges, que l'on excusait en raison de leur but.

Un exemple montrera ce que devenaient les traditions à travers cette époque troublée. J'ai eu l'occasion de rappeler la légende de saint Servais et comment, peu d'années après la mort de ce prélat, il s'y était déjà glissé des erreurs notoires [3]. Mais les altérations grandirent bientôt dans d'im-

[1] *Quelques artistes et quelques artisans de Tournai*, pp. 22, 39, 54 et 56.

[2] *De l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert*, dans la collection Leber, t. XIV, p. 461.

[3] Voir plus haut, p. XXIII.

menses proportions et, au XIe siècle, on eut l'étrange spectacle d'un prêtre nommé Jocundus racontant aux chanoines de saint Servais la biographie de leur patron, accompagnée des circonstances les plus extraordinaires.

Ajoutant une nouvelle page à ces évangiles apocryphes dont on eut tant de peine à rejeter les fables, il n'hésite pas à admettre l'étroite parenté du saint et de Jésus-Christ lui-même. D'après ses récits sainte Anne, la mère de la Vierge, eut une sœur nommée Esmérie, mère de deux enfants : sainte Élisabeth, de qui naquit saint Jean-Baptiste, et Élius, dont le fils, appelé Émuus, eut de sainte Mémélie un fils célèbre depuis par sa sainteté, Servatius ou Servais. Celui-ci n'est donc plus un personnage du IVe siècle, c'est au Ier qu'il aurait vécu. La manière dont cette filiation fut connue n'est pas moins digne de mention. Un prêtre « juste et religieux, » nommé Alagrecus, originaire d'Arménie, mais sachant aussi le latin, étant venu visiter à Maestricht le tombeau de saint Servais, fit connaître l'origine de celui-ci au clergé et au peuple assemblés, et son discours, recueilli avec soin, constitua un monument littéraire qui fut dès lors conservé. Quelque temps après, des doutes s'étant élevés, on y recourut avec empressement et, dans un concile tenu à Mayence devant l'empereur Henri (sans doute Henri III) et le pape Léon (Léon IX), en présence de députés grecs envoyés par l'empereur de Constantinople, on donna lecture de l'écrit d'Alagrecus ; les envoyés orientaux en approuvèrent le contenu et, si l'on en croit Jocundus, on en proclama l'exactitude et la véracité.

Ce que cet écrivain ose rapporter sur la découverte du tombeau du saint, qui fut trouvé entouré « des mêmes étoffes de lin et de soie dont il » était vêtu lorsqu'il conversait avec saint Pierre, » dépasse l'imagination. Il attribue la fondation de l'église de Maestricht à saint Materne, qui aurait habité dans cette ville après avoir répandu la connaissance de l'Évangile à Trèves, à Cologne, à Tongres ; il confond Charles Martel et Charlemagne et, devançant en cela le faux Turpin et ses imitateurs, il fait voyager son Charles dans le monde entier, imposant la religion chrétienne par le fer à ceux que la parole n'a pas convertis ; il le fait venir à Maestricht et y

tenir une assemblée à laquelle assistent, par délégués, d'une part l'Aquitaine et l'Espagne, de l'autre la Saxe et toute la Germanie ; il fait attaquer cette ville par les Normands, qui prennent et saccagent la cité, mais ne peuvent incendier l'église Saint-Servais; les flammes se retournent contre eux et une armée innombrable, venue du Rhin, les refoule jusqu'aux confins de la Lotharingie; cette dernière contrée reçoit son nom d'un prince appelé Henri, duc de Saxe, qui y est appelé par l'empereur Lothaire, etc., etc. [1].

Dans la suite des siècles, les données historiques s'altérèrent encore et les erreurs, en s'accumulant, ne firent que rendre plus épaisses les ténèbres dont on était environné. En l'absence de toute espèce de critique, qui, d'ailleurs, n'aurait pas eu la latitude de s'exercer, on accepta sans réserve les légendes les plus étranges. Elles naquirent, en particulier, dans ces solitudes mystiques où, livrés à la contemplation, distraits seulement de leurs rêveries et de leurs exercices de piété par des questions de théologie ou de métaphysique, des esprits ardents entretenaient en eux une exaltation presque maladive. Hantés par les visions, ils imaginaient sans peine des incidents miraculeux, qu'eux-mêmes, sans doute, finissaient par prendre pour des réalités. Tel doit avoir été, entre autres, le célèbre Gillemans, chanoine régulier de Saint-Augustin.

Les faibles notions recueillies jusqu'à présent sur cet auteur ne permettaient pas d'apprécier son caractère. Il ressort complètement d'un passage inédit de la Chronique du Rouge-Cloître, de Gaspar Ofhuys, passage dont je donne ici le texte en note. Gillemans, après avoir été longtemps sous-prieur dans ce monastère, y mourut très âgé en 1487 et fut enterré dans le cloître. C'était un religieux d'une dévotion et d'une conduite exemplaires, mais d'une simplicité extrême en tout ce qui concernait la vie matérielle. Constamment occupé à transcrire pour la bibliothèque conventuelle, il copia plus de vingt volumes, dont sept contenaient l'œuvre entière de

[1] Le récit de Jocundus date de 1088; le professeur F. Koepke, qui en a publié le texte dans le tome XII des *Scriptores* des *Monumenta*, de Pertz, en a déjà fait ressortir les bizarreries.

maître Nicolas de Lire. Il n'est aucun saint du Brabant, dit Ofhuys, dont il n'ait raconté la vie. On lui doit aussi un premier travail sur l'origine de Rouge-Cloître, sous le titre de *Primordiale Rubee Vallis*, rédigé en forme de dialogue entre un vieillard et un jeune homme, et dont Ofhuys avoue avoir emprunté plus d'un passage.

A ces détails, d'un intérêt biographique et bibliographique, notre auteur en ajoute qui peignent le milieu intellectuel dans lequel vécut Gillemans. On n'y parlait que de visions. Un frère convers nommé Duyk prétendit avoir vu Jésus-Christ enfant dans le calice dont se servait Gillemans, et celui-ci, de son côté, dix ans avant sa mort, déclara au procureur de la maison qu'ayant souvent désiré connaître l'époque de son décès, ce vœu avait été satisfait, l'année 1487 lui ayant été montrée depuis six ans. Son interlocuteur répondit à cet aveu par le conseil de lire tous les jours un certain nombre de *pater* et d'*ave* en l'honneur de sainte Ursule et des onze mille vierges, afin d'obtenir leur intercession à l'heure de la mort [1].

[1] Anno Domini M° CCCC° LXXXVII° migravit in Domino frater Johannes Gillemans, presbyter professus hujus domus. Hic fuit pater devotus, simplex quidem quo ad temporalia, sed verus Israelita, in quo dolus nullus erat. Multis annis huic cenobio laudabiliter in supprioratu prefuit, vivens in timore Dei semper, diligentissimè in omni disciplina noctu diuque per cuncta fratres precedens; fuit diligens et continuus scriptor librorum pro nostra libraria. Ad omnè minus viginti volumina scripsit, quorum septem continent integram postillam magistri Nicholai de Lira. Credo quod nunquam sanctus aliquis fuit in Brabantia quin ejus vitam descripsit. Hic est in cujus calice Christus in specie pueruli a converso Duyc visus est, ut dictum est supra, sub XIIII priore.

Huic patri suppriori per decennium ante mortem suam divinitus annus sui obitus ostensus est. Orando namque Deum semel optavit scire quamdiu hic adhuc in humanis persisteret. Undè tunc in quadam visione numerus anni presentis Dei conscriptus, ostensus est, quem numerum propria manu in cartula conscripsit, et sex annis ante mortem suam nostro moderno procuratori predicta oretenus familiariter recitavit. At ille ergo hora dicte revelationis seu visionis proposuit legere certum numerum orationum dominicarum cum totidem salutationum angelicarum, ad honorem sancte Ursule et undecim millium virginum, ut in hora exitus ille sacratus numerus virginum sibi astarit. Dicitur enim igitur quod si quis legerit semel in vita undecim millia Paternoster et totidem Ave Maria ad honorem prefatarum sanctarum virginum, sancte ille virgines Deo placentes legenti astabunt in hora mortis. Et quia revelationem habuerat de decem annis, quibus elapsis moreretur, quotidie prius

Les grands recueils attribués à Gillemans sous les titres de *Hagiologium Brabantinorum* (2 vol. in-fol.), *Novale sanctorum* (2 vol. in-fol.) et *Sanctologium* (4 vol. in-fol.) n'existent plus, et c'est dommage, au moins au point de vue traditionnel. C'est de cette source, en effet, que découlent toutes les légendes attachées à plusieurs églises brabançonnes, légendes pour lesquelles on n'allègue absolument aucune autre autorité. Toutes présentent le même caractère extraordinaire, le même mélange de mysticisme et de surnaturel. Ici la mère du Sauveur apparaît, accompagnée de sainte Barbe et de sainte Catherine, et, à plusieurs reprises, renverse les constructions de l'église qu'on élevait à Laeken et indique enfin aux gardiens des travaux la forme à donner au nouveau temple [1]; là c'est un ange qui, en l'an 690, apporte à trois jeunes vierges un papier où se lisent les ordres donnés par Dieu lui-même pour déterminer l'emplacement où doit se bâtir l'église dédiée au Sauveur, à Haekendover [2]. Ailleurs encore des anges enjoignent à d'autres jeunes filles de céder à sainte Élisabeth de Hongrie le terrain destiné à l'église d'Alsembergh, qui ne fut achevée que dans le XIVe siècle, après des épisodes mystiques de tout genre [3].

La diplomatique et l'archéologie, il est inutile de le dire, ne laissent debout aucun de ces récits qui, du reste, n'ont jamais été sanctionnés

completorium, ut mihi dictus procurator noster retulit, ad dictam intentionem legebat orationes suas dominicas cum salutationibus angelicis. Quot autem legebat mihi relatum non est, sed qui legeret quotidie tria Pater et tria Ave Maria, in decem annis et septemdecim diebus dictum sanctum numerum compleret, ut potest calculari.

Iste bonus pater primus est qui scripsit de origine hujus cenobii et dicitur Primordiale Rubee vallis, per modum dyalogi senioris et junioris, ex quo plura hic inserui. Obiit in senectute plenus dierum, supprior existens usque diem mortis sue, sepultusque est in nostro ambitu. Ex parte hujus patris habemus hereditarie circa sex libras grossorum cum dimidio, et super ista bona legavit nobis idem frater tria pitantias in die Venerabilis Sacramenti, in Conceptione Beate Marie et in vigilia Natalis Domini.

[1] *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 349.

[2] *La Belgique ancienne et moderne*. Canton de Tirlemont, communes rurales, 1re partie, p. 63.

[3] *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, pp. 704 et suiv.

par les autorités ecclésiastiques [1]. On les a acceptés comme légendes, mais on n'a pas été au delà. L'auteur n'y brille pas par la variété de l'invention, car c'est toujours un fil qui sert à tracer le plan de l'édifice dont il écrit l'histoire. Et, par une singulière circonstance, c'est ce détail qui le trahit. Aucune des trois églises dont on vient de parler ne répond à la pensée qui, d'après lui, en aurait dirigé la construction : celles d'Alsembergh et de Lacken présentent des particularités indiquant des agrandissements ou des remaniements de différentes époques. Aucune n'a été édifiée d'un seul jet, et n'est encore moins une construction du VIIe siècle, comme devrait l'être Hackendover. L'histoire légendaire d'Alsembergh ne s'accorde nullement avec les documents authentiques relatifs à cet édifice.

Il est inutile d'insister sur ces productions mystiques dont on n'a jamais tenté la défense et dont il est presque oiseux de montrer l'inanité. On les répète encore, mais on n'allègue en leur faveur qu'une ancienneté dont on n'assigne pas la véritable date, facile pourtant à constater, grâce surtout à leur frappante ressemblance. Depuis le XVe siècle, il n'a plus été aussi aisé d'en répandre de pareilles, l'instruction étant devenue plus générale et plus étendue et la naissance des doctrines de Luther et de Calvin ayant rendu nécessaire une plus grande circonspection en cette matière.

Mais un autre domaine est resté ouvert aux inventions et aux interpolations. Je veux parler de l'histoire des familles, où les falsifications n'ont pas discontinué de se produire, surtout lorsque la multiplication des titres nobiliaires et leur acquisition par des familles nouvelles encouragèrent des généalogistes complaisants à marcher dans cette voie funeste. S'il fallait signaler ici toutes les fraudes de ce genre, on tracerait un tableau aussi fastidieux qu'attristant et dont l'utilité ne répondrait pas aux peines qu'on se serait données. On n'aboutirait au surplus à aucun résultat, car, aujourd'hui comme autrefois, on se livre impunément à des écarts flétris

[1] Voir, à ce sujet, une déclaration insérée au tome IX, p. 376, des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, au nom du Comité de rédaction de ce recueil.

depuis longtemps, quelquefois mieux récompensés que des travaux irréprochables.

Rien n'a été épargné pour enrichir autant que possible les listes aristocratiques : séries de chevaliers ayant assisté à de prétendus tournois, filiations remontant jusqu'à Adam, origines cherchées dans des pays lointains, tout a servi. Mais l'une des plus curieuses créations de ce genre n'a jamais, que je sache, été publiée en entier; c'est pourquoi je la donne d'après une copie remontant à l'année 1600 environ [1], de peu postérieure à l'époque où

[1] De canonicis insignis ecclesie Leodiensis anno Domini M° C° XLV°.

Tempore domini Alexandri primi episcopi qui regnabat anno Domini millesimo centesimo quadragessimo quinto erant in cathedrali ecclesia Leodiensi uno et eodem anno canonici qui sequuntur :

Primo Lotharius imperator habuit duos filiis, Ancelmum canonicum et archidiaconum de Condrusio et Lottharium prepositum Leodiensem;

Item rex Hungarie habuit unum filium, Theobaldum nomine, canonicum et archidiaconum Ardenne;

Item rex Dacie habuit duos filios, Ogerum canonicum et archidiaconum de Famenna, qui postea fuit rex ejusdem regni *, et Godefridum canonicum et archidiaconum Brabantie;

Item rex Bohemie habuit filium Guidonem, canonicum et archidiaconum Hasbanie;

Item rex Francorum unum filium, Philippum, canonicum et archidiaconum Hannonie;

Item rex Navarre habuit duos filios, Johannem canonicum et archidiaconum Campinie, et Guidonem, simplicem canonicum.

Summa filiorum regum novem.

Filii ducum. Et primo dux de Bavaria duos habuit filios, Yranum scilicet canonicum et abbatem de Meffe, et Bertrandum, abbatem Thudinensem;

Item dux Saxoniæ ** habuit unum filium, Willelmum canonicum et cantorem ecclesie Leodiensis;

Item (dux) Suevie habuit unum filium, Conradum, prepositum Nostre Domine Huyensis ecclesie;

Item dux Ardenne habuit filium Guidonem nomine, qui fuit decanus Leodiensis et doctor theologie;

Item dux Lotharingie duos habuit filios, Carolum, canonicum et custodem, et Bindonem, canonicum et scholasticum ecclesie Leodiensis;

Item dux Austrie unum filium habuit Franconem, abbatem secularem de Mechlinia;

Item dux Normannie *** dux habuit unum filium nomine Collardum, abbatem Eyckensem;

Item dux Burgondie habuit tres filios, videlicet Carolum, prepositum Sancti Dyonisii Leodiensis;

* Le Danemark n'a pas eu de roi du nom d'Oger.

** A cette époque, la Saxe et la Bavière avaient le même duc, nommé Henri.

*** La Normandie avait alors pour duc Étienne, roi d'Angleterre et comte de Boulogne, à qui Henri Plantagenet, comte d'Anjou, disputait ses états.

la fable prit naissance, où, sortant de l'inépuisable fouillis de contes réunis par d'Outre-Meuse, elle fut arrangée et traduite en latin d'après

Petrum canonicum, prepositum ecclesie Sancti Petri Leodiensis, et Hugonem canonicum, prepositum ecclesie Sancti Bartholomei Leodiensis, et hii omnes erant doctores in legibus;

Item dux Biturie * duos filios habuit, Ludovicum, abbatem Amaniensem, et Baictum (*sic*), abbatem Visetensem.

Summa filiorum ducum quatuordecim.

Filii comitum. Et primo comes Lovaniensis habuit unum filium, Godefridum, canonicum simplicem**;

Item comes de Mohault habuit unum filium, Seguinum canonicum;

Item comes Lossensis habuit unum filium, Renerum, prepositum Fossensem;

Item comes Sabaudie unum habuit filium, Bindonem, abbatem Beate Marie Namurcensis;

Item comes Gheldrie habuit unum filium, Albertum, prepositum Sancti Martini Leodiensis, postea fuit episcopus Leodiensis ***;

Item comes Flandrie habuit unum filium, Notgerum, prepositum Sancti Johannis evangeliste;

Item comes de Seyna habuit duos filios, scilicet Petrum canonicum, prepositum Sancti Pauli Leodiensis, (et) Ogerum canonicum, prepositum Sancte Crucis Leodiensis;

Item comes Viane **** de Ardenna habuit unum filium, Nogerum, canonicum simplicem;

Item comes de Claromonte habuit unum filium, Arnoldum canonicum, abbatem Nostre Domine Dyonensis;

Item comes de Monte acuto habuit duos filios, Wilhelmum, abbatem Nostre Domine Tongrensis, nec non Falcarium canonicum, abbatem Beate Marie Trajectensis;

Item comes Namurcensis habuit duos filios, Henricum et Albertum, canonicus;

Item comes Lutzenburgensis habuit unum filium, Henricum, prepositum Leodiensem, et postea episcopum Leodiensem *****;

Item comes de Rupe habuit tres filios, videlicet Ogerum, Fredericum, Rolandum, canonicos;

Item comes de Treche ****** habuit tres filios, scilicet Paulum, Laurentium et Rolandum, canonicos;

Item comes Bononie habuit unum filium, Petrum;

* *Biturie* ou du Berry.

** En 1145 le comte de Louvain Godefroid portait le titre de duc de Lotharingie; il était encore très jeune et n'était pas marié.

*** Aucun des Albert qui furent évêques de Liége n'appartenait à la famille de Gueldre: ni Albert de Réthel, ni Albert de Louvain, ni Albert de Cuyck.

**** Vianden.

***** Le comte de Luxembourg était alors le même que le comte de Namur, Henri l'Aveugle, dont l'évêque Henri fut un grand ennemi.

****** *Treche* pour *Troie* ou Troyes, c'est-à-dire de Champagne.

une prétendue copie datée de l'an 1556 [1], elle fut acceptée par Brusthem [2], où Zantfliet en défendit l'autorité contre les « ignorants et les incrédules [3]. » C'est l'énumération des membres du chapitre de Saint-Lambert, de Liége, en l'année 1145, du temps de l'évêque Alexandre Ier (première erreur : l'évêque était alors Henri II) [4]. Dans ce corps illustre figuraient alors, dit-on, deux fils d'empereur, sept fils de rois, quatorze fils de ducs, trente fils de comtes et sept fils de simples nobles.

Item Provincie comes * habuit duos filios, Ludovicum et Guidonem, canonicos;
Item comes Montensis ** habuit tres filios, Johannem, Arnoldum, Evrardum, canonicos;
Item comes Juliacensis habuit unum filium, Wilhelmum de Juliaco, canonicum.
Summa filiorum comitum triginta.
Filii baronum. Et primo Neebe (*sic*) de Wouthault, canonicus nobilis ecclesie Leodiensis;
Item Sebastianus de Hastaert, doctor decretorum;
Item Rodolphus et Godefridus de Pratis, fratres, doctores Theologie, canonici;
Item Fredericus de Morealmez, doctor Sacre Theologie;
Item Engueran de Fleron, doctor in legibus, canonicus;
Item Buthars de Auenha, canonicus nobilis.
Summa nobilium dominorum canonicorum septem.
Summa omnium canonicorum insignis ecclesie Leodiensis sexaginta uno et eodem tempore.

Copie du dix-septième siècle, sur papier, se terminant par ces mots : Renovatum anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo sexto, in profesto Translationis sancti Lamberti.

[1] Dans son deuxième livre (t. IV, p. 170) notre romancier-chroniqueur énumère sans rire les chanoines de Saint-Lambert qui vivaient du temps de Notger : il y avait alors, parmi eux, six fils de rois, treize fils de ducs, vingt-trois fils de comtes, outre six chanoines prêtres, qui étaient tous docteurs (sans que l'on désigne les universités où ils avaient étudiés), et onze absents, qui étaient du parti du comte de Louvain et avaient quitté Liége !

[2] Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 75.

[3] Les expressions de Zantfliet méritent d'être reproduites : elles montrent bien dans quelles aberrations on était alors plongé ; en parlant de cette illustration exceptionnelle du chapitre, il dit avec dédain : *ab ignaris et incredulis fabulosum putaretur*. Ibidem, p. 77.

[4] Quelquefois on donne à la liste la date de 1151, ce qui s'accorde mieux avec l'épiscopat d'Alexandre.

* Le comté de Provence était alors réuni à l'empire d'Allemagne.

** *Montensis* ou de Berg.

On a tenté de justifier cette audacieuse falsification, mais on l'a fait d'une manière si pénible, avec une naïveté si maladroite, qu'une réfutation n'est nullement nécessaire [1]. On savait que, outre Leibnitz [2] et Ernst [3], deux historiens éminents, les pères Foullon et Bouille contestent la validité de la liste; on a été obligé de reconnaître que Fisen en aurait fait autant, si ce passage de son livre n'avait été supprimé par la censure à l'instigation du chapitre de Saint-Lambert même. On essaie de contre-balancer ces imposantes autorités en citant un compilateur généalogiste, Bernard de Hinnisdael, qui donne pour ses garants Claude Paradin, l'auteur d'une *Chronique de Verdun,* et Wassebourg, dans ses *Antiquités de la Gaule-Belgique.* « Ces témoignages en faveur de notre liste, ajoute l'écrivain, ne » peuvent être suspects. » En effet, il suffit d'appeler à son aide Paradin et Wassebourg pour perdre tout crédit; chacun sait que ces auteurs ont accepté sans réserve les faits les plus contestables, les actes fabriqués, et ont perdu de cette manière tout droit à la considération.

Les documents que l'on croirait les plus officiels, les listes de magistrats municipaux, ont été notoirement altérés. C'est ce que l'on remarque à propos de la liste des échevins de Louvain, donnée par Divaeus dans ses *Annales rerum Lovaniensium* [4]. Le commencement en est extrêmement suspect, parce que cet écrivain ne manque jamais de donner à ses personnages un prénom et un nom de famille; or, ce dernier fit longtemps défaut jusqu'à la fin de la première moitié du XIIIe siècle. Au surplus, les inexactitudes de la liste indiquée plus haut ressortent suffisamment d'une comparaison établie entre les données de Divaeus et les suivantes, que j'ai puisées dans des actes originaux épars dans différents chartriers :

[1] Édouard Lavalleye, dans Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. III, appendice A.

[2] *Accessiones historicæ,* partie I.

[3] *Histoire du Limbourg,* t. III, p. 79.

[4] Publiées à Louvain en un volume in-f°, 1757.

ÉCHEVINS.

D'APRÈS DIVAEUS.	D'APRÈS DES CHARTES.
P. 6. En 1200, Walter de Limminghe, Arnoul Nobel, Arnoul de Calster, Simon de Bomal.	Francon, Walter, Meyzon, Walter, Simon, Godefroid, Simon (acte des archives de l'église Saint-Pierre, de Louvain).
P. 8. En 1220, le chevalier Godefroid Van den Berge, Salomon de Bolleborne, Arnoul de Redinghen, Francon *de Atrio* (ou Van den Kerckhoven), Bastin *Petreius* (ou Van den Steen), Éverard de Wilre.	Walter César et autres (acte du mois de mars 1220-1221. Mêmes archives).
P. 9. En 1249, Walter de Calster, Godefroid Van den Berge, Rodolphe de Limminghe, Godefroid Gielis, Bastin Van den Steen, Jean de Redinghen, Arnoul de Corbeck.	Guillaume de Calster, Éverard Colvere, Godefroid fils d'Amelric, Godefroid *de Monte* ou Van den Berge (acte de la 3e férie ou mardi avant la Saint-Lambert, en septembre 1249).
P. 9. De 1245 à 1252, Éverard d'Oppendorp, Éverard *Clavarius*, Guillaume de Calster, Walter *Praecursor*, Walter fils de Megison, Pierre fils de Gheila, Jean de Nethen.	Éverard Colnere (ou Colvere) et Jean de Netene (acte du mois d'août 1251), Gilles fils de Lyse et Guillaume de Calster (acte du lundi après le dimanche *Cantate*, en 1252, dans le grand *Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem*), Francon Blancart, Walter fils de Meison et Pierre fils de Gheila (juin 1253).
P. 9. 1257, Éverard d'Oppendorp, Pierre fils de Gheila, Jean *Gruellius*, Éverard *Clavarius*, Éverard Blancard, Godefroid Van den Berge, Walter Cardinal.	Éverard d'Oppendorp et Henri de Rode (acte de la Saint-Nicolas ou 6 décembre 1257).
P. 10. 1260, manquent.	Éverard d'Oppendorp, Jean de Nettene, Gilles fils de Lyse, Pierre fils de Gheila, Jean de Huldenberghe, Guillaume de Calstre et Walter fils de Meyson (acte daté du mois d'octobre 1260).
P. 10. 1261, manquent.	Bastin, Walter fils de Meison, Éverard Colvere, Éverard d'Oppendorp, Francon Blancard (acte du lundi après le Saint-Pierre ès liens, en août 1261). Pierre fils de Gheila et Jean de Netene, cités avec Walter, fils de Meyson, le vendredi après l'Assomption suivante.
P. 10. 1267, Guillaume de Calster, Walter Cardinal, Jean de Nethen, Arnoul de Herent, Éverard Blancart, Henri d'Oppendorp et Arnoul Van den Berge.	Henri de Rode, Bastin *de Lapide* (Van den Steen), Walter *Miles* (ou De Ridder), Godefroid *Vulpes* (ou De Vos), Arnoul de Herent, Guillaume de Calstre le Jeune et Jean Cardinal (acte du mois d'août 1267, où on mentionne comme ayant été antérieurement témoins de la transaction dont il y est question les échevins Guillaume de Calster le Vieux et Guillaume de Wilre, qui étaient échevins lorsqu'elle avait été conclue).

P. 11. 1286. Le chevalier Jean de Rode, Guillaume de Wilre, Gilles de Limminghe, Godefroid de Rode, Francon de Calster, Arnoul Van der Hofstadt, Henri Keynooghe.

Arnoul Nobel et Francon de Calster (acte daté de la Sainte-Agathe 1286).

La liste imprimée pèche donc de trois manières : elle abuse de l'emploi des désignations patronymiques, elle est parfois inexacte en ce qui concerne la composition de l'échevinage, elle ne suit pas l'ordre adopté par les membres de ce dernier. Toutefois elle a été dressée en partie d'après des indications ne laissant rien à désirer et il y a des années du XIIIe siècle où aucune discordance ne se manifeste. Divaeus a été parfois induit en erreur, mais on ne peut, en aucune façon, le classer parmi les écrivains qui travaillent sans soin et sans critique. On ne saurait en dire autant de Guillaume Boonen qui, dans son troisième livre, parle longuement du fabuleux Bastin, surnommé le Grand, ancêtre prétendu des sept lignages praticiens de Louvain, et ne manque pas de faire remonter les principales familles de cette ville jusqu'au IXe siècle, époque du mariage de sept chevaliers : Everwin Uten Liemingen, Meynaert Vander Calsteren, Melis Van Redingen, Louis Van den Steene, Everwin Verusalem, Salomon Gielis et François Van Rode, avec les sept filles de Bastin [1]. Mais Divaeus est un savant, Boonen un simple compilateur ; celui-ci répète sans s'émouvoir les récits fabuleux concernant Salvius Brabon et sa descendance, tandis que Divaeus émet fréquemment des doutes ou ne mentionne qu'avec hésitation les traditions généralement acceptées. Le Bastin le Grand traditionnel, de gigantesque stature, lui est suspect à bon droit ; il lui substitue un personnage du même nom, mais vivant sous le règne de Henri II, duc de Brabant, et dont les neuf filles auraient donné naissance aux différentes branches du lignage des Van den Steen [2].

[1] *Geschiedenis van Leuven*, pp. 257 et suiv. (Louvain, 1880, in-f°).

[2] *Annales oppidi Lovaniensis*, p. 4.

VIII.

Au XVIe siècle, il y a lutte entre la tradition, que l'on accepte volontiers par habitude, et l'érudition, qui commence à trouver suspectes les fables si bien accueillies par le vulgaire. Le poète Lemaire des Belges, Van Vaernewyck, Brusthem, d'Oudegherst et une foule d'autres répètent, en les enjolivant encore, les récits légendaires et les inventions poétiques des trouvères; mais l'imprimerie propage la connaissance des historiens appartenant à l'antiquité, elle ne tarde pas à faire connaître les chroniques exactes. Miraeus met au jour plusieurs recueils ne contenant que des diplômes, et les Bollandistes, en formant un recueil des vies des saints, les accompagnent de nombreuses annotations auxquelles préside une critique sévère.

La Belgique ne compte plus d'historiens vraiment dignes de ce nom. Chastelain, si verbeux, mais dont la conscience est si droite; Comines, qui compense par ses qualités littéraires ce qui lui manque d'intégrité dans le caractère, n'ont plus de successeurs à leur taille. Les grands prosateurs manquent à la fois dans tous les idiomes : l'espagnol et l'italien, parlés parmi les familiers du palais; le français, préféré par la noblesse; le latin, resté cher aux savants; le flamand, dont se sert une grande partie de la population. Dans l'impuissance où l'on se trouve d'exprimer librement sa pensée, les uns, comme Juste Lipse, Puteanus et toute une pléiade, se complaisent dans un langage prétentieux, alambiqué et aussi vide de sens que rempli d'ornements superflus; d'autres se confinent dans les questions de détail et déploient, au profit de l'érudition, l'intelligence qu'ils n'auraient pu, sans danger, consacrer à l'étude de l'histoire proprement dite et à l'examen de l'origine de nos institutions.

Si l'on réfléchit à la triste situation de notre pays au XVIIe siècle, au peu de fruit et de gloire que les érudits retiraient de leurs travaux, on ne peut sans admiration énumérer les résultats auxquels ils parvinrent en peu de temps et les grands services rendus par eux à la science. Le temps n'était pas venu d'écrire une histoire générale de la Belgique ou de raconter avec

impartialité nos grandes luttes du moyen âge ou les formidables agitations du XVIe siècle, mais on prépara les bases sur lesquelles l'édifice tant souhaité pourrait un jour s'élever.

Le père Boucher (*Bucherius*), dans le volume qu'il a consacré à l'époque romaine (*Belgium romanum ecclesiasticum et civile*, Liége, 1655, 1 vol. in-fol.), expose, avec une bonne méthode et en citant constamment, à l'appui de sa narration, le texte même des auteurs latins et grecs, les annales du pays jusqu'à la chute de la domination des Césars. Dans ses travaux sur la Flandre, travaux où il déploie une érudition prodigieuse et qui fourmillent de textes de pièces authentiques : lettres, diplômes, etc., Vrédius élucide les premiers temps de l'existence du comté de Flandre, établit une généalogie exacte des comtes et publie leurs sceaux, tandis que Christophe Butkens, réparant la faute qu'il avait commise en admettant des actes supposés dans ses *Annales généalogiques de la maison de Lynden* (Anvers, 1626, in-fol.), donne au Brabant une histoire excellente pour le fond, étayée sur les dires des meilleurs chroniqueurs, contrôlée à l'aide de diplômes sans nombre. Le recueil de Chapeauville et les travaux de Foullon et de Bouille épurent peu à peu les annales liégeoises. Des histoires locales, comme celles de Gramaye, comme l'excellente monographie consacrée par Lindanus à la ville et au pays de Termonde, contribuent à l'examen des faits, comme le font, dans le domaine de la diplomatique, les publications de Miraeus, plus tard réunies et complétées par Foppens [1] et, dans le domaine de l'hagiologie, l'immense collection des *Acta sanctorum*, où Henschenius et Papebroch surtout se montrent les égaux des plus grands érudits des pays étrangers. Les œuvres de Sanderus : ses nombreuses descriptions de châteaux et d'abbayes du Brabant et son travail géographique sur la Flandre, sont aussi d'une valeur et d'une importance incontestables [2].

[1] Sous le titre d'*Opera diplomatica*. Quatre volumes in-folio. Louvain, 1723-1748.

[2] Sanderus avait projeté de publier une description détaillée de l'ammanie de Bruxelles et avait réuni dans ce but des renseignements qui périrent, paraît-il, dans le bombardement de Bruxelles de 1695. Pinchart a publié, dans le *Bibliophile belge* (t. IV, p. 394), le texte du questionnaire que

Quelques auteurs, tels que Mélart, dans son histoire de Huy; Malbrancq, dans l'ouvrage intitulé *de Morinis et Morinorum rebus*, et Vinchant, dans ses *Annales de la province et comté de Hainaut*, n'ont pas montré autant de discernement, mais au moins ils n'ont pas encouru le reproche de falsifier. Ils n'ont pas rempli nos annales de documents apocryphes, inventés de parti pris, comme François Rosières, l'auteur des *Stemmata Lotharingiae et Barri ducum* (Paris, 1580, in-fol.). Né à Bar-le-Duc en 1534, honoré, grâce à la faveur du cardinal de Guyse, de la dignité d'archidiacre de Toul et du titre de conseiller du duc de Lorraine, il entreprit d'illustrer la famille de son bienfaiteur en reculant son origine, au moment où les Guyse, appuyés par la Ligue, aspiraient à remplacer les Valois sur le trône de France. Mais, en ce moment, l'autorité royale restait debout. Rosières, jeté à la Bastille, n'obtint sa grâce de Henri III qu'en reniant à genoux, en plein conseil, ses fausses allégations constituant un crime, ajoutait-il, qui méritait la mort. C'est dans le fumier de Rosières qu'on a été chercher le diplôme énumérant des ducs imaginaires de Bouillon et qui dépare la belle histoire de cette ville due à Ozeray.

Au siècle suivant, Jean Le Carpentier [1], d'Abscon près de Douai, mort vers l'année 1670 en Hollande, où il se réfugia après avoir quitté son habit de chanoine régulier de Saint-Augustin, a rempli de même d'actes faux son *Histoire de Cambrai et du Cambrésis* (Leyde, 1664, 2 vol. in-4°). On y trouve notamment des listes des chevaliers ayant figuré dans un tournoi qui se serait tenu à Anchin en 1096 [2], dans une assemblée convoquée par Baudouin de Constantinople en 1201 et aux fêtes du mariage d'Ermesinde de

Sanderus avait répandu dans toutes les localités et, de mon côté, j'ai fait connaître le travail sur Merchten qui lui avait été envoyé (*Mélanges d'histoire et d'archéologie*, p. 7. — *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. Ier, p. 217).

[1] Ne pas confondre avec Pierre Carpentier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, décédé à Paris en 1767.

[2] Duthillœul, de Douai, qui avait d'abord admis l'exactitude de cette liste, la répudia dans son *Essai historique sur la bibliothèque publique de Douai* (Douai, 1846, in-8°). Voir de Reiffenberg, dans le *Bibliophile belge*, t. IV, p. 122.

Luxembourg et de Waleran, duc de Limbourg. Le Carpentier put finir à l'étranger sa carrière, mais un autre généalogiste trop complaisant, Jean de Launay, un frère du roi d'armes Pierre-Albert de Launay, encourut enfin la peine de la corde et mourut étranglé, le 17 mai 1687, dans la prison de Tournai, léguant à la postérité un exemple qui ne servit pas à grand'chose [1].

De nos jours, après tant de publications spécialement consacrées à corriger ce qu'il y avait d'erroné et d'incomplet dans les publications anciennes, la vérité se fait jour, et si elle n'est pas partout acceptée, elle est du moins hautement et courageusement défendue. Il y a encore et longtemps encore il y aura des écrivains qui se laissent acheter, mais leur influence n'est pas considérable. Un autre danger nous menace, danger de nature à avoir de fâcheux résultats : l'engouement que l'on manifeste pour les traditions populaires, comme si les traditions anciennes nous avaient appris grand' chose. Dans les pages qui précèdent, j'ai montré combien elles avaient jadis répandu de notions fausses parmi les masses. Dans un autre ordre d'idées, il est facile de prouver combien elles se montrent en général ingrates pour le talent, qu'elles semblent prendre plaisir à calomnier.

Après avoir admiré, devant l'hôtel de ville de Bruxelles, la construction de sa tour « inimitable, » selon le prince des archéologues, de Caumont, ne demandez pas à la tradition de vous apprendre quel en fut l'architecte. Ne sachant pas que les deux ailes de l'édifice ont été élevées à des époques différentes, elle vous apprendra que l'éminent constructeur de la tour se pendit de désespoir pour ne pas l'avoir placée au milieu du bâtiment [2]. Cherchez le nom du généreux donateur qui enrichit l'église de Léau de son admirable tabernacle, elle vous répondra que ce fut un père séducteur

[1] J. Galesloot, *Pierre-Albert et Jean de Launay*. Bruxelles, 1866.

[2] Il est incontestable que le bâtiment principal de l'hôtel de ville de Bruxelles, vers la Grand'place, fut bâti en deux fois : on commença la première aile en 1402 et la seconde en 1444. Jean Van den Berghe dit Van Ruysbroeck, qui ne mourut qu'en 1485, a peut-être été l'architecte de cette dernière, mais n'a certes pas été le constructeur de la première. Voir l'*Histoire de Bruxelles*, t. III, pp. 38 et 41.

de sa fille, et qui racheta sa faute par ses générosités [1]. Le mal est général. Dans mainte ville la cathédrale a longtemps passé pour l'œuvre d'un artiste ayant vendu son âme au diable et, exemple plus frappant encore, la Roumanie glorifie Manol, l'architecte à qui elle doit ses plus beaux monuments, en le chantant dans une ballade où elle le montre enterrant vive sa femme bien-aimée [2]. L'œuvre préférée de la tradition semble être de dénigrer après sa mort l'homme que l'envie a poursuivi pendant son existence.

On ne dira pas que l'histoire traditionnelle est plus émouvante que l'histoire réelle. Triste erreur que chaque jour accentue davantage. On a rejeté avec raison les nombreuses fables acceptées jadis au sujet de nos artistes et surtout de nos peintres; mais, en creusant leur biographie, on a révélé plus d'un épisode lamentable. Ici c'est Hugues Van der Goes expirant atteint de folie, au fond d'un cloître, après avoir été regardé comme le premier des peintres des pays situés en deçà des Alpes [3]; là, Jean Van Ruysbroeck, vieillissant infirme et atteint de démence, et son fils Guillaume, mourant sur l'échafaud, victime de rancunes politiques, dans la ville embellie par l'œuvre du père [4]. Ailleurs, on pourrait montrer Memling, ce maître digne du nom de *Raphaël du Nord,* passant une grande partie de sa jeunesse dans un oubli dont on n'a pas percé le mystère, et vivant ensuite à Bruges, oublié et méconnu, malgré les chefs-d'œuvre qu'il ne cesse de produire. Puis vient Jean Gossaert ou de Maubeuge, dit aussi Mabuse, que la plume moqueuse de Van Mander nous représente comme un débauché, comme un homme perdu de dettes, comme finissant enfin

[1] M. Piot, dans une *Notice historique sur la ville de Léau* (Messager des sciences historiques de Belgique, année 1845, p. 361).

[2] Voir le *Magasin pittoresque*, t. XXVII (année 1859), p. 370.

[3] Pour les détails de la folie de Van der Goes consultez Wauters, *L'histoire de notre première école de peinture cherchée dans les meilleures sources* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 2e série, t. XVI, 1863), et *Hugues Van der Goes, sa vie et ses œuvres* (1872, in-8°).

[4] La vie de Van Ruysbroeck et celles de ses fils Jean et Guillaume sont racontées dans Wauters, *Études et anecdotes relatives à nos grands architectes* (1885, in-8°).

sa vie en prison. Sa passion pour le plaisir est telle qu'il vend jusqu'à sa robe, un vêtement d'apparat que le seigneur de la Vère lui a donné et qu'il remplace à la hâte par du papier peinturluré. Fâcheux racontars empruntés par un écrivain mal inspiré à des conversations d'atelier où la calomnie se donnait libre carrière. Si le caractère de Mabuse ne se retraçait pas dans ses œuvres remarquables, un fait, celui-là authentique, le vengerait. Lorsque mourut son protecteur, Philippe de Bourgogne, évêque d'Utrecht, ce fut lui qui, de commun accord avec son ami Gérard de Nimègue, éleva dans l'église Saint-Jean-Baptiste de cette ville un monument consacré à la mémoire de Philippe. On y lisait cette inscription, disparue aujourd'hui, et qui était évidemment due à la plume de Gérard de Nimègue, latiniste distingué à en juger par son *Panégyrique* de l'évêque :

D. O. M. S.

OPT. PRAESULI, CLEMENTISSIMO PRINCIPI, PHI-
LIPPO A BURGUNDIA, BONI PHILIPPI
BURGUND. DUCIS FILIO, EPISCOPO
ULTRAJECTINO, PATRONO B. M.
JOANN. MALBODIUS ET GERAR-
DUS NOVIOMAGUS P. C.
PACIS AMATORIS CERNIS BELLIQUE PERITI
QUISQUIS ADES TUMULUM HIC, MENS SUPER ASTRA MANET
INJUSTOS HOSTES VIX DUM PATIENTIA VICTRIX
VICERAT ET MORTI CEDERE JUSSUS OBIT.
COLLAPSAS ARCES REPARAVIT DIVITE CULTU
PRAELIA QUOD GESSIT NON SUA CULPA FUIT
PERFIDUS HAEC CIVIS CONFLAVIT, PERFIDUS AUXIT
CONSUL, DUM PATRIAE CONSULIT EXCIDIUM
PRAEFUIT ULTRAJECTI ANN. VI MENSES VII DIEBUS XIV. OBIIT DORESTATI AN. M. D. XXIV
VII APRILIS, AETATIS ANNO 59.

C'est-à-dire :

« Au meilleur des évêques, au prince très clément Philippe de Bour-
» gogne, fils de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, évêque d'Utrecht, au
» patron méritant, Jean de Maubeuge et Gérard de Nimègue ont fait
» élever ce monument. Vous qui approchez, qui que vous soyez, vous

» voyez le tombeau d'un ami de la paix et un habile guerrier, mais son » âme plane au delà des astres. A peine sa patience victorieuse avait-elle » triomphé d'injustes ennemis, qu'il périt terrassé par la mort. Il répara » les châteaux tombés en ruine et vainquit dans des combats qu'il n'avait » pas provoqués; c'était le bourgeois perfide qui avait suscité les brouilles, » un bourgmestre perfide les aggrava en préparant la perte de la patrie. Il » (Philippe) gouverna pendant six ans sept mois quatorze jours et expira » à Wyck-te-Duerstede le 7 avril 1524, à l'âge de 59 ans [1]. »

L'inscription constituait à la fois un acte de reconnaissance et un acte de courage, car Philippe de Bourgogne comptait à Utrecht beaucoup d'ennemis et les méchancetés dont on poursuivit la mémoire de son peintre favori puisèrent sans doute leur source dans de vieilles rancunes politiques. L'histoire traditionnelle attend toujours la confirmation de ses inventions coupables; quelques lignes, empruntées à un document, réhabilitent un artiste ou jettent sur son existence un glorieux et quelquefois un triste rayon de lumière.

IX.

Si, dans les pages qui précèdent, j'ai fait une rude guerre à l'importance historique que l'on a trop longtemps accordée aux légendes et aux récits poétiques, il ne faut pas croire que j'attache un prix médiocre aux œuvres d'imagination. Elles passionnent les esprits bien autrement que les travaux plus sérieux et pour cette raison elles exercent une action plus puissante sur les intelligences. Mais, quel qu'en soit le mérite, on ne doit pas leur en attribuer un qui n'est pas de leur essence; il ne faut pas en accepter le témoignage comme si elles constituaient un document; l'élan, la passion, y prennent et doivent y prendre la place de l'exactitude.

Les compositions de cette nature introduisent de la variété dans la littérature; elles y font pénétrer un fond historique, empreigné de fables, il est

[1] Van Heussen, *Historia episcopatus Ultrajectensis*, t. I, p. 29.

vrai, mais n'ayant plus ce caractère politique et moraliste qui n'a aucun attrait pour la masse. Par la poésie et le roman, l'élément historique se répand peu à peu et gagne toujours du terrain. Plus les institutions se perfectionnent et plus le grand nombre participe à la vie nationale, plus on sent la nécessité de fouiller incessamment les annales du passé et, à chaque instant et bon gré mal gré, il faut établir des comparaisons, signaler des dangers, prévoir des situations, au moyen de la connaissance de l'histoire.

Ici il ne s'agit plus d'émouvoir, il faut avant tout être vrai. Les assises du monument ne peuvent plus être entourées de feuillage et de fleurs, il n'est pas permis d'en dissimuler les fissures sous de riantes apparences, la construction doit reposer sur des bases solides, dont les pierres, les segments, étroitement reliés, forment entre eux un ensemble inattaquable. Pour assurer des fondements pareils à un travail historique on ne doit consulter que des documents publiés et analysés avec soin, soit récits dus à des témoins oculaires ou à des contemporains, ou, autant que possible, à des personnes ayant vécu à une époque rapprochée de celle des événements ou habité à proximité des lieux dans lesquels ces derniers se sont passés, soit des actes, lettres ou autres pièces ayant un caractère authentique. Même la publication de chroniques inexactes, mais ayant un certain renom, et celle de documents falsifiés a son importance, parce que c'est seulement en les reproduisant en leur entier qu'on met les critiques à même d'en apercevoir et d'en signaler les erreurs; rien, au contraire, n'est plus funeste à l'histoire que des mentions vagues, des citations d'un simple passage, mentions ou citations dont on se permet quelquefois de tirer des déductions importantes, bientôt affaiblies dès qu'il est possible d'étudier le texte entier où on les a puisées.

On ne doit pas s'imaginer que l'histoire authentique soit moins animée, moins vivante que les récits fabuleux. Comme dans nos temps modernes, où nous voyons se déployer, devant les tribunaux, des crimes, des aventures, tels que l'imagination des écrivains n'en invente pas de pareilles, de

même les scènes historiques se dramatisent à mesure qu'on leur rend leur véritable caractère. L'histoire du meurtre du comte de Flandre Charles de Danemark ou le Bon est plus palpitante d'intérêt depuis que l'on se borne à suivre la narration d'un contemporain, l'exact Galbert de Bruges; depuis que l'on a renoncé aux erreurs grossières acceptées par d'Oudegherst [1], et qui attribuaient le meurtre de ce prince aux chevaliers de Straeten, les plus dévoués de ses serviteurs. Celle du mariage de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Constantinople fourmille d'épisodes dans les auteurs contemporains et dans les nombreuses enquêtes auxquelles ce mariage a donné occasion, plus que dans les annales de Jacques de Guyse.

Certains événements, d'ordre secondaire, mais importants à préciser, ressortent des documents exacts avec une netteté telle que l'on se prend à sourire de l'infidélité incroyable de certains narrateurs. En voici quelques exemples :

En l'année 1213, la ville de Liége fut prise et pillée par les Brabançons; il fut même question d'y mettre le feu, mais, si l'on s'en rapporte à un contemporain, le duc Henri Ier, après avoir ordonné cet incendie, revint à d'autres sentiments, grâce aux conseils du châtelain de Bruxelles, dont un fils, nommé Gilles, était chanoine de l'église Saint-Lambert (... *quibus urbem intrantibus occurrit vir nobilis castellanus de Bruxella, filium in ipsa majore ecclesia habens canonicum, Aegidium nomine...*) [2]. Ce renseignement, dont l'exactitude ne peut être contestée, est singulièrement interprété par d'Outre-Meuse, qui vivait, il est vrai, un siècle et demi plus tard, mais qui aurait dû trouver dans ses sources de meilleures indications.

Pour lui, le duc Henri Ier a un fils nommé Thibaud! qu'il charge de brûler Liége, mais Dieu ne veut pas que ce projet se réalise :

[1] *Annales de Flandre*, t. I, p. 362 et suiv.

[2] Gilles d'Orval, *Gesta pontificum Leodiensium*, c. 102, dans Chapeauville, t. II, p. 209.

« Messire Andrier Balles, qui ot la sangnorie,
» Qui de Braibant tenoit la grande balherie,
» Mariscal de Brussele estoit à celle fie;
» Giele son fils astoit canone sans boisdie
» De Sains-Lambert à Liege, si com l'istoire crie [1].

Dans son récit en prose [2], messire Andrier (ou André) est qualifié de grand bailli de Brabant et de maréchal de Bruxelles et descend directement de sang royal. Autant de mots, autant d'erreurs : Il n'y avait pas en Brabant de grands baillis, mais des sénéchaux; il n'existait pas de maréchaux de Bruxelles, mais des châtelains de cette ville, à titre héréditaire, et, quoique ces seigneurs fussent de noble extraction et possesseurs de grands domaines, ils ne se rattachaient pas à une race royale. Aucun d'eux ne porta le nom d'André et le charitable conseiller de Henri Ier s'appelait Godefroid; il était si peu inconnu que pendant près de quarante années il assista à toutes les transactions importantes de son prince, la présente *Table* cite jusque six ou sept diplômes émanés de lui, où parfois il prend la qualification orgueilleuse de châtelain « par la grâce de Dieu [3]. »

Quant à son fils Égide ou Gilles, il est très facile de retrouver ses traces. Il obtint du duc Henri Ier, le personnat de l'église de Hoeylaert et lorsque, en 1227, ce prince céda le droit de patronat ou de collation de ce temple au chapitre de Sainte-Gudule, de Bruxelles, où Gilles était aussi chanoine et dont il était de plus l'écolâtre, le personnat fut conféré au clerc Léon, fils de Godefroid de Bochefort [4]. Il était aussi en possession d'un alleu ou seigneurie à Genval et du patronat de l'église de ce village et en fit abandon, le 26 mars 1244, à la cathédrale de Liége [5].

J'ai déjà eu occasion de parler du roman des *Ronds du Hainaut*, que

[1] *La Geste de Liége*, livre II, vers 471, dans l'édition in-4° de d'Outre-Meuse, t. V, p. 594.

[2] *Chronique*, L. III; même édition, *loc. cit.*, p. 33.

[3] Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 758.

[4] *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, t. II, p. 166.

[5] Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, Canton de Wavre, p. 57.

tant d'écrivains ont pris au sérieux. Le récit où Jacques de Guyse en reproduit les traits principaux n'a jamais été confirmé par le moindre indice, tandis que l'exposé des événements militaires de l'époque s'est augmenté de détails empruntés aux sources officielles. Une charte relative à l'abbaye des Dunes permet de fixer le jour où le roi des Romains Guillaume se trouva, avec son armée, sous les murs de Bruxelles [1] ; une deuxième est donnée lorsque Jean d'Avesnes, l'ami et l'allié du roi, se trouvait au Rœux, dans le monastère de Saint-Pholien [2]; une troisième prouve que Guillaume s'avança jusqu'au Quesnoy, où des trêves furent conclues entre lui et ses ennemis. Les conditions de l'acte qui fut redigé par maître Henri, son délégué et son notaire, sont des plus intéressantes. Chacune des parties belligérantes devait conserver les villes qu'il occupait avant l'arrivée du roi en Hainaut (*ante cavalcatam nostram cum nuper intravimus Haynoiam*). Ainsi Jean d'Avesnes devait rester maître de Binche et Charles d'Anjou de Valenciennes, de Bouchain, de Berlaimont, du Quesnoy, de Mons et d'Ath. Le premier s'était emparé de Grammont, en Flandre, mais une contestation s'éleva à ce sujet : Jean d'Avesnes prétendait qu'il avait pris la ville et la détenait, « comme ayant été prise en guerre; » la comtesse Marguerite soutenant qu'elle avait conservé les « fidélités, les hommages et les otages » (*fidelitates, homagia et hostagia*) des habitants de Grammont. La solution de ce débat fut abandonnée au légat du Saint-Siège, Pierre, cardinal de Saint-Georges au Voile d'or [3]. Les actes diplomatiques seuls permettent d'apprécier l'extension qu'avait prise cette guerre, à laquelle la comtesse de Flandre, Marguerite de Constantinople, et Charles d'Anjou avaient su intéresser l'archevêque de Cologne et le peuple frison, tandis que le roi des Romains, Guillaume, était appuyé par quelques princes des Pays-Bas : l'évêque de Liége, Henri de Gueldre, le comte du Luxembourg, Jean d'Avesnes, le duc de Brabant gardant dans cette lutte une sorte de neutralité.

[1] Le 2 juillet 1254. *Table chronologique*, t. V, p. 86.

[2] En juillet 1254. *Ibidem*, p. 88.

[3] Le 26 juillet 1254. *Ibidem*, t. VII, p. 875.

A côté de ces faits secondaires on pourrait montrer les généalogies des familles princières ou baroniales établies sur des bases certaines, comme dans les magnifiques travaux de Du Chesne, des monographies excellentes, et dans le nombre on doit citer en première ligne la *Tenerœmunda* de Lindanus préparant l'exploration complète et détaillée, à tous les points de vue, des localités du pays ; la vie des saints exposée et expliquée dans les travaux des Bollandistes, dont quelques dissertations, et dans le nombre le traité *de Tribus Dagobertis* (à propos des trois rois mérovingiens du nom de Dagobert), répandent la clarté dans une des périodes les plus obscures de notre passé; les institutions politiques et administratives faisant l'objet de notices nombreuses, surtout depuis que ces institutions ont cessé d'exister et ne se trouvent plus en mesure d'arrêter les études sur les tendances qui ont présidé à leur origine ou contribué à en altérer le caractère primitif.

Un immense travail d'élucidation, qui se continue depuis trois siècles, s'est accompli presque toujours à l'aide des diplômes, et c'est surtout afin de permettre aux travailleurs de le continuer avec facilité que la publication de la présente *Table chronologique* a été décidée et poursuivie. Dans les introductions que j'ai placées en tête des volumes précédents, je me suis efforcé de faire ressortir l'intérêt qu'elle présente à divers points de vue. L'œuvre sans doute est loin d'être parfaite, mais on m'en pardonnera les défauts en songeant que la première partie en est aujourd'hui achevée, qu'elle n'a demandé qu'une trentaine d'années [1], qu'après en avoir coordonné et énormément augmenté les éléments, on a pu offrir au lecteur l'analyse de trente à quarante mille chartes, pour les temps antérieurs au XIVe siècle.

On peut le dire, toute la vie politique, scientifique, administrative de nos provinces se reflète dans ces analyses, dont chacune peut fournir des

[1] L'arrêté qui a chargé M. Wauters de revoir et de mettre en ordre les éléments réunis pour la publication de la *Table chronologique*, date du 30 avril 1858.

indications précises et utiles pour l'histoire, la géographie et les sciences accessoires.

Citons, à ce propos, un fait intéressant.

Certes, la république et l'empire romain ont compté d'éminents historiens, leurs annales nous ont été transmises par de grands esprits et les lacunes qui s'y trouvent ne nous empêchent nullement de suivre pas à pas les développements successifs de cette puissance colossale, qui a couvert de monuments une grande partie de l'Europe; mais combien l'histoire de la Rome antique se dessinerait plus nette et plus précise si l'on avait conservé le texte des traités et des accords de tous genres signés entre les ambassadeurs du sénat ou des empereurs, d'une part, et d'autre part, les princes ou peuples étrangers ou leurs délégués. Et peu s'en est fallu que cette source de renseignements ne nous parvienne en totalité ou en partie; peut-être même ne faut-il pas perdre tout espoir d'en retrouver des fragments. Sans doute, les trois mille tables d'airain sur lesquelles étaient gravés les sénatus-consultes et les plébiscites relatifs à ces documents et que l'on avait réunis au Capitole, ont péri dans l'incendie de cet édifice, survenu après la mort de Néron [1]. Sans doute, les reproductions de ces actes, recherchées et réunies par ordre de Vespasien, puis complétées par les successeurs de ce prince, ont également disparu, mais qui sait s'il n'en a pas été formé un recueil manuscrit et si quelque heureux hasard, semblable à ceux dont notre siècle a déjà fourni plus d'un exemple, ne nous rendra pas, pour le monde romain, les éléments d'un travail du genre de celui dont Bréquigny a doté la France et que j'ai imité pour la Belgique. Il est inutile d'insister sur les précieux résultats que produirait une comparaison de récits élégants ou accentués avec des textes officiels, employant des termes rigoureux, des désignations géographiques d'une exactitude absolue, désignations variant suivant les époques, tandis que les écrivains,

[1] Egger, *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains*, p. 177 (nouvelle édition). — Duruy, *Histoire des Romains*, t. IV, p. 649.

même les meilleurs, emploient souvent des formules surannées ou conventionnelles.

Non que les actes diplomatiques suffisent ou puissent toujours être invoqués avec une certitude absolue; quelquefois la plume, de même que la parole, sert à déguiser la pensée. Mais, du moins, chaque acte daté et édité intégralement contribue à asseoir sur des bases solides la chronologie, la diplomatie, la philologie, etc. Par contre, chez les bons écrivains, il y a peut-être moins d'éléments de certitude absolue, mais en revanche ils brillent par les qualités du style et du raisonnement, et, en somme, les uns et les autres, les derniers expliqués et commentés à l'aide des inscriptions, des médailles et monnaies, des antiquités de tout genre, concourent à l'élaboration des travaux historiques.

Les traditions et les légendes ont aussi leur utilité et il est indispensable de ne pas en négliger l'emploi. Seulement on ne peut le faire que dans une certaine mesure et en les recueillant autant que possible de première main, c'est-à-dire de la bouche même des hommes du peuple. Dans les localités isolées, dans les contrées peu fréquentées, elles se conservent mieux et plus pures; mais, alors qu'elles ont été propagées dans le monde scientifique, interprétées, commentées, elles ont perdu souvent leur coloris primitif et leur simplicité. Moins acceptables d'ordinaire sont les récits romanesques adoptés par des poètes ou des rêveurs; ceux-ci veulent intéresser, amuser l'auditeur ou le lecteur; pour le passionner ou l'éblouir ils n'hésitent pas à transporter dans une époque les mœurs d'un autre temps ou le tableau d'institutions qui ont cessé d'exister ou dont ils rêvent l'établissement. C'est ce qui est arrivé en particulier en Belgique; pour les temps primitifs, on a inventé des rois de Bavai et de Tongres; on a imaginé des ducs de Brabant, des forestiers de Flandre, des comtes d'Huy, etc.; on a dépeint sous de fausses couleurs l'époque carlovingienne; au moyen âge on a inventé des épisodes de tout genre : le placement dans un berceau du jeune duc Godefroid III, le tournoi d'Andenne où périrent les fils du comte de Moha et nombre d'autres incidents de cette espèce; on a créé des êtres

surnaturels : le dragon de Gilles de Chin, le géant Antigone, le cheval Bayard; les fausses légendes de saints et les falsifications généalogiques ont foisonné; en un mot, la fraude s'est glissée partout.

La fable a certes son utilité; elle répand des lueurs poétiques sur les siècles passés, elle jette de la variété dans des récits souvent arides ou attristants; mais il faut envisager de face la légende, lui laisser un caractère indécis, l'étudier surtout au point de vue littéraire, c'est-à-dire comme l'expression des idées ayant cours à l'époque où écrivait l'auteur auquel on l'emprunte. Ainsi ces chansons de geste, où les faits de Charlemagne et de ses barons sont si étrangement retracés, offrent le plus grand intérêt pour la connaissance des mœurs des XIIe et XIIIe siècles. De même les tableaux et les miniatures du XVe, qui prétendent nous offrir la représentation de faits des époques anciennes, sont sans prix pour l'étude des mœurs, des vêtements, des armures de l'époque du peintre et du miniaturiste. Ici, les machines de guerre et les canons que les Grecs ou les Romains emploient pour foudroyer les murailles de places assiégées trahissent l'époque véritable de la confection de l'objet d'art; là, l'étalage de mœurs chevaleresques et de coutumes féodales révèle le monde dans lequel vécut le poète ou le romancier. La légende ou le tableau portent avec eux une date, mais cette date n'est pas celle de l'époque à laquelle appartient l'épisode raconté ou représenté. Un exemple suffira : une miniature du temps des ducs de Bourgogne, intitulée *le mariage du comte de Flandre Philippe d'Alsace,* n'a, en réalité, rien de commun avec cette cérémonie; on y voit figurée avec exactitude une fête nuptiale, célébrée trois cents ans plus tard. Acceptée avec cette restriction, la miniature est exacte; de même, le poème, le roman, nous permettent d'étudier les idées auxquelles obéissait l'écrivain à qui on les doit et l'atmosphère intellectuelle au milieu de laquelle celui-ci vivait.

Une dernière comparaison, empruntée aux sciences géographiques, permettra mieux d'apprécier la nécessité de séparer complètement les deux domaines, celui de l'imagination et celui de l'exactitude. Au XVIe siècle,

après l'élan immense donné à la cartographie par les explorations portugaises et la découverte de l'Amérique, les représentations des contrées les moins connues se couvrirent de noms acceptés avec plus d'empressement que de soin; l'Afrique parut alors connue dans toute son étendue, même dans des recoins où à l'heure présente personne n'a encore pénétré. Il a fallu de longs et pénibles travaux pour éliminer des renseignements qui ne reposaient que sur de fausses données ou des suppositions sans fondement, et établir, à l'aide de recherches et d'études incessantes, des cartes que l'on peut consulter avec une confiance absolue. L'histoire réclame impérieusement des travaux analogues. Sans parler des appréciations qui peuvent être faussées par esprit de parti, il faut rejeter sans pitié tout ce qui est inspiré par un autre mobile que celui d'exposer les faits sous leur véritable jour. De même que les atlas géographiques ont pour premières bases les calculs astronomiques et topographiques, les livres d'histoire sont astreints à se conformer aux indications positives qui leur sont fournies par la chronologie et l'archéologie. Les œuvres d'imagination n'ont rien à voir avec de pareilles lois : un champ illimité est ouvert à l'écrivain et son génie peut et sait à l'occasion s'y donner libre carrière.

FIN DE L'INTRODUCTION.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

I. — Services rendus à l'étude de l'histoire du pays par les publications de chroniques inédites et d'autres documents. I

Que savait-on jadis de notre passé ? III

II. — Récits concernant notre histoire primitive IV

Jacques de Guise et les rois de Bavai VI

D'Outre-Meuse et les rois de Tongres. VIII

Créance ajoutée à ces légendes XV

III. — Ducs prétendus de Brabant XVII

Opinions erronées sur la situation de la Belgique pendant la domination romaine. XIX

De la propagation du christianisme dans notre pays. XXII

IV. — A propos de l'arrivée des Francs XXV

Les Carlovingiens et, en particulier, Charlemagne. XXIX

V. — Légendes nées pendant les temps qui suivirent XXXV

Les forestiers de Flandre XXXVI

Le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon XXXVIII

Les fabuleux comtes de Huy. XLI

Aubéron de Mons XLVII

VI. — Des conteurs et des trouvères XLVIII

Les chansons de geste et les romans LI

Prétendus corps d'histoire recueillis par ordre de nos princes : les *Histoires de Baudouin*, les *Chroniques des Vavasseurs;* Baudouin d'Avesnes, etc. . LIV

Historiens exacts et sérieux du moyen âge LXII

Tendances à l'exactitude qui se manifestent chez quelques poètes. LXIII

Pages.

VII. — La fable, abandonnée par les historiens, se réfugie dans divers documents et, notamment, dans les listes d'artistes LXVI

Légendes mystiques LXIX

Listes de chevaliers; la liste des chanoines de Saint-Lambert, de Liége . . . LXXIV

Altérations dans les listes de magistrats municipaux LXXVIII

VIII. — Les traditions combattues par l'érudition LXXXI

Les falsificateurs LXXXIII

Engouement par les légendes populaires et triste caractère d'un grand nombre de ces légendes LXXXIV

IX. — Importance de l'exactitude dans l'histoire. Les textes exacts sont plus vivants que les légendes LXXXVII

Z
2416
A4
t.7
Suppl.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Commission royale d'histoire

Table chronologique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY